

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
M. MARIO DUMAIS, commissaire
M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 117

Séance tenue le 7 avril 2003, à 19 h 30
Hôtel Le Dauphin
Salles Couronne A-B-C
600, boul. Saint-Joseph
Drummondville

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 AVRIL 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC..... 1

M. Louis Aubry

M. Guy Trecia

M. René Lafond

M. GÉRARD DENOUAL 29

REPRISE DE LA SÉANCE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES APPALACHES..... 39

M. René Thériault

Mme Nicole Dion

COVILAC, COOPÉRATIVE AGRICOLE..... 54

M. Jacques Côté

M. Jean-Yves Lavoie

M. MICHEL POMERLEAU..... 67

ISOPORC INC..... 77

M. Mario Grégoire

**SÉANCE DU 7 AVRIL 2003
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10

Je me présente, Louise Boucher, je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique et je suis accompagnée des commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

15

Alors ce soir, nous avons six (6) présentations. Le premier organisme aura, contrairement aux autres, une heure, il s'agit de la Société de la faune et des parcs du Québec, donc nous passerons une heure en leur compagnie, le temps qu'ils présentent leur mémoire et le temps d'échange que l'on a prévu avec eux.

20

Et par la suite, les cinq (5) participants qui suivront auront une demi-heure au total, soit leur présentation et l'échange qu'on aura avec eux.

25

Je vous rappelle qu'il y a le droit de rectification qui existe, c'est-à-dire que s'il y avait un fait qui vous apparaissait erroné dans un mémoire, il est possible à tout citoyen de demander de rectifier ce fait. Pour ce faire, il faut s'inscrire au registre à l'arrière de la salle qui est ouvert à cette fin et à la fin de la séance, s'il y a des gens qui se sont inscrits au droit de rectification, nous les appellerons.

30

C'est bien sûr une option qui vous est offerte pour corriger des faits et non pour contre-argumenter l'opinion des participants. De toute façon, on vous expliquera à l'arrière ce qu'il faut faire.

35

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC**

PAR LA PRÉSIDENTE:

40

Alors sans plus tarder, j'inviterais les premiers participants de la soirée, soit la Société de la faune et des parcs du Québec et leurs représentants, soit monsieur Louis Aubry, bonsoir, monsieur Guy Trencia, bonsoir, et monsieur René Lafond, bonsoir.

45

PAR M. LOUIS AUBRY:

Madame la Présidente, messieurs les Commissaires, la Société de la faune et des parcs du Québec est honorée de pouvoir vous présenter ce soir son mémoire sur l'intégration des besoins de la faune et de ses habitats dans un modèle de développement durable de la production porcine au Québec.

50

Ce mémoire résolument axé sur des pistes de solutions fait état de dix-neuf (19) recommandations. Notre mémoire est le quatrième document que la Société de la faune et des parcs dépose à cette Commission.

55

Dès le 28 octobre, lors des séances thématiques d'information, la Société de la faune et des parcs du Québec avait annoncé ses préoccupations relatives aux impacts potentiels de la production porcine sur la faune et ses habitats.

60

Le 8 janvier dernier, nous avons déposé un rapport sur les impacts de la production porcine sur la faune et ses habitats.

65

Plus récemment, nous avons répondu à une question de la Commission en lui déposant un document précisant l'évaluation des répercussions économiques de la production porcine sur la faune et ses habitats.

70

Cette participation active de la Société de la faune et des parcs du Québec aux travaux de la Commission montre notre intérêt au dossier de la production porcine au Québec et montre notre volonté de contribuer au développement d'un modèle durable de la production porcine respectueux des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

75

Avant de présenter les recommandations contenues dans notre mémoire, j'aimerais rappeler succinctement à la Commission les grandes lignes des impacts de la production porcine sur la faune et ses habitats et lui faire part de quelques réflexions qui sous-tendent notre perception sur un éventuel modèle de développement durable de la production porcine au Québec.

80

Nos inquiétudes à l'égard de la production porcine originent de deux (2) champs de préoccupations, le premier étant l'élevage des porcs avec tous les impacts de la disposition des lisiers, notamment l'épandage des lisiers, la surfertilisation des terres par l'azote et le phosphore, l'eutrophisation des cours d'eau, le déboisement, la fragmentation forestière, le remplissage ou le drainage des marais afin d'augmenter les surfaces d'épandage, les effets d'accumulation de la pollution dans les bassins versants et le stockage de grandes quantités de lisier dans des réservoirs et les impacts de déversements accidentels.

85

Notre deuxième champ de préoccupations tient à la production et aux pratiques agricoles en support à la production porcine. Par exemple les grandes cultures de maïs particulièrement, l'absence de bandes riveraines adéquates pour la protection des cours d'eau, les interventions de redressement et de reprofilage des cours d'eau afin de faciliter l'écoulement de l'eau et l'utilisation de pesticides. Nous convenons que la production de maïs

90 n'est pas exclusive à la production porcine québécoise, mais il y a un lien évident entre les deux
(2) types de productions.

Des neuf (9) principaux facteurs de dégradation identifiés dans notre rapport du 8
janvier 2003, nous avons dégagé cinq (5) axes autour desquels se regroupent les dix-neuf (19)
95 recommandations du présent mémoire.

Ces cinq (5) axes sont l'écoconditionnalité et la certification environnementale, le
principe de précaution, l'approche par bassin versant, la faune utilisée comme indicateur de la
qualité de l'environnement et finalement, le cinquième, la protection et la restauration de la
100 qualité des cours d'eau, des habitats riverains, des milieux humides et des boisés.

J'aimerais à ce moment-ci faire part à la Commission de quelques réflexions en regard
du dossier avant d'aborder plus précisément les recommandations!

105 Dans sa lettre au président du BAPE précisant le mandat de la Commission, le ministre
de l'Environnement, monsieur André Boisclair, mentionne que:

"La Commission devra établir le cadre de développement durable de la production
porcine en tenant compte à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux."
110

Un peu plus loin dans sa lettre, le ministre mentionne:

"À cette fin, la Commission devra plus spécifiquement proposer un ou des modèles de
production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions
propices au développement de la production porcine dans le respect de l'environnement."
115

Je voudrais ici vous faire part de quelques réflexions sur des éléments de cette lettre,
soit sur les mots production porcine, développement durable et respect de l'environnement.

120 Production porcine! De plus en plus, on note que l'agriculture devient de la production
agricole. On ne parle plus des agriculteurs, on les appelle et notamment eux se nomment des
producteurs agricoles. La notion de production amène inévitablement une notion
d'industrialisation, laquelle industrialisation est de plus en plus soumise aux règles de la
mondialisation, qualité des produits, productivité, compétition des marchés.
125

Il n'est pas de notre intention ici de critiquer ou de juger de cette approche. Nous
voulons simplement mettre en évidence que produire de façon industrielle génère des
problèmes d'ordre industriel et que les solutions doivent être adaptées en fonction des impacts
qui sont aussi de niveau industriel.
130

Plusieurs des secteurs de l'industrie québécoise ont eu à faire face à des problèmes de
pollution et ils ont dû y apporter des solutions à la mesure des impacts générés. Il devrait en
être de même pour la production industrielle en agriculture.

135 Nous ne disons pas que tous les producteurs agricoles ont adopté des procédés de
production industrielle. Nous admettons que beaucoup de producteurs sont encore de petites
140 entreprises artisanales ou familiales; cinq mille dollars (5000 \$) de revenus provenant de
production agricole suffit à donner le titre de producteur agricole. Les lois du marché incitent
de plus en plus les petites entreprises à grossir.

140 Les petites fermes laitières disparaissent graduellement du paysage agricole, on voit
apparaître de plus en plus de grosses entreprises agricoles avec des productions intensives et
il faut être conscient de ces deux (2) réalités, les solutions de l'une ne sont pas nécessairement
145 applicables à l'autre. De plus, nous croyons qu'il faut éviter les solutions uniformes et mur à
mur.

Développement durable! Le mot développement, s'il était pris seul, nous pourrions en
conclure qu'il s'agit d'actions qui permettent d'améliorer le sort de la population ou d'un
150 promoteur pour lui permettre d'améliorer son niveau de vie dans l'immédiat. On fait du
développement.

Cependant, le mot durable amène quant à lui toute cette notion intergénérationnelle,
c'est-à-dire pour le bénéfice des générations futures: il faut que ça se perpétue dans le temps.

155 L'amélioration du niveau de vie de la population actuelle et future ne peut pas se faire
autrement que par une intégration des dimensions sociales, économiques et
environnementales, avec un objectif de perpétuation dans le temps. Il faut que chacune de ces
dimensions puisse subsister dans le temps, c'est là tout le défi du développement durable.

160 De plus, la notion de développement durable fait appel à la recherche du consensus
entre les intervenants et à l'adaptabilité dans le temps du modèle. La recherche du consensus
est inévitable si l'on veut tenir compte de toutes les dimensions économiques, sociales et
environnementales.

165 Le monde change, les règles du commerce changent, nos connaissances sur la nature,
l'environnement, et la complexité des règles qui la gouvernent évoluent. Les intervenants
doivent donc accepter que le modèle doit aussi être évolutif.

170 Respect de l'environnement, un troisième thème abordé par le ministre dans sa lettre!
Comment peut-on mesurer le respect de l'environnement? Chacun d'entre nous a
probablement sa vision de ce que représente un environnement sain, beau ou propre. De plus,
il y a la notion de gradation du respect de l'environnement, peu respecté, plus ou moins
respecté, très respecté. Encore là, chacun peut avoir son idée du degré de respect.

175 Le meilleur indicateur du respect de l'environnement ne viendrait-il pas de celui ou de
celle qui en dépend directement? Celui ou celle pour qui l'environnement va lui permettre de se
nourrir, de s'abriter contre les intempéries, les menaces, de s'y reproduire et d'assurer la survie
de sa progéniture? La faune, poissons, oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères, insectes, la
faune est le meilleur indicateur pour mesurer le respect de l'environnement.

180

Que les atteintes à l'environnement soient perceptibles ou imperceptibles à l'œil humain, la faune devra en subir les conséquences. Suivre l'état de la faune et de son milieu de vie est probablement la meilleure façon de mesurer le respect de l'environnement.

185

Le milieu agricole peut offrir, en autant qu'il est bien aménagé, une grande diversité d'habitats fauniques, tant pour la faune aquatique, riveraine que terrestre. La faune, en plus d'être un indicateur de l'environnement, s'avère être une valeur économique complémentaire aux autres usages du territoire.

190

Notre mémoire compte dix-neuf (19) recommandations et nous aimerions maintenant apporter, attirer l'attention de la Commission sur quelques-unes de ces recommandations.

195

Dans un premier temps, nous allons aborder les recommandations 1, 2 et 3. Recommandation 1 qui dit: lier toute aide financière gouvernementale aux entreprises agricoles au respect du principe d'écoconditionnalité.

Recommandation 2: promouvoir le concept de la certification environnementale des entreprises.

200

Recommandation 3: ajouter le respect obligatoire de critères de protection de la faune et de ses habitats dans la mise en place du principe de l'écoconditionnalité ainsi que dans le processus de certification environnementale.

205

L'écoconditionnalité et la certification environnementale sont de plus en plus des exigences liées au commerce international. L'entreprise qui ne peut pas faire la démonstration que son processus de production respecte l'environnement, la santé de ses travailleurs ou les valeurs de la société qui l'accueille est sérieusement handicapée. Ceci s'applique particulièrement aux entreprises d'exploitation de ressources naturelles ou ayant un impact sur le milieu naturel. La production agricole n'y échappe pas.

210

Il nous apparaît donc essentiel que les entreprises qui reçoivent des subsides gouvernementaux aient des pratiques de production qui respectent les préoccupations environnementales des Québécois et des Québécoises.

215

Recommandation 5: promouvoir et appuyer sur les plans technique et financier une approche de gestion intégrée des ressources par bassin versant permettant la cohabitation harmonieuse des différents usages du territoire.

220

Recommandation 6: déterminer la capacité d'un bassin versant à recevoir des applications d'azote et de phosphore de manière à garantir le maintien de tous les usages du milieu aquatique.

Recommandation 7: adopter, par bassin versant, les mesures nécessaires pour respecter la norme de qualité de l'eau pour le maintien de la vie aquatique.

225

Et finalement, la recommandation 10: appliquer, à l'échelle du bassin versant, un pourcentage minimal ainsi qu'une répartition spatiale des habitats forestiers et des milieux humides qui permettent le maintien de la biodiversité.

230

Le développement durable fait appel à une intégration des dimensions sociales, environnementales et économiques. La Société de la faune et des parcs est déjà très impliquée dans cette approche dont elle connaît le potentiel et les limites.

235

L'approche par bassin versant permet de mettre en présence les représentants préoccupés par chacune de ces dimensions afin qu'ils puissent, premièrement, échanger et partager leurs objectifs, deuxièmement, partager les connaissances et les problématiques qui les réunissent ou qui les divisent, dégager des pistes de solutions et quatrièmement, mettre en œuvre les pistes de solutions.

240

L'étape 4 du processus, soit la mise en œuvre des pistes de solutions, cette étape est primordiale, sinon l'exercice ne rimera qu'à une discussion de salon et à une démotivation à plus ou moins brève échéance des intervenants.

245

Recommandation 8: inciter les ministères et organismes concernés à poursuivre la recherche et le développement de techniques, de traitement et de disposition des lisiers de façon à réduire les impacts de l'épandage au sol.

250

Une solution à ce problème viendrait régler une partie importante du dossier de la production porcine. Le défi de trouver une solution socialement, environnementalement et économiquement acceptable. Il faut poursuivre la recherche dans ce domaine.

255

Recommandation 11: établir un moratoire sur le déboisement jusqu'à la mise en place d'une approche gouvernementale concertée pour assurer la protection des habitats forestiers et humides en milieu agricole et qui implique tous les intervenants concernés.

260

Cette recommandation devrait, selon la Société de la faune et des parcs du Québec, être mise en place immédiatement dans la zone verte des régions les plus affectées, soit Chaudière-Appalaches, Montérégie et Centre-du-Québec.

Nos textes sont suffisamment explicites sur l'importance de ces milieux de vie pour la faune. Selon certaines observations, il y aurait eu en Montérégie, au cours des trois (3) dernières années autant d'hectares déboisés qu'au cours des dix (10) années précédentes.

265

Recommandation 13: implanter des bandes de protection riveraine le long de tous les cours d'eau en milieu agricole permettant d'assurer des fonctions écosystémiques pour les espèces fauniques et qui agiront comme filtres et barrières contre l'érosion éolienne et hydrique.

270 Il s'agit ici probablement de la mesure de protection des cours d'eau la plus importante.
C'est par cette mesure que l'on pourra améliorer et protéger la qualité de l'eau et des cours
d'eau. Cette mesure ne réglera pas tous les cas d'érosion et de contamination.

275 Il serait intéressant de faire le parallèle avec la protection des cours d'eau en milieu
forestier. La Société de la faune et des parcs intervient sur l'ensemble du territoire québécois.
On intervient aussi en milieu forestier. Et la protection du milieu riverain en milieu forestier est
aussi une préoccupation importante pour la Société de la faune et des parcs. Et si on fait le
parallèle à ce qui se passe en milieu agricole et ce qui se passe en milieu forestier, les
pratiques actuellement en vigueur en milieu agricole ne seraient jamais acceptées en milieu
forestier.

280 Et là, il faut faire la comparaison. En milieu forestier, l'exploitant forestier qui exploite
une forêt, va couper les arbres une fois aux soixante-quinze (75) ou cent (100) ans, ne met pas
le sol à nu sur sa grandeur et offre une bande de protection de vingt mètres (20 m).
Évidemment, la topographie peut être variable en milieu forestier qu'en milieu agricole. La
285 bande de protection y est par contre de vingt mètres (20 m).

Les exigences des poissons, qu'ils se retrouvent un peu au sud du Québec, la même
espèce de poisson qui se retrouve au sud du Québec ou qui se retrouve au nord du fleuve
Saint-Laurent a les mêmes exigences de qualité d'eau et d'habitats.

290 Donc la mesure de protection du milieu riverain est une mesure que nous considérons
inadéquate en milieu agricole, si on la compare à ce qu'on fait ailleurs au Québec.

Recommandations 16: créer un fonds réservé à la réalisation de projets de protection et
295 de restauration de milieux d'intérêts fauniques en territoire agricole.

Recommandation 17: adopter des incitatifs financiers et des mesures fiscales
adéquates, en plus de modifier celles qui existent déjà, afin d'encourager les producteurs
agricoles à protéger et restaurer les habitats fauniques.

300 Le fonds à créer devrait être à la mesure des pertes estimées dans notre document de
réponse à la Commission sur les répercussions économiques.

305 La Fondation de la faune du Québec travaille depuis plusieurs années en collaboration
avec la Société de la faune et des parcs à la restauration d'habitats fauniques soutenus
financièrement par la contribution des pêcheurs et des chasseurs en particulier. C'est au-delà
de deux millions de dollars (2 M\$) annuellement que les chasseurs et les pêcheurs investissent
en restauration d'habitats fauniques annuellement.

310 À l'instar de certains programmes qui ont réuni l'entreprise privée et le gouvernement, il
pourrait être intéressant de développer des mesures financières afin de restaurer et protéger
les milieux d'intérêts fauniques. Par exemple, il y a eu le Fonds jeunesse qu'on a connu au
cours des dernières années où le gouvernement a investi cent vingt-cinq millions (125 M\$),

315 mais que l'entreprise privée a aussi investi cent vingt-cinq millions (125 M\$), pour de la création
d'emplois notamment dans des projets d'amélioration du milieu de vie, d'amélioration d'habitats
fauniques aussi.

320 Faire appel à l'ensemble de l'industrie agricole et non pas uniquement aux producteurs
agricoles, donc l'ensemble des secteurs de l'industrie qui tirent un bénéfice de la production
agricole devrait être appelé à participer à cet effort de restauration des habitats fauniques.

325 Recommandation 18: promouvoir le développement de technologies efficaces et de
mesures de contrôle permettant d'éviter les pertes accidentelles de lisier dans l'environnement
provenant des structures d'entreposage.

Cela n'arrive peut-être pas souvent, mais quand il y a déversement, les impacts sont
majeurs. Il faut préserver des sites fauniques privilégiés tels que l'abondance des cours d'eau.
Encore là, ici, il s'agit pas d'avoir une solution mur à mur, une solution uniforme, elle peut être
variable en fonction du degré de danger auquel est exposé le milieu.

330

Comme conclusion!

LECTURE DU MÉMOIRE, page 14.

335 Page 14 premier paragraphe, fin.

Nous sommes présents dans toutes les régions du Québec, et nos employés sont déjà
très impliqués dans le dossier agricole. Nous avons développé une expertise de travail en
partenariat avec diverses clientèles qui a fait ses preuves.

340

345 La production porcine est un secteur important de l'agriculture et elle contribue au
développement économique du Québec. Les audiences de la Commission ont mis en évidence
les défis que la production porcine doit relever, afin d'être rentable sur le plan économique, tout
en respectant la qualité de vie des citoyens et être en harmonie avec les usages des autres
ressources du milieu, en plus de contribuer au maintien de la biodiversité.

350 L'écoconditionnalité, la certification environnementale, l'approche par bassin versant,
l'utilisation de la faune comme indicateur de qualité, de respect de l'environnement, la
protection et la restauration des habitats fauniques sont des pistes que soumet la Société de la
faune et des parcs pour y parvenir.

355 Vous avez probablement déjà vu cette petite illustration qui représente, qui est très jolie,
mais qui ne représente pas vraiment un bel aménagement. Il y a sûrement moyen d'avoir
quelque chose d'un peu mieux aménagé, plus respectueux de l'environnement.

Donc la protection du milieu riverain est une composante importante.

360 Merci madame la Présidente, messieurs les Commissaires, de nous avoir écoutés et nous sommes disponibles à répondre à vos questions.

PAR LA PRÉSIDENTE:

 Je vous remercie monsieur Aubry.

365 Alors monsieur Dumais va amorcer cette période de questions. On a bien sûr lu l'ensemble de votre mémoire, alors il est possible qu'on revienne sur des éléments qui n'ont pas été mentionnés ce soir mais que nous avons quand même lus dans votre mémoire.

 Monsieur Dumais.

370 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

 Merci madame la Présidente. Je voudrais, comme premier point, aborder la question de la gestion par bassin versant. En particulier dans votre mémoire à la page 7, après la recommandation 5, bon, vous mentionnez que l'accroissement du cheptel ou l'apport de lisier provenant d'un autre bassin, mais surtout l'accroissement du cheptel, pour procéder à un accroissement du cheptel "devrait être prise en considération la capacité de ce bassin versant à supporter des apports supplémentaires en phosphore tout en tenant compte des autres usages dans le bassin."

380 Le nouveau Règlement sur les exploitations agricoles procède avec l'idée centrale que les unités de production animale sur un territoire devraient être conditionnées par le besoin des plantes en matières fertilisantes.

385 Or comment voyez-vous la situation assez complexe qui pourrait se présenter où le comité de bassin versant jugerait que les apports en phosphore de toutes provenances dans le bassin ne permettent plus d'accroissement de production animale, même quand le territoire agricole, lui, et les besoins des plantes le permettraient?

390 Comment voyez-vous l'harmonisation de ce qui semble a priori en tout cas comme deux (2) logiques qui vont se rencontrer et qui ne vont pas s'harmoniser d'une manière évidente?

 En d'autres termes, si on a X unités animales dans un bassin versant et que le territoire agricole permettrait d'avoir XX ou X plus dix pour cent (10 %), et que le comité de bassin versant dit, à cause des autres présences de phosphore par exemple dans le bassin, là, on peut plus, le bassin ne peut plus en prendre, comment voyez-vous ça concrètement que ça s'harmonise, cette situation-là?

400 **PAR M. LOUIS AUBRY:**

 Premièrement, je vous dirais, ce qui nous préoccupe ici, c'est l'apport de phosphore dans le bassin et de son effet sur le cours d'eau, sur l'ensemble des cours d'eau.

405 Je vois difficilement comment on pourrait atteindre un maximum d'épuration dans le milieu et par les cours d'eau, puis en même temps maintenir une possibilité sur les terres agricoles. Il peut y avoir une source externe majeure.

410 C'est là l'intérêt justement de mettre en place un comité de bassin et de trouver des solutions adaptées. Si le comité de bassin est capable de trouver des solutions adaptées pour éviter un apport supplémentaire de phosphore dans les cours d'eau, parce que notre préoccupation part du cours d'eau, si le comité est capable de trouver des solutions et de mettre en place les solutions qui étaient l'étape 4 de réflexion, il y avait quatre (4) étapes dans les réflexions du comité de bassin, de mettre en place ces solutions-là, on a trouvé une solution et donc, on est capable d'augmenter la capacité du phosphore.

415 Nous, ce qu'on dit, c'est qu'on part du cours d'eau, et l'impact qu'on voit actuellement, c'est que quand les cours d'eau atteignent leur capacité, il y a eutrophisation du cours d'eau et là, on vient de changer l'écosystème complètement et on vient de faire disparaître certaines espèces aquatiques. Donc on part de l'effet.

420 Évidemment, qui pollue le plus que l'autre, c'est un débat à faire à l'intérieur de la région du bassin à savoir, est-ce que parce que la ville, la municipalité pollue plus, les agriculteurs ont pas le droit de polluer, entre guillemets, autant ou d'ajouter plus de phosphore, alors que la capacité du cours d'eau à absorber ce phosphore-là est à son maximum, c'est un débat qui doit se passer au niveau de la région.

425 Et ça se passe avec un comité de bassin, une discussion, et là, il faut qu'il dégage des pistes de solutions. Il faut qu'il partage les problèmes, il faut faire des choix.

430 Est-ce que mes deux (2) collègues voudraient rajouter?

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

435 Merci. Alors le deuxième thème que je voudrais aborder a trait à l'objectif du maintien et du développement de la biodiversité dans la zone agricole.

440 Normalement les gens de l'agriculture vont dire, écoutez, nous, notre premier objectif, c'est de faire de la production agricole, et la société, on accepte que la société nous impose des contraintes, par exemple la contrainte de ne pas polluer, c'est tout à fait normal et acceptable, mais quand vous nous demandez en plus d'autres objectifs comme le maintien et le développement de la biodiversité, bien là, ils disent, écoutez, nous, là, c'est pas notre responsabilité, cette chose-là.

445 Comment, d'après vous, la société pourrait, à l'égard du secteur agricole, faire de l'objectif de la biodiversité un objectif compatible avec l'agriculture?

450 Et là, je prends juste un exemple où il y a souvent deux (2) concepts qui sont en principe différents, mais que les gens lient l'un à l'autre. Un, c'est le concept des bandes riveraines pour empêcher la pollution. Ça, je pense qu'on n'entendra pas d'agriculteurs dire, je ne veux pas me plier à ça, je veux continuer à polluer. Les agriculteurs vont accepter ça.

455 Par contre, si on leur dit: vous devez mettre des bandes riveraines comme on en met en forêt, par exemple, pour la biodiversité, bien là, est-ce qu'on n'est pas en train de leur imposer un objectif sociétal, au fond, pour lequel on leur demanderait, eux, d'assumer les coûts de ça?

Comment voyez-vous ça, et pensez-vous pas que les exigences qui sont fondées sur l'interdiction de polluer doivent être distinguées d'exigences qui sont liées à la promotion de la biodiversité?

460 **PAR M. LOUIS AUBRY:**

Votre dernière intervention, je pense que non. Les exigences de ne pas polluer sont intimement liées à la protection de la biodiversité.

465 Si on ne pollue pas, si le milieu reste naturel, propre et sain, la faune va continuer à y vivre et à s'y développer. Donc c'est intimement lié.

470 Pour le premier bout de votre intervention, qu'est-ce que je pourrais répondre à un agriculteur qui me dit, est-ce que j'ai à investir pour le maintien de la biodiversité, je répondrais à l'agriculteur la même chose qu'on répond à tous les autres intervenants, particulièrement dans les milieux naturels. Que ce soit une compagnie papetière, un exploitant forestier, et il y a de petites entreprises forestières, il y en a pas juste des grandes, il y en a des petites, on leur dit: vous exploitez une ressource, vous profitez du milieu naturel, la terre, l'eau, vous devez faire votre part en matière de protection de cette terre, de cette eau et évidemment du milieu naturel.

475 Donc c'est la même chose qu'on répond à un exploitant forestier qui nous dit, pourquoi je protège vingt mètres (20 m) sur le bord des cours d'eau, alors qu'il y a des beaux gros arbres gros comme ça en bordure des cours d'eau qui me rapporteraient tant de dollars du mètre cube?

480 Parce que la protection du milieu riverain est importante. Parce que la protection du milieu riverain amène la protection de la biodiversité, parce que la protection du milieu riverain permet à la faune de se développer, elle empêche de polluer.

485 À ce compte-là, on pourrait dire, on va inventer une technique, on va juste mettre des toiles, on va ramasser tout ce qu'il y a comme polluant, des filtres, puis on va mettre ça juste juste au bord du cours d'eau. Une belle eau claire, mais il va pas y avoir un oiseau qui va chanter, il va pas y avoir un insecte qui va se développer. Bien, s'il y a pas d'insectes, s'il y a pas de microfaune, il y aura pas de faune benthique, il y aura pas de faune un peu plus grande, 490 puis il y aura pas de poissons dans le cours d'eau. On va avoir une belle eau pure qui va sortir

à peu près comme le verre d'eau ici, mais qui sera pas plus riche que ce qu'il y a dans le verre d'eau ici.

495 Ce qui est important, c'est la faune qui y vit, la biodiversité. Et la biodiversité, on demande pas de développer de nouvelles espèces, on demande de protéger les espèces.

500 Quand on parle du déboisement, de cesser le déboisement, de protéger, il y a dans le sud du Québec où se situe l'agriculture en majeure partie, des espèces spécifiques à ces types de milieux là. On retrouve des plantes rares, des espèces rares.

505 Ce qu'on veut protéger, c'est ce génome de ces plantes-là. Si elles disparaissent, ces plantes-là, si la faune disparaît, si telle espèce de grenouille, de poisson disparaît d'un milieu, bien, on peut perdre carrément un génome, on peut perdre une partie de la génétique de l'humanité. Mais il y a aussi cette richesse du milieu qu'il faut protéger.

510 Et ça l'a un impact. Et le pari qu'on prend dans ça, c'est le même pari qu'on prend en milieu forestier ou ailleurs au Québec. Il y a moyen, en 2003, de développer des techniques, des façons de faire qui vont permettre du développement économique au Québec, développement durable, du développement durable, du développement économique et la protection de l'ensemble de la biodiversité. C'est ça le défi du développement durable.

515 Si on sépare les choses, on dit, ici on fait de l'agriculture, puis là on protège la faune, on fait pas de la gestion intégrée des ressources, on fait pas du développement durable. On fait ça en vase. Moi, je produis, puis je m'occupe uniquement de produire, puis je m'occupe pas de ce qui se passe autour! C'est pas le pari que le gouvernement du Québec a pris, c'est pas le pari mondial actuellement que tout le monde a pris.

520 Et si vous voulez exporter, d'autant plus qu'on dit aussi, qu'on disait tantôt, de plus en plus les questions d'écoconditionnalité, de certification environnementale font partie des processus d'exportation. Si vous exportez un produit agricole qui est pas respectueux de l'environnement, bien, il y a des marchés qui le prendront pas, et de plus en plus il y a des marchés qui refusent. Le bois d'œuvre est un bel exemple. Aux États-Unis actuellement, il y a des marchands importants de bois d'œuvre qui n'acceptent pas du bois qui n'a pas une certification environnementale.

525 Donc le pari est de dire, oui, on peut faire de l'agriculture sur le plan économique pour ce que soit rentable, et oui, on peut aussi protéger la biodiversité, et il y a moyen d'allier ça. On pense que ça peut très bien se marier.

530 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp.

535 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

J'aimerais continuer sur cette réflexion-là. Vous ne donnez pas de cadre de référence, et là, c'est un petit peu étonnant. Prenons le milieu urbain.

540 S'il y a un milieu qui est complètement transformé par l'humanité, c'est bien le milieu urbain. Or dans le milieu urbain, on a des tas, on pense à la foresterie urbaine, on pense à des séries d'aménagements qui ont été mis en place pour s'assurer d'un certain nombre d'équilibre écologique dans le cadre urbain, mais le cadre urbain est un milieu profondément transformé. On ne s'insère pas dans la nature, on transforme la nature, mais on recrée un certain nombre de nouveaux équilibres.

545 Le milieu agricole est un milieu profondément transformé. Si on regarde la forêt antérieure, elle a été abattue, elle a été reconstruite, et j'ai l'impression que vous avez pas de typologie, en tout cas pour l'instant, vous avez pas donné de typologie d'une conception de la ville, d'une conception du milieu agricole ou du milieu forestier.

550 Il me semble qu'il y a des niveaux fort différents et que les paramètres de biodiversité et les responsabilités de biodiversité seront pas les mêmes selon le type de développement qu'on a.

555 Je sais pas si vous avez mené la réflexion théorique. Je pense aux travaux de Dansereau, bon, qui est un classique là-dessus où Dansereau prend la peine continuellement de bien identifier les niveaux trophiques et les transformations que l'activité humaine apporte à l'environnement.

560 Est-ce que vous avez pu pousser d'une manière théorique cette conception-là à l'environnement, est-ce que vous avez pu pousser d'une manière théorique cette conception-là, parce que pour l'instant, j'ai l'impression que pour vous, la biodiversité est la même en milieu agricole ou en milieu forestier, puis ça, je suis pas sûr que les objectifs soient les mêmes.

565 J'aimerais vous entendre là-dessus, voir quelles sont les grilles de référence qu'on peut avoir pour dire, ça ici, ça paraît légitime, et l'autre, ça paraît impossible à atteindre, compte tenu d'objectifs d'alimentation.

PAR LA PRÉSIDENTE:

570 J'aimerais peut-être faire intervenir également, toujours dans la même question, le fait que souvent le milieu forestier se trouve en zone publique alors que le milieu agricole, on est en territoire privé. Peut-être rajouter cette dimension aux propos de monsieur Beauchamp.

PAR M. LOUIS AUBRY:

575 Le milieu forestier, la grande partie du milieu forestier est effectivement publique, mais on intervient aussi et on travaille avec les propriétaires privés de boisés, que ce soit des grands blocs de propriétés privées ou des blocs un peu plus petits, la Fédération des producteurs de bois du Québec ou des choses comme ça.

580

585

On travaille avec ces gens-là, et ces gens-là, de plus en plus, développent, et on développe avec eux des modèles de l'exploitation de la forêt privée plus respectueux de la biodiversité mais aussi de la multiplicité des usages possibles, afin de rentabiliser ce milieu-là, milieu forestier privé.

590

Pour revenir sur votre question, effectivement on n'a pas - comment je vous dirais ça - on n'a pas développé un guide, une thématique bien campée pour dire, regarde, en milieu agricole, ça devrait être comme ça. Un beau milieu agricole devrait ressembler à ceci ou à cela.

595

C'est un peu ce qu'on disait dans notre mémoire, on pense pas que ça prend des solutions mur à mur, c'est des solutions en fonction des problèmes rencontrés et du milieu rencontré aussi. Nous, on connaît très bien les potentiels fauniques des territoires, on sait où sont les espèces menacées, où les milieux fragiles se situent.

600

Il reste encore des bassins, des portions de bassin dans la région Chaudière-Appalaches où il y a des ruisseaux à truite mouchetée pure. Si vous parlez à quelqu'un en faune aquatique, un ruisseau à truite mouchetée pure, où il y a uniquement de la truite mouchetée, on ne retrouve ça maintenant que sur la Côte-Nord et un peu au Lac-Saint-Jean, puis un petit peu dans le nord de la région de Québec, et très très occasionnel ailleurs. Il en reste encore dans Chaudière-Appalaches. On veut protéger ces lieux-là.

605

Ce sont des milieux intéressants, fragiles, donc l'intervention ou la mesure de protection sera différente là que peut-être dans une zone de Montérégie qui a été grandement modifiée et que là, il y a quelques marais d'espèces, de rainette faux-grillon pour la nommer, une petite grenouille qu'on veut protéger et qui est considérée comme menacée au Québec. L'intervention va être fort différente.

610

Donc on n'a pas développé ce modèle-là. Par contre, on est conscient que la biodiversité en milieu agricole, c'est pas la même chose qu'en milieu forestier, entièrement d'accord avec ça. Et même en milieu forestier, c'est pas pareil partout.

615

Actuellement, on vit l'exploitation dans les régions assez nordiques de caribous forestiers, les solutions sont fort différentes que dans les régions plus au sud du Québec. Donc ce qu'on propose, c'est d'adapter en fonction du milieu, de la problématique du milieu.

620

Ce qu'on dit aussi, c'est qu'on pense qu'il est possible de faire les deux (2). Et là, la Société de la faune et des parcs a développé une grande expertise de partenariat, de travailler avec les gens, et l'approche du consensus.

Je le disais tantôt, le consensus est important, la recherche du consensus, la recherche du moyen de protéger pour que tout le monde y trouve son bénéfice, faire du développement durable économique, environnemental et social.

625 Donc il y a pas de modèle, on n'a pas fait cette réflexion théorique de grand modèle de protection. Par contre, on a l'expertise de quels sont les potentiels, comment on pourrait essayer de protéger et là, ce qu'on dit, c'est qu'il faudrait travailler ensemble.

630 Il faudrait par contre que les intervenants prennent pour acquis qu'ils vont devoir aussi faire un effort de protection. Les intervenants, dans ce cas-ci, je pense aux producteurs agricoles. Il y a un effort à faire. Labourer son champ jusqu'au bord du cours d'eau, pensant que ça n'a pas d'effet, c'est pas vrai, ça l'a un effet. Une grosse pluie, le dégel le printemps, la fonte de la neige, le sol s'en va dans le cours d'eau.

635 C'est vrai qu'il y a des modèles qui ont été développés, théoriques, pour dire si on laisse une bande, si l'eau passe de façon égale dans un certain débit sur la bande, c'est vrai que ça va absorber. Mais c'est pas ça dans la vraie vie, c'est pas de même, c'est pas toujours aussi beau, c'est pas toujours pareil.

640 Donc il faut développer avec les intervenants à quoi pourrait ressembler le milieu riverain si les terres sont labourées toutes les années. La protection du cours d'eau ou des cours d'eau adjacents va être importante, en tout cas elle devra être très efficace. Si c'est un champ qui est en pâturage, qu'il y a une strate herbacée sur ce champ-là, évidemment l'érosion est moins grande.

645 Donc les solutions peuvent être différentes. Donc on n'a pas développé ce grand modèle là.

650 Par contre, on a une connaissance du terrain, on est prêt à travailler avec les gens, mais on sait aussi qu'il y a des problèmes importants. On note les problèmes de pollution qui sont là.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

655 Vous êtes prêts à travailler avec les gens, c'est pas sûr que les gens sont prêts à travailler avec vous!

PAR M. LOUIS AUBRY:

660 Ah bien là, il y en a au moins un qui est prêt à danser, la musique est là, il s'agit de trouver un partenaire!

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

665 Non, mais je veux dire, le modèle que vous apportez est fort intéressant au niveau de la démarche, puisqu'au fond, on se met tous ensemble et on regarde quel type de développement peut permettre d'atteindre de multiples objectifs. Mais la réalité de l'agriculture récente n'a pas été ça ou de la production récente n'a pas été celle-là; elle a été comme un développement en soit de la production, en tenant moins compte des autres choses.

670

Et là, évidemment faire réintervenir un nouvel acteur suppose toute une série de changements à la fois au plan mental et au plan des processus sociaux pour que tout le monde s'y mette à la roue ensemble pour trouver les aménagements et les transformations possibles.

675

PAR M. LOUIS AUBRY:

680

Je fais le parallèle avec l'exploitation forestière. Il y a quinze (15) ans de ça, l'exploitant forestier rentrait dans le bois, l'exploitant forestier des terres publiques, il allait couper les arbres. Il posait pas de questions à savoir où passait son chemin, quelle était la surface de la coupe, comment il faisait ses traverses de cours d'eau. Il faisait, là, il était en opération. Il y a quinze (15) ans, c'était ça, quinze-vingt (15-20) ans, c'était ça.

685

Depuis quinze-vingt (15-20) ans, ça a changé, et aujourd'hui, on a des modalités. On convient avec l'exploitant forestier comment il protège les cours d'eau quand il fait des traverses de cours d'eau. On fait plus trois (3) troncs d'arbres de travers puis on passe la machinerie sur les trois (3) troncs d'arbres, puis on saccage. C'est plus ça.

690

Donc on a appris à travailler avec l'exploitant, comme l'exploitant forestier a appris à travailler avec nous autres.

695

Peut-être que dans le monde agricole, ils sont peut-être pas prêts, comme vous dites, mais nous, on vous dit qu'on a développé une expertise de travail en partenariat avec les gens, on est rompu à ce type de processus là, on l'expérimente déjà en milieu agricole, on a déjà fait des choses avec le monde agricole, ce qu'on dit, c'est qu'il faut poursuivre dans cette voie-là et il faut que le signal soit donné clairement pour aller dans cette voie-là. Sinon, c'est deux (2) solitudes qui vont continuer à s'ignorer, puis il y aura pas de développement durable et de gestion intégrée du milieu si les deux (2) solitudes s'ignorent.

700

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Lafond.

705

PAR M. RENÉ LAFOND:

Oui, je voudrais ajouter quelques éléments d'information complémentaire.

710

On parlait de biodiversité particulièrement tout à l'heure, puis monsieur Aubry a souligné qu'il y a une biodiversité qui est propre dans le milieu agricole, et c'est effectivement le cas.

Et c'est une zone, la zone agricole qui est celle qui présente le plus de potentiel pour l'agriculture, mais qui aussi présente beaucoup de potentiel pour la faune, parce qu'on est dans des endroits où, bon, le climat est meilleur, les conditions sont meilleures, et on retrouve là des espèces qui ont des habitats dans ce milieu-là et qui sont propres à ce milieu-là et qu'on ne pourra jamais réimplanter ou avoir ailleurs dans les forêts du nord du Québec par exemple.

715

Donc il y a un objectif de maintien de la biodiversité ou du moins pour les espèces qui sont propres au milieu agricole et qui, dans bien des cas, si on regarde la liste des espèces menacées au Québec, se retrouvent plus particulièrement dans le milieu agricole.

720

Ça, je pense qu'il y a des engagements gouvernementaux, il y a des engagements même planétaires à la conservation de la biodiversité, puis je pense qu'on a un rôle à jouer là-dedans, dans le maintien de la biodiversité, autant en milieu agricole qu'ailleurs.

725

Et je voulais revenir à un autre élément. Tout à l'heure, on parlait bien sûr des bandes riveraines comme des filtres, bon, à la pollution, aux contaminants, au phosphore, etc. Mais nous, on l'a dit dans nos documents, on le répète dans notre mémoire, on considère que la faune est aussi un indicateur de la qualité de l'environnement, une sentinelle. Et si ça va mal dans le milieu agricole, si la qualité de l'eau, la qualité des habitats se détériore, normalement la faune devrait signaler finalement ces difficultés-là ou ces problèmes-là qu'on retrouve dans le milieu et être un avertissement en fait qu'on doit intervenir.

730

Alors c'est quelques précisions que je voulais ajouter.

PAR LA PRÉSIDENTE:

735

Monsieur Trencia.

PAR M. GUY TRENCIA:

740

Toujours sur le thème de la biodiversité! On a déjà mentionné devant la Commission que le Québec comme le Canada sont signataires depuis 1992 de la Convention internationale de Rio sur le maintien de la biodiversité, donc c'est pas une préoccupation récente. Ça date quand même de onze (11) ans.

745

Puis on a l'intention, je pense comme gouvernement du Québec, d'honorer notre signature puis d'assumer les responsabilités de préserver la biodiversité, pas uniquement dans le nord du Québec ou à l'ouest, mais également dans le sud où on retrouve la plus grande richesse végétale et animale.

750

On a également la notion de gestion intégrée des ressources. La gestion intégrée des ressources, ça veut pas dire qu'on prend cent kilomètres carrés (100 km²) puis on se divise chacun notre petit morceau de X kilomètres carrés. Ça veut dire qu'on essaie d'optimiser l'utilisation du territoire pour tirer le meilleur parti sans nécessairement nuire à tout le monde.

755

On peut pas réserver un territoire uniquement au maintien de la biodiversité, mais on peut pas non plus réserver un territoire uniquement au maintien de l'agriculture ou à des villes. Ça prend un équilibre, ça prend une harmonie, donc ça prend un dialogue entre les différents intervenants.

760 On a, à la Société, un comité sur la gestion intégrée des ressources qui s'est mis en
place il y a déjà un an; ses travaux ont été un petit peu déviés pour participer aux travaux de la
Commission, et on a l'intention de continuer à travailler dans ce domaine-là avec des objectifs
de mieux définir des points précis et des objectifs précis à rencontrer au niveau du maintien de
la biodiversité, des habitats à préserver, puis les modalités pour la mise en application.

765 Puis également dans notre mémoire, on a proposé, peut-être que vous alliez y revenir,
mais on a proposé la mise en place d'un fonds pour justement, à la mesure des pertes qu'on a
déjà évaluées dont vous avez pris connaissance dans le document, sur l'évaluation des
répercussions économiques, on suggère la mise en place d'un fonds justement pour aider
770 l'ensemble des intervenants à restaurer les habitats, à tout le moins en partie, de ce qui a été
perdu au fil des dernières décennies.

Également là aussi la convergence des besoins de chacun, aussi bien au niveau de
l'agriculture que de l'environnement que de la faune et que de la santé. Les mesures de
775 protection, c'est pas juste uniquement des mesures pour protéger la biodiversité, mais c'est
aussi des mesures qui visent à préserver la santé des gens.

L'exemple qu'on peut donner, c'est peut-être le béluga du Saint-Laurent qui est connu
d'à peu près tout le monde. Les gens savent peut-être que le béluga montre les signes de
780 pathologies de cancers qui sont assez fréquemment répertoriés aussi chez les employés
d'aluminerie, alors le béluga, c'est peut-être l'indicateur de la santé de l'environnement qui est
le reflet de ce qui nous touche aussi, nous les humains.

Il y a d'autres exemples au niveau de la faune au Québec. On a mentionné, au niveau
785 des modulateurs endocriniens, les possibles risques associés par exemple à la déformation des
membres chez les amphibiens, des grenouilles à trois (3) pattes, qui pouvaient être expliqués
par la présence de pesticides dans les mares où ces animaux-là vont faire leur reproduction par
exemple.

790 Alors c'est un peu les points que je voulais apporter.

PAR LA PRÉSIDENTE:

795 Le rétablissement ou le maintien de la biodiversité, c'est un projet qui est quand même
ambitieux. On a pu noter les impacts que vous avez relevés dans les documents que vous avez
déposés à la Commission, alors on peut pas nécessairement tout faire en même temps.

Est-ce que déjà à la Société, vous avez pensé à des priorités d'actions en zone agricole,
à une façon d'aborder la question et d'essayer de proposer des solutions pour résoudre les
800 problèmes que vous soulevez?

PAR M. LOUIS AUBRY:

805 Notre mémoire fait état de la mise en place d'un moratoire sur le déboisement dans trois (3) régions principalement. On pense qu'il y a là une priorité d'action pour éviter de perdre les quelques boisés qui peuvent demeurer ou rester, marais ou boisés dans cette région-là qui sont abattus ou remplis pour en faire de plus grandes surfaces de culture et d'épandage. C'est là une priorité qu'on mentionne dans notre mémoire.

810 L'autre aspect que je vous disais aussi tantôt, c'est la protection du milieu riverain. Ça ne règle pas tout, ça ne réglera pas tout, mais on pense qu'il y a là une priorité à laquelle on doit s'attaquer, s'assurer qu'il y aura une protection adéquate des milieux riverains pour la qualité de l'eau qui va circuler, la qualité des milieux de vie qui vont en résulter et les effets que ça l'a sur l'ensemble de la biodiversité.

815 Donc les deux (2) principales priorités peut-être, dans un premier temps, me semblent être ça, je voudrais pas les lister. On a dix-neuf (19) recommandations, on les a pas mises par ordre d'importance, mais vous avez là, je pense, les deux (2) grands secteurs de préoccupation sur lesquels on est le plus inquiet aujourd'hui.

820

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Marquis.

825

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci madame la Présidente. Alors j'avais trois (3) petites précisions et une question. Donc je vais commencer avec la question qui d'ailleurs a été introduite par monsieur Trencia.

830

C'est-à-dire qu'effectivement, vous nous avez présenté un rapport suite au questionnement de la Commission, mentionnant les coûts de restauration qui sont assez importants. Peut-être que vous voudriez m'en parler un peu plus.

835

Mais le point sur lequel j'aimerais que vous nous parliez, c'est justement votre recommandation 16 qui est celle de créer un fonds d'aide destiné à appuyer des projets de restauration de l'environnement, des projets reliés à l'agriculture.

840

Ce fonds-là, dans votre esprit, il serait alimenté de quelle source et géré de quelle façon? C'est un peu ça, je pense, qui pourrait être intéressant de connaître, d'avoir un peu plus de détail sur ce fonds-là.

PAR M. LOUIS AUBRY:

845

Le fonds comme tel, les sources de financement peuvent être multiples. Tantôt, je disais dans la présentation, il faudrait faire contribuer l'ensemble des intervenants du monde agricole et non pas uniquement les producteurs.

850 Il y a plein d'intervenants qui tirent des bénéfices, donc il y aurait, on pense, on n'a pas une formule à proposer spécifiquement, mais il y a plein d'exemples où il y a eu partenariat entre l'entreprise privée et le gouvernement. C'est des exemples.

Donc il est possible...

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

855

Dans votre rapport, vous parlez de quelque chose de l'ordre de un milliard (1 MM\$), alors ça demande des fonds!

PAR M. LOUIS AUBRY:

860

Ça demande beaucoup de fonds, effectivement. On se dit, voici le besoin en matière d'aménagement d'habitat faunique, les besoins sont très grands. Évidemment, on fera pas tout la première année. C'est un processus dans le temps.

865

Les sommes d'argent pourraient venir d'où! Ce qu'on vous dit, c'est on pense que ce qui est gagnant actuellement, c'est des partenariats privés et publics. On pense que le gouvernement devrait investir là-dedans, il y a différentes formes d'investissement que le gouvernement peut faire, des mesures fiscales ou autres. L'entreprise privée devrait participer, comme elle a participé dans d'autres projets et qu'elle le fait encore.

870

Je vous disais par exemple les chasseurs et les pêcheurs investissent annuellement deux millions (2 M\$), à toutes les années, les chasseurs et les pêcheurs investissent deux millions (2 M\$) en aménagement d'habitat faunique.

875

Il y a plein d'organismes qui pourraient être sollicités. Mais le modèle sous une forme de partenariat privé-public semble le plus gagnant dans un modèle comme ça.

880

De dire que le public va tout payer, ça l'a pour effet de déresponsabiliser ou de désensibiliser les gens à la protection. Donc on pense qu'il y a là un partenariat important gouvernemental-privé.

885

Quant aux montants, bon, il faut faire les montages. Nous, on lance l'idée qu'il y a un besoin, on a quantifié ce besoin-là global, évidemment on peut pas tout reboiser du jour au lendemain, mais il y a des programmes.

890

Je reprends l'exemple de Fonds jeunesse dans lequel on a fait travailler, nous, des jeunes, on a créé de l'emploi pour des jeunes, il y avait un partenariat de cent vingt-cinq millions (125 M\$) du gouvernement, cent vingt-cinq millions (125 M\$) du privé, puis en plus de ça, il fallait, nous, "backer" piastre dans la piastre en plus. Donc la piastre, il y en avait une autre piastre du gouvernement qui venait. Mais on faisait travailler des jeunes sur des projets d'aménagement, de reboisement, de revégétation, d'aménagement faunique et autres.

Il y a ce type de partenariats qui peuvent être montés qui sont intéressants.

895 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Un petit peu relié à ceci, c'est qu'évidemment, je pense qu'au niveau restauration, vous parliez beaucoup tantôt de deux (2) choses, de bande riveraine et de déboisement.

900 Quand vous parlez de moratoire sur le déboisement, voyez-vous de la même façon les anciennes superficies cultivées qui sont en friche par rapport aux boisés plutôt naturels qui existent dans les régions?

PAR M. GUY TRENCIA:

905

Quand on a exposé les répercussions du développement de l'industrie porcine sur la faune et ses habitats, il a été question du déboisement puis quelles seraient les normes à respecter, puis les pourcentages. Il y a eu beaucoup de questions de différents intervenants autour de ça.

910

Nous, on prend comme base qu'en bas de cinquante pour cent (50 %) de surface boisée dans un bassin versant ou un territoire en particulier, en bas de cinquante pour cent (50 %), on commence à voir des effets de la fragmentation forestière. La fragmentation forestière, c'est la petitesse des parcelles résiduelles de bois, c'est l'isolement de ces parcelles-là et c'est également l'effet de bordure. C'est un ensemble de choses qui font qu'on parle de fragmentation.

915

Donc il faut prendre le portrait d'aujourd'hui du territoire puis constater ce qui nous reste, que ce soit une ancienne terre agricole ou autre chose, puis le considérer dans le pourcentage qu'on cherche à atteindre ou à maintenir sur un territoire donné, sans égard à sa vocation antérieure.

920

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

925

Alors c'est pourquoi vous parlez beaucoup de restauration, parce qu'effectivement...

PAR M. GUY TRENCIA:

Bien oui.

930

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

... on parle de grandes superficies, parce qu'il y a quand même des superficies importantes qui sont passées en friche.

935

PAR M. GUY TRENCIA:

Oui.

940 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

On le voit un peu avec les superficies en agriculture aujourd'hui, le deux milliards d'hectares (2 MM ha) par rapport aux trois milliards d'hectares (3 MM ha) il y a un certain nombre d'années, c'est quand même une différence importante.

945

Alors celui qui a été soit perdu pour l'urbanisation ou encore abandonné, vous le voyez de la même façon que les boisés naturels?

PAR M. GUY TRENCIA:

950

Bien en fait, si on prend les trois (3) rapports qui ont été déposés sur le déboisement dans les trois (3) principales régions, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Montérégie, le bilan net est toujours déficitaire au niveau des boisés, dans ces trois (3) régions-là, en zone verte en tout cas.

955

On parle de huit mille neuf cents hectares (8900 ha) en Chaudière-Appalaches, quatre mille trois cents (4300 ha) en Centre-du-Québec et six mille six cent soixante-dix-huit (6678 ha). C'est sûr qu'il y a des superficies qui ont été reboisées, mais ces superficies-là ont été enlevées du calcul. Ça, c'est une valeur nette et non pas une valeur brute de ce qui a été perdu.

960

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Mais la forêt, c'est sûr, je suppose, soixante-soixante-dix (60-70) ans, et moi qui aime bien justement aller dans la nature, et je retourne souvent dans des endroits qu'on retrouve, anciennes maisons, pommiers, etc., et qui étaient en culture et qui aujourd'hui sont en train de reprendre en tremble, en peuplier, boisés qui n'ont pas trop de valeur, alors je ne sais pas si on doit considérer ces boisés-là de la même façon que les boisés naturels?

965

PAR M. LOUIS AUBRY:

970

Vous avez dit de quoi d'intéressant, qui n'ont pas la même valeur. Ils ont pas la même valeur économique, mais ils ont aussi et surtout pas la même valeur faunique.

Un boisé mature, une cédrière mature puis une terre en friche, en tremble, ça n'a pas nécessairement la même valeur. Ce qu'on veut protéger ici, c'est, dans les trois (3) régions, le problème est accentué dans les trois (3) régions qu'on vous a identifiées, et on dit, à cet endroit-là, il devrait y avoir un moratoire sur le déboisement, parce qu'il y a là une perte. On dit pas, on veut tout arrêter, puis touchez plus à rien, puis on s'en reparlera dans vingt (20) ans!

975

980

Ce qu'on dit, mettez un moratoire, puis on a une recommandation pour dire, là, il faut avoir une stratégie d'approche concertée de l'ensemble des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux. Donc on dit, il faut avoir une approche concertée.

985 Parce que si on continue à déboiser dans certaines régions, à la vitesse où on va, il y a certains milieux qu'on pourra jamais reconstituer, même si ça repousse en tremble ou en fardoche ou en aulnaie.

990 Donc on se dit, il y a là, en tout cas, nous, on note, et le bilan est négatif. Au global pour l'ensemble du Québec, on est d'accord. Il y a des terres en friche qui ont été abandonnées qui sont retournées à l'état nature, on ne nie pas ça du tout.

995 Mais dans les trois (3) régions les plus concernées, on dit qu'on a là un problème, et le défaut de la qualité, ces trois (3) régions-là sont dans des régions riches du Québec. Elles sont riches parce qu'elles sont bonnes en degrés-jour, elles sont peut-être bonnes pour l'agriculture du maïs, elles sont intéressantes pour ça, mais elles sont aussi bonnes et intéressantes pour certaines espèces fauniques. On retrouve pas les mêmes espèces du sud au nord.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1000 Bon, je reviens à mes deux (2) petites précisions, sur le plancher des porcs ou des vaches, je sais pas de quelle façon qu'on veut mentionner ça!

1005 C'est que dans votre rapport, évidemment vous en avez pas parlé, oui, vous en avez effectivement parlé dans votre présentation, mais vous écrivez une prémisse dans laquelle on dit:

"Des études ont cependant démontré le lien existant entre l'industrie porcine et la culture du maïs."

1010 On a entendu différentes choses ici, mais on a aussi entendu le contraire. Alors je ne sais pas si vous voulez expliquer davantage, parce qu'on nous a, à certaines occasions, montré que le lien porc et maïs ne semble pas être ce que vous indiquez là.

1015 Alors avez-vous des sources à cet effet-là?

PAR M. LOUIS AUBRY:

1020 Ce qu'on va vous dire, j'ai pas assisté à tous les travaux, à tout ce qui a été dit, mais j'ai lu un peu, j'ai suivi un peu dans les journaux, puis bon, un aspect aussi où on disait, il y a pas de lien parce que c'est pas le Québec qui fixe le prix du maïs, et la production du Québec n'est pas tellement grande sur l'ensemble de l'échelle, puis compte tenu qu'on fixe pas le prix du maïs, c'est pas le Québec qui est un maître d'œuvre dans le maïs, puis il y a pas de lien avec le porc. Qu'on fixe ou qu'on fixe pas le prix, il n'en demeure pas moins qu'il y a de plus en plus de grandes cultures en maïs.

1025 Quel est le lien maintenant avec l'industrie porcine, on donnera une référence un petit peu plus loin, mais sur le terrain, ce qu'on constate, c'est que de plus en plus il y a de

1030 concentration animale, on change les méthodes d'élevage. Les vaches ne vont plus dans les champs, les vaches restent en stabulation - c'est tu de même qu'on appelle ça - elles restent dans l'étable et on les nourrit, et les porcs la même chose.

Et là, il y a concentration d'unités animales, pour rentabilité, pour toutes sortes de considérations économiques qu'on ne nie pas et qu'on ne veut pas décrier non plus.

1035 Mais il y a un besoin de nourriture. La nourriture, c'est le grain, et il se fait de plus en plus de maïs. Nous, on constate ça sur le terrain, on voit qu'il y a de plus en plus de maïs et de plus en plus de concentration d'unités animales.

1040 Et là, on se dit, bon, il y a un lien, c'est sûr qu'il y a un lien entre les deux (2). Est-ce que tout le maïs nouvellement produit au Québec sert uniquement à la production porcine!

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1045 Il y a beaucoup de maïs d'ensilage aussi qui sert pour la production laitière.

PAR M. LOUIS AUBRY:

Qui sert pour la production laitière aussi.

1050 **PAR M. GUY TRENCIA:**

1055 Dans le mémoire à la page 1, dans les notes de bas de page, vous avez une référence: "J. Painchaud, 1999, La production porcine et la culture du maïs: impacts potentiels sur la qualité de l'eau. Le Naturaliste canadien, hiver 99." Donc c'est la principale référence sur laquelle on s'appuie.

1060 Mais on a aussi vécu dans une vie antérieure, une association Environnement et Faune, et on était avec les gens du ministère de l'Environnement qui recevaient les demandes de certificats d'autorisation, puis on sait très bien que pour justifier les autorisations, les certificats d'autorisation dans le domaine porcin, les gens prévoyaient des cultures de maïs parce que ça valorisait beaucoup plus les lisiers, ça acceptait des doses beaucoup plus importantes d'azote, phosphore, potassium.

1065 Donc on sait qu'il y a une association, sans nécessairement que ce soit l'explication de tout, là.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1070 Un autre petit point sur lequel j'aimerais avoir votre opinion, c'est qu'en bas de la page 2 et au début de la page 3, vous écrivez:

"De plus, le vieillissement des structures d'entreposage existantes augmentera les risques de déversement."

1075 Je me demandais quelle différence vous faites avec ce type d'infrastructure par rapport à des infrastructures, un peu comme mon collègue le demandait tantôt, les infrastructures municipales d'aqueduc ou d'autres qui effectivement ont une durée de vie aussi?

1080 Et on sait très bien que dans la ville de Montréal, il s'en perd de l'eau. Alors quelle différence vous faites en mentionnant une chose semblable ici, ces structures-là sont construites avec une durée de vie comme toute autre structure, toute infrastructure?

PAR M. LOUIS AUBRY:

1085 Je suis pas sûr que j'ai bien saisi votre lien avec la perte d'eau dans les villes, là, l'approvisionnement en eau dans les villes.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1090 C'est une infrastructure qui a été bâtie pour une certaine durée, et puis à un moment donné, on devrait la reconstruire ou la réparer, mais c'est la même chose là?

PAR M. LOUIS AUBRY:

1095 Oui, mais ce qu'on vous dit ici, c'est que compte tenu des quantités de lisier entreposées, et lorsqu'il y a déversement, et je l'ai dit tantôt dans ma présentation, c'est vrai que ça n'arrive pas souvent, mais lorsque ça arrive, le dommage est grand.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1100 Non, mais je parle de la durée, je parle pas des déversements accidentels parce qu'une fosse déborde ou quelque chose.

1105 Je parle de la durée, là. Ces constructions-là, pour moi, sont construites de la même façon que les autres, avec une durée, avec les problèmes inhérents à toute infrastructure.

PAR M. LOUIS AUBRY:

1110 Et nous, dans une de nos recommandations, on dit qu'on devrait apporter des mesures de protection en fonction de la proximité de milieux sensibles plus grandes pour éviter tout déversement accidentel au bout de la durée de vie ou près de la fin de la durée de vie de cette structure-là.

1115 Parce que si on se rend, mettons, une structure de vingt-cinq (25) ans, puis on l'étire jusqu'à vingt-cinq (25) ans, mais la vingt-quatrième année il y a un déversement, parce que la structure a commencé à faiblir, et s'il n'y a pas eu de mesures de protection adéquates au cas

où il y aurait déversement, ce qu'on vous dit ici, c'est que quand il y a déversement, c'est grave. D'autant plus qu'on est près d'un milieu sensible.

1120 Un déversement accidentel important dans un ruisseau va avoir pour effet de tuer à peu près tout ce qui vit dans ce cours d'eau là et là, on en a pour quelques années à restaurer et à rétablir ce cours d'eau là.

1125 C'est dans ce sens-là qu'on le présente. C'est de dire, oui ils ont été bâtis pour vingt-cinq (25) ans, mais c'est comme les pétroliers, ils ont été bâtis pour vingt-cinq (25) ans, mais à tous les ans, il en coule un!

PAR LA PRÉSIDENTE:

1130 Monsieur Lafond.

PAR M. RENÉ LAFOND:

1135 Bien, pour compléter! On ne remet pas en question nécessairement la durée de vie de la structure de l'entreposage, en fait. Elle a une durée de vie de vingt (20) à vingt-cinq (25) ans.

1140 Ce qu'on voulait amener dans notre document, c'est connaissant cette durée de vie de ces structures d'épandage là, nous, on juge important de mettre en place des dispositions qui vont faire en sorte qu'à partir d'un certain moment donné, on soit plus vigilant concernant ces structures-là. Donc de procéder plus régulièrement peut-être à des inspections de ces structures-là de façon plus fréquente, plus assidue, particulièrement dans le cas où ces structures-là sont à proximité de sites sensibles.

1145 Peut-être de prévoir des structures d'urgence ou des moyens pour faire en sorte que s'il y a un déversement accidentellement ou s'il y a une fissure, qu'il y ait une récupération finalement du lisier perdu, sans que ça puisse se rendre au cours d'eau, dans le cas où ces structures-là sont à proximité de sites sensibles. C'est simplement ça qu'on voulait dire.

1150 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Une dernière question, parce que le temps est déjà écoulé!

1155 La semaine dernière, on a rencontré l'UPA, et monsieur Pellerin, alors qu'on lui posait des questions sur les bassins versants, la notion de bassin versant, nous a cité en exemple la rivière Boyer comme étant une belle réussite d'intervention.

1160 Alors je voudrais avoir un peu votre réaction en rapport avec la rivière Boyer, parce que dans votre mémoire, vous dites:

"Le cas de la rivière Boyer, située dans la région de Chaudière-Appalaches, est un bon exemple d'un bassin versant fortement perturbé par l'exploitation agricole et particulière celle de type porcin."

1165 **PAR M. LOUIS AUBRY:**

C'est un bel exemple, je vais laisser Guy Trecia qui était sur le comité du dossier de la rivière Boyer, mais c'est un bel exemple.

1170 On n'a pas complété l'ensemble des étapes du bassin versant. On a identifié les problèmes, on a partagé les problèmes, on a commencé à travailler sur des pistes de solutions, lesquelles pistes de solutions n'ont jamais été mises en œuvre.

Et au contraire, ça continue à se dégrader.

1175

PAR M. GUY TRENCIA:

Le projet de la rivière Boyer a été supporté financièrement par le Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 qui vient à terme, qui est venu à terme le 31 mars dernier.

1180

Le comité qui travaille à la restauration a un rapport préliminaire qui n'est pas encore public, qui fait le point sur cinq (5) années d'action dans le bassin. J'en ai pris connaissance, puis je vais vous dire que je suis ambivalent face à l'expérience, parce qu'il y a des choses qui vont bien, puis il y a des choses qui vont moins bien.

1185

Ce qui va bien, c'est la bonne volonté des gens, dans une assez bonne mesure, parce que vous avez, par exemple sur le territoire de la rivière Boyer, deux cent soixante-quinze (275) producteurs agricoles environ. Il y en a, de ceux-là, cent quatre-vingt-treize (193) qui reçoivent des services-conseils. C'est énorme, c'est plus que je pense beaucoup d'endroits au Québec, sinon c'est la meilleure place au Québec pour l'abonnement à des services-conseils, pour avoir des meilleures pratiques agricoles. Puis ça, je pense que c'est tributaire de l'effort de sensibilisation puis de communication qu'il y a eu, puis de mobilisation du milieu.

1190

Par contre, pendant que les gens déploient de la bonne volonté, pendant que les gens aussi ont investi énormément d'argent, les gens et le gouvernement, on avait déjà dit devant la Commission que c'est près de sept millions de dollars (7 M\$) qui ont été mis en assainissement au niveau municipal et agricole. Ce qu'on constate depuis le portrait de 1998, c'est qu'on est passé de vingt-trois mille (23 000) unités animales à vingt-huit mille (28 000) unités animales. On a augmenté de vingt pour cent (20 %) la production animale dans le bassin.

1195

1200

Et la culture de maïs est passée de sept pour cent (7 %) à treize pour cent (13 %), la culture de foin de soixante-douze (72 %) à cinquante pour cent (50 %). Donc les cultures plus agressives au niveau environnement ont augmenté, puis les cultures moins dommageables comme le foin ont régressé.

1205

Pourtant, il y a plein de gens de bonne volonté, là, mais il n'y a aucun contexte légal qui nous amène à des objectifs à rencontrer puis des résultats au niveau de la qualité de l'eau, au niveau de la biodiversité, au niveau d'un paquet de choses qu'on mentionne dans notre ensemble de préoccupations.

1210

Donc c'est un peu le portrait de la rivière Boyer. Je dirais pas que c'est un échec, c'est probablement une des meilleures bases de référence au niveau de l'industrie porcine, parce que c'est la production principale dans ce territoire-là et il n'y a pas d'industrie, il n'y a pas de municipalité pour venir brouiller les cartes, le signal.

1215

Ce qu'on lit dans le territoire, c'est directement tributaire de l'activité agricole et de l'industrie porcine en particulier qui était responsable à l'époque de soixante-dix pour cent (70 %) des surplus. Mais l'industrie porcine est responsable à quatre-vingts pour cent (80 %) de l'accroissement des unités animales.

1220

Alors ça vous résume un petit peu l'évolution de la situation sur ce territoire-là à venir jusqu'à tout récemment, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1225

Alors je vous remercie.

Je tiens à vous remercier d'avoir participé à cette deuxième partie de la consultation publique, mais également à la première partie de la consultation publique où de région en région, la Société de la faune et des parcs était présente et est intervenue dans les échanges avec la Commission et le public sur la question de la production porcine.

1230

Alors je tiens en mon nom personnel et au nom de mes collègues à vous remercier très sincèrement de cette participation qui a été très exigeante dans le cas de votre organisme.

1235

PAR M. LOUIS AUBRY:

J'accepte volontiers les remerciements au nom de tous mes collègues qui ont participé au niveau régional et au niveau central, au niveau de la direction centrale, à la préparation des documents et au suivi de la Commission et de vous conseiller, de fournir les informations requises.

1240

J'accepte volontiers les remerciements, merci.

1245

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci. J'ajouterais même que c'est très courageux de votre part que de venir déposer un mémoire devant la Commission. Je le note également.

1250

PAR M. LOUIS AUBRY:

Merci.

1255

GÉRARD DENOVAL

PAR LA PRÉSIDENTE:

1260

Alors j'invite maintenant monsieur Gérard Denoual. Alors bonjour monsieur Denoual.

PAR M. GÉRARD DENOVAL:

1265

Madame la Présidente, messieurs les Commissaires! Tout d'abord, je tiens à remercier la Commission pour l'occasion qui m'est donnée ici ce soir de vous présenter une méthodologie d'intégration du développement durable dans la production porcine au Québec.

1270

Je précise quand même que mon mémoire porte essentiellement sur l'aspect mise en œuvre du développement durable. C'est-à-dire que mon objectif n'est pas de décrire tel ou tel modèle de production avec ses avantages et ses inconvénients, donc je prendrai pas position et il y aura pas d'argumentation non plus sur tel ou tel aspect de la production porcine.

1275

Mais simplement l'objectif, c'est d'essayer de voir comment on peut, comment savoir dans quelle mesure la production porcine peut être durable ou comment on pourrait savoir s'il y a un modèle de production porcine qui pourrait être plus durable qu'un autre.

1280

Je précise également que la méthodologie peut s'appliquer au modèle global en général ou à des aspects du modèle, tout compte fait, ou même dans d'autres secteurs d'activités, puisque c'est inspiré d'un travail universitaire qui, je le dirai tout à l'heure, qui est sur un autre sujet.

1285

Donc la présentation du mémoire, c'est la suivante! Donc tout d'abord, on verra qu'est-ce qui a motivé le dépôt du mémoire, ensuite quelques mots sur le développement durable, donc la méthodologie d'intégration où on parlera d'études de durabilité, bon, d'outils, d'indices de durabilité aussi et puis pour finir, une brève conclusion.

1290

Donc qu'est-ce qui a motivé le dépôt de ce mémoire! Donc moi, je suis actuellement étudiant à Sherbrooke à l'université et je viens de terminer, je termine en ce moment une maîtrise en environnement.

1295

Mais je dirais qu'au-delà des questions environnementales, c'est le développement durable qui m'intéresse et puis en particulier sa mise en œuvre, et ça s'est traduit par mon essai de maîtrise sur l'intégration du développement durable dans la gestion de projet, en prenant comme exemple le transport, qui s'est fait en collaboration avec le Service de développement durable du ministère de l'Environnement.

1300 Donc quelques mots sur le développement durable! Donc moi, je reprendrai pas la définition célèbre du rapport Brundtland, mais simplement rappeler, comme l'ont dit les personnes avant moi tout à l'heure, qu'il y a trois (3) dimensions dans le développement durable: sociale, économique et environnementale.

1305 Moi, je dirais que le développement durable, l'objectif du développement durable, c'est le développement de l'humain en tant qu'individu ou en tant que collectivité, collectif. On parle de satisfaire les besoins actuels et les besoins des générations futures. Donc ça, c'est la dimension sociale.

Que le moyen pour arriver à ce développement, c'est l'économie, mais que la condition, c'est l'environnement. C'est un petit peu comme ça que je le définis.

1310 Et puis s'il y a trois (3) dimensions, bien, il y a un défi, il y a un défi majeur, c'est comment intégrer ces trois (3) dimensions.

1315 Donc on peut dire aussi que le développement durable est confronté à un gros paradoxe, puisque c'est quand même un concept qui est très très populaire; de plus en plus de personnes et d'organismes s'en réclament dans leur discours, dans leurs actions, mais paradoxalement, il y a encore très très peu d'outils de mis en œuvre concrets de développement durable.

1320 On peut dire que ça tient peut-être d'une part au fait que le concept est quand même relativement nouveau, toute la société s'est pas encore adaptée à cette nouvelle vision du dével*oppement. Donc les outils sont pas encore développés.

1325 Je peux faire le parallèle avec la gestion de projet par exemple. Il y a vingt (20) ans ou il y a trente (30) ans, on fabriquait pas une auto comme on la fabrique maintenant, mais pour des questions de compétitivité, rentabilité, il y a des outils qui ont été mis en place pour pouvoir produire moins cher plus vite et ainsi de suite. Donc ça peut être pareil pour le développement durable.

1330 Également aussi, la deuxième chose, c'est qu'on est confronté aussi à un manque d'information, en particulier au niveau des coûts externes. C'est-à-dire qu'on maîtrise pas vraiment, que ce soit des coûts sociaux ou environnementaux, on les connaît pas, donc ça fait aussi que souvent il y a des décisions qui sont prises avec quand même une part de subjectivité.

1335 Donc si on entre maintenant un petit peu dans la méthodologie! Elle est basée un petit peu sur une étude de durabilité qui va comporter quatre (4) étapes. D'abord identifier les composantes de développement durable, une sélection des composantes, l'étude et après, une synthèse des résultats pour décision et choix. Donc je vais détailler un petit peu ça dans les minutes qui viennent.

1340

Donc identifier les composantes, c'est quoi, bien, c'est de faire la liste la plus exhaustive possible de toutes les composantes de la production porcine qui peuvent avoir un impact, positif ou négatif, dans l'une des trois (3) dimensions du développement durable.

1345 Donc pour ça, il y a des outils, entre autres, bon, des présentations thématiques qui ont été faites au début des audiences. Les mémoires, moi, j'ai eu l'occasion aussi d'assister à l'intégralité d'une première partie à Sherbrooke, aussi j'ai lu quand même quelques mémoires, il y a une telle richesse d'information dans ces informations, où on retrouve beaucoup beaucoup de composantes dans ces informations.

1350 Il y a des listes aussi génériques de composantes du développement durable qu'on trouve, bon, pour d'autres secteurs. Consultation d'experts, bon, des outils aussi qui sont utilisés déjà en étude d'impact ou en évaluation environnementale stratégique. Analyse du cycle de vie qui peut donner de l'information, par exemple, au niveau des impacts environnementaux, mais là, il faudrait définir le produit.

1355 Et puis le chemin de transformation, donc là, moi, je reprends un peu le schéma classique, transformation qu'on retrouve en industrie ou autre. Si on part du principe, mettons qu'une porcherie, c'est un problème de transformation, donc on va avoir des intrants et des extrants, et regardons un petit peu qu'est-ce qui rentre dans une porcherie, qu'est-ce qui en sort, et en regardant les différents niveaux, on va voir un petit peu quels sont tous les impacts et quelles sont les composantes.

1360 Et puis le chemin de transformation, donc là, moi, je reprends un peu le schéma classique, transformation qu'on retrouve en industrie ou autre. Si on part du principe, mettons qu'une porcherie, c'est un problème de transformation, donc on va avoir des intrants et des extrants, et regardons un petit peu qu'est-ce qui rentre dans une porcherie, qu'est-ce qui en sort, et en regardant les différents niveaux, on va voir un petit peu quels sont tous les impacts et quelles sont les composantes.

1365 Donc là, on peut parler de nourriture, règlements, enfin tout ce qui va rentrer, puis on peut prendre l'exemple de la nourriture, donc on peut remonter effectivement à la culture, aux pesticides qui sont mis pour la culture des aliments et ainsi de suite, à la fabrication des pesticides aussi, quels sont les impacts aux niveaux socio-économiques et environnementaux.

1370 La deuxième étape, donc, c'est de sélectionner les composantes les plus pertinentes. Donc c'est bien évident que la liste des composantes peut quand même être très très imposante, et donc, il y a un besoin de prendre les plus pertinentes.

1375 Donc ça, ça va être fonction un petit peu des orientations que donne la Commission par exemple au travail qu'elle va faire, aux enjeux aussi qui sont là en ce moment, les ressources disponibles en fonction du temps qu'on a, des finances, des ressources humaines, le niveau de profondeur souhaité.

1380 Tout à l'heure, bon, l'exemple que j'ai pris sur la nourriture, est-ce qu'on est intéressé à savoir si la production d'un pesticide qui va se faire à un autre endroit, est-ce qu'on est intéressé à faire entrer cet impact-là dans le cadre de la production porcine, savoir jusqu'à quel niveau on va aller.

1385 Et puis il y a également l'état des connaissances. Donc j'ai dit un petit peu tout à l'heure, surtout au niveau des coûts, donc là où on a quand même un petit peu une méconnaissance, donc ça peut aussi amener à faire une sélection au niveau des composantes.

1390 Donc là, on retrouve aussi des outils, un petit peu les mêmes que ceux de tout à l'heure. Les mémoires aussi peuvent amener comme une hiérarchisation au niveau des composantes ou des impacts, c'est-à-dire qu'à partir des mémoires, on peut être amené à faire une première sélection dont les groupes de travail ou experts, c'est-à-dire effectivement travailler à plusieurs.

 La méthode Delphi aussi donc est une méthode de consultation avec laquelle après on fait une moyenne pour effectivement arriver à faire une sélection de composantes.

1395 La troisième étape, c'est l'étude des composantes. Donc là, l'étude, donc il y a effectivement deux (2) possibilités: ou on essaie de faire une étude qui va être quantitative, donc ça, c'est sûr que c'est l'idéal si on sait chiffrer, si on sait lire combien, pour prendre l'exemple de la balance commerciale, donc combien rapporte d'argent effectivement au Québec la production porcine. Donc ça, c'est une évaluation qui est quantitative.

1400 Par contre, c'est pas souvent, je dirais même c'est pas toujours et pas souvent le cas, donc on peut amener aussi au niveau des composantes à faire une évaluation qualitative. Donc à ce moment-là, il est possible d'utiliser des grilles de cotation. J'en présente une par la suite, c'est-à-dire une grille très simple où on va coter de 1 à 9 en fonction de l'influence de l'impact. Ça peut aller de l'impact inacceptable négatif à positif exceptionnel, par exemple!

1405 Donc ça, ça permet de donner une valeur effectivement à un impact, à partir du moment où on sait pas lui donner une valeur quantifiable.

1410 Donc les outils, il y a les outils qui existent aussi dans d'autres, j'ai cité tout à l'heure des études d'impact, bon, analyse multicritère, analyse coûts-avantages, ce sont des outils qu'on trouve déjà qui existent dans d'autres méthodologies.

1415 Des études spécifiques, donc je crois savoir que la Commission a fait une demande auprès du ministère de l'Environnement pour chiffrer les coûts environnementaux. Donc ça, c'est une étude spécifique qui peut être faite, qui est faite pour effectivement donner, pour savoir, réussir à quantifier des composantes.

1420 Pour la présentation des résultats, donc là, pour pouvoir après prendre une décision, donc il y a plusieurs possibilités. Donc moi, j'en propose deux (2). D'abord un tableau-synthèse qui va donner une vision globale des composantes avec leur évaluation. Il y aura un exemple par la suite.

1425 Et puis il y a l'indice de durabilité qui, lui, va permettre de comparaître facilement plusieurs modèles ou des aspects de la production porcine en termes de durabilité sur les mêmes bases. On aura un exemple aussi par la suite.

1430 Donc tableau-synthèse, donc c'est simplement, moi, j'ai repris dans les trois (3) dimensions quelques composantes: balance commerciale, emplois, subventions.

Donc on peut mettre en face effectivement l'évaluation qu'on a quand on l'a ou si on sait pas chiffrer la pollution des sols, effectivement, là, c'est une valeur qualitative, on dit que c'est un impact négatif moyen, donc on peut lui donner une valeur.

1435 Donc ça, ces tableaux-là peuvent permettre aussi de comparer plusieurs modèles ou plusieurs aspects de la production porcine.

On pourra voir après, si vous voulez, si on peut donner des exemples peut-être plus concrets de modèles de production, puis voir un petit peu comment on peut adapter.

1440 L'indice de durabilité, donc moi, le calcul que je propose est basé sur l'analyse multicritère. Donc on parle de l'évaluation des composantes, tel qu'on l'a vu tout à l'heure. D'ailleurs une pondération de chaque composante, parce qu'effectivement, on peut considérer qu'une composante est plus importante qu'une autre, on peut la pondérer différemment.

1445 Donc ça nous donnera l'indice de la composante. Après ça, on aura l'indice de la dimension de développement durable. On peut pondérer cette dimension, et puis un indice final.

1450 Donc peut-être que ce sera plus intéressant sur le tableau. Donc si on prend les mêmes composantes que tout à l'heure, donc là, l'évaluation, ça, c'est juste un exemple aussi, un chiffre entre 1 et 9, bon, la balance commerciale, tout à l'heure, j'ai dit qu'on pouvait avoir une valeur qui était quantifiable, mais on peut simplement aussi, en fonction d'une échelle de quantification, donner des valeurs de 1 à 9.

1455 Si par exemple, on dit ici, tel modèle de production ramène de zéro (0 \$) à cent mille dollars (100 000 \$), on lui met 6, si c'est de cent mille (100 000 \$) à cinq cent mille (500 000 \$), on lui met 7, de cinq cent mille (500 000 \$) à un million (1 M\$), mettons que c'est deux (2) exemples, on lui met 8, ainsi de suite. Donc on est capable de donner des valeurs aussi comme ça simples, en fonction de l'échelle quantifiée.

1460 La pondération, c'est juste un exemple de style, on peut considérer que l'emploi, c'est plus important mettons que la balance commerciale, donc on va donner 2 comme pondération à l'emploi par rapport à 1 ½, la balance commerciale. Donc l'indice, c'est simplement le produit des deux (2).

1470 Et l'indice de la dimension, donc on aura un indice économique, un indice environnemental et un indice social. Et l'indice, c'est simplement la moyenne des indices de chaque composante. C'est-à-dire que là, ce qui est intéressant, c'est qu'on peut voir que, bon, je prends l'exemple d'un modèle de production où il y simplement un aspect de la production, on peut voir que le côté économique, le côté environnemental ou le côté social est plus faible ou est plus fort, donc peut-être que ça va intervenir quand on fera l'intégration, savoir à quel niveau on peut intervenir.

1475 Pour pouvoir peut-être comparer aussi définitivement, donc différents modèles, on fait
un indice de durabilité puis là, bon, et la somme des trois (3) indices de dimensions, donc on
peut aussi pondérer ces dimensions, si on considère mettons que le côté environnemental ou
économique va être, dans cet exemple-là, on met un peu plus en avant le côté social, donc on
peut mettre une valeur un peu plus forte à ces dimensions-là que les autres. Il y a d'autres
1480 exemples où ce serait peut-être le côté environnemental qui serait devant ou le côté
économique.

Et ça nous donne donc un indice de durabilité. Donc ça, ça permet aussi de comparer
peut-être plusieurs modèles, en disant, bien tel modèle, voilà tel indice par rapport à tel autre,
1485 donc il serait, entre guillemets, plus durable.

Donc c'est ça, en conclusion, on le sait, donc c'est difficile d'intégrer les composantes
des trois (3) dimensions du développement durable.

1490 Donc moi, simplement ce que je propose, c'est d'utiliser un petit peu, faire une étude de
durabilité et d'utiliser un indice de durabilité pour pouvoir comparer donc plusieurs modèles de
production porcine ou plusieurs aspects de la production.

Donc c'est tout, si vous avez des questions.

1495

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie d'abord. Monsieur Beauchamp.

1500 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce que, si je prends votre dernier exemple avec votre indice de durabilité dans
lequel vous multipliez chacun des secteurs par votre pondération, et vous arrivez à un total de
quatre virgule quarante-neuf (4,49), si je me rapporte à votre page antérieure, ça donnerait un
1505 impact nul.

Est-ce qu'il faut le ramener sur l'exemple d'évaluation quantitative, est-ce qu'il faut le
ramener à ce tableau-là?

1510 **PAR M. GÉRARD DENOUAL:**

Ah non, pas du tout, non, non.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1515

C'est complètement détaché...

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

1520 Oui, parce que l'impact nul, là, on aurait, dans ce cas-là, on aurait un impact économique qui serait plus grand que l'impact environnemental ou social. C'est une moyenne.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1525 Quand vous parlez de l'analyse multicritère, vous en parlez comme on le fait d'habitude avec une série d'experts qui s'entendent à travers un panel pour établir des pondérations?

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

1530 C'est ça, ou un groupe de travail.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1535 Est-ce que c'est transposable maintenant sur des grilles de travail informatisées? Il y en a qui mettent ça dans des ordinateurs maintenant et qui font varier leurs critères, leurs entrées selon qu'on insiste davantage sur le social ou sur l'économique ou sur un autre élément, est-ce que votre système marche comme ça?

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

1540 C'est pas véritablement un système, si vous voulez, c'est inspiré d'un travail universitaire qui a été développé pour...

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1545 Pour le transport, si j'ai bien compris.

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

1550 ... bien, pour la gestion de projet en général plutôt, et le transport. Ça a été pris comme exemple.

Donc c'est l'espoir qu'effectivement on le mette sur informatique, ce serait un plus, ce serait l'idéal. Ça permettrait de faire des comparaisons aussi plus faciles.

1555 C'est-à-dire que si effectivement, on pourrait faire varier, je prends l'exemple, bon, si on revient à la production, moi, je vois mettons un modèle, je sais que c'est difficile de définir un modèle, je suis pas spécialiste de la production porcine, c'est bien évident, mais bon, je sais qu'il y a des possibilités, par exemple, on se pose la question, est-ce qu'on augmente ou est-ce qu'on diminue le cheptel ou est-ce qu'on reste comme aujourd'hui!

1560

Donc on peut très bien comparer une production à sept millions (7 M) de porcs, à huit millions (8 M), à neuf millions (9 M) ou à dix millions (10 M), donc ça, ça peut être une façon de faire avec ça.

1565

Mais on peut aussi peut-être comparer une production sur litière ou qui est pas sur litière ou une gestion de lisier d'une forme ou d'une autre forme par exemple.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1570

Il faudrait que l'exercice soit fait à un moment donné sur un point en particulier pour pouvoir ensuite...

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

1575

Moi, je l'ai fait sur un exemple de transport, je l'ai pas fait là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1580

Juste pour votre information! On a reçu un mémoire la semaine dernière de monsieur Henderson ou un groupe, et la Coalition citoyenne, et c'est un groupe qui s'est appliqué à faire l'analyse concrète dans leur milieu d'un projet. Et ils ont sélectionné un certain nombre de critères.

1585

On reçoit assez de mémoires que je peux pas vous dire lesquels ou dans quel ordre, mais il faut voir dans la documentation, c'est maintenant accessible sur le site, pour voir quel est l'exercice qu'ils ont fait et à quelles conclusions ils arrivent.

1590

Mais c'est ce genre d'exercice qu'il faut faire dans un certain nombre de points, et je pense que c'est important. C'est intéressant que vous ayez apporté votre contribution, cet exemple-là comme une des grilles possibles de travail.

1595

J'avoue que pour le Delphi, là, j'ai participé deux (2) fois à une enquête Delphi, et la dernière fois, je me suis juré que plus jamais on ne me prendra à embarquer dans une enquête Delphi. C'est l'enfer pour celui qui répond à ça.

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

1600

C'est sûr que la mise en œuvre du développement durable, c'est un gros défi, c'est pas du tout évident, mais il faut commencer, il faut s'y mettre, et puis ça va se faire petit à petit.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1605

Mais c'est vraiment, c'est une grille d'évaluation qui nous permet de comparer un modèle à un autre sur la base duquel on assure un meilleur développement durable.

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

Oui.

1610

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ça nous prend toujours un modèle ou un projet et un autre, on les compare. Il y a un élément de comparaison dans ce que vous nous proposez là. C'est une grille de décision, finalement.

1615

PAR M. GÉRARD DENOUAL:

Bien, c'est un outil qui aide à la décision, oui.

1620

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ça va. Alors on vous remercie d'avoir partagé avec nous le fruit de votre recherche, merci.

1625

On va faire une pause de quinze (15) minutes et après quoi, on reçoit la Société coopérative agricole des Appalaches.

1630

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES APPALACHES

1635 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous reprenons la séance et nous accueillons la Société coopérative agricole des Appalaches et ses représentants, monsieur René Thériault et madame Nicole Dion. Alors madame, monsieur, bonsoir.

1640

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

1645

Merci de nous donner l'opportunité de s'exprimer, je pense que c'est important si on veut définir les prochains enjeux de la production porcine.

1650

Mon mémoire va faire une certaine continuité avec les présentations, en tout cas du moins de celles de fin d'après-midi, et j'en suis comme fort heureux, puisque mon mémoire consiste à vous démontrer l'importance de l'amélioration génétique et ce, au bénéfice de l'environnement, en tout cas du moins pour les producteurs de porcs.

1655

Donc ce que je vais vous démontrer à l'intérieur de ma présentation, et c'était le but du mémoire, c'est de maintenir un accès à des sujets améliorateurs au niveau des producteurs de porcs. Ça l'avait un enjeu important au niveau d'un fonds ou de maintenir les objectifs paramètres de l'environnement, c'était un outil essentiel du moins pour rencontrer les exigences environnementales.

1660

Évidemment, à deux (2) points de vue, l'accès à l'amélioration génétique va amener pour les producteurs, dans le fond, un bienfait économique, et ce bienfait économique là va permettre de mettre en place des solutions environnementales sur une base long terme.

1665

Le plan de ma présentation, bon, compte tenu que je suis une coopérative, je me suis permis de vous présenter rapidement notre entreprise. Vous définir également notre implication au niveau de la production porcine, en quelques mots.

1670

L'essentiel de notre mémoire, vous parler de l'amélioration génétique, un enjeu environnemental, par le fait même vous parler du rôle actif de la coopérative en génétique et pour venir appuyer dans le fond l'importance de la génétique, vous parler rapidement des impacts d'amélioration génétique sur la gestion environnementale.

1675

Évidemment, compte tenu que vous êtes un organisme dans lequel vous allez avoir à faire des recommandations, nous, on a pensé bon de vous faire part des nôtres, du moins concernant l'amélioration génétique.

Notre organisation est située au cœur de la région de l'Érable, son siège social est situé à Laurierville. On est une coopérative qui est issue de trois (3) coopératives qui ont été fusionnées en 1983. Le chiffre d'affaires est de trente-cinq millions (35 M\$).

1680 C'est une entreprise qui est très diversifiée et qui s'est développée au rythme des besoins de nos membres au niveau de la région.

1685 C'est également une coopérative qui s'est développée pour répondre aux besoins, donc qui est présente dans un milieu, et pas toujours dans des milieux économiquement viables et là, d'où vient toute la notion du rôle social d'une telle organisation, une coopérative.

1690 Nous avons des secteurs d'importance, et le premier ou le principal est l'approvisionnement à la ferme. Nous avons une meunerie qui permet d'approvisionner l'ensemble des productions sur tout le territoire, une meunerie qui permet de fabriquer des aliments cubes et des aliments texture. C'est la seule entreprise locale de fabrication qui permet de desservir les agriculteurs pour leurs besoins d'approvisionnement. Évidemment, compte tenu d'une coopérative, je vous dis qu'on a une offre de services très diversifiée, on approvisionne également l'ensemble des besoins en production végétale, engrais, semences, pesticides.

1695 Une particularité! Notre meunerie est créditée HACCP depuis l'an 2000 et ça, ça permet d'assurer une innocuité des aliments animaux pour nos producteurs.

1700 Également un secteur d'activité de l'organisation, c'est le commerce de détail. Nous avons cinq (5) places d'affaires dans lesquelles on offre quincaillerie, matériaux, autant pour le marché agricole que le marché urbain, et on a également une épicerie Bonichoix.

1705 Pour compléter l'offre de services, nous avons également tout ce qui concerne l'énergie à la ferme, pétrole, diesel, propane, et on dessert également le marché domestique et industriel.

Évidemment, on avait un thème il y a quelques années dans le réseau qui disait: "Tout sous un même toit", je pense qu'on est un bel exemple de ce type d'organisation.

1710 Une coopérative, ça l'a un processus de gestion différent peut-être d'une autre entreprise, en tout cas du moins, nous, on se considère très proche des besoins, puisqu'elle est dirigée par un conseil d'administration chez nous de quinze (15) agriculteurs, des utilisateurs de services, donc des gens qui ont du vécu quand ils prennent des décisions stratégiques pour orienter l'organisation.

1715 Évidemment, quinze (15) agriculteurs, c'est des agriculteurs qui représentent un membership, un membership de plus de deux mille (2000) membres dans notre cas, ou un petit peu plus que six cents (600) membres agricoles.

1720 Évidemment, nos quinze (15) agriculteurs représentent l'ensemble des productions agricoles, donc laitier, végétal, incluant la production porcine, dont six (6) de nos administrateurs sont des producteurs de porcs.

1725 Le personnel de l'organisation est composé de quatre-vingt-dix (90) employés dont douze (12) experts-conseils, cinq (5) spécialement en production porcine, cinq (5) dans le laitier-végétal et deux (2) je devrais dire depuis deux (2) ans, en agroenvironnement.

1730 Notre implication porcine, bon, évidemment, on est une meunerie, on est un organisme d'approvisionnement à la ferme, donc on a le rôle de fournir à nos producteurs l'ensemble des besoins associés à leur production, et ces besoins-là sont moulées, suppléments, minéraux, mais également quincaillerie, médicaments, énergie tantôt comme propane. Donc notre offre de services englobe l'ensemble des besoins associés au secteur de la production.

1735 Nouvellement, et ça, c'est depuis l'année 98, un mandat nous a été confié de nos producteurs, a été également de fournir nos producteurs en animaux reproducteurs, et on a formé à ce moment-là une société génétique qui s'appelle Hybrilia.

1740 Également on offre, notre implication évidemment s'additionne avec une aide financière suite aux dix (10) dernières années de développement important, et ce développement a lieu aussi dans la région de l'Érable. On a eu un rôle important à jouer au niveau de l'aspect financier, autant au niveau du support, au niveau des animaux, des cheptels que des bâtiments.

1745 Maintenant, ce support-là est vraiment un support en partenariat avec les mises de fonds des promoteurs à l'époque. Évidemment, on soutient quand même des entreprises qui sont dans la région de longue date.

1750 Pour continuer notre implication en production porcine, tout ce qui concerne les services-conseils, tout l'aspect technique, mais également l'aspect vétérinaire est une offre de services qu'on fait à nos éleveurs. Tout ce qui concerne l'aspect économique également, et d'autant plus s'est bien développé, puisque que c'est un élément important de la production. Et l'aspect environnemental.

1755 Le profil de la clientèle, c'est peut-être une particularité de notre coopérative, une particularité dans laquelle on est fier, puis que c'est un choix aussi d'orientation de notre conseil, on travaille principalement avec des producteurs autonomes, donc des producteurs qui ont libre choix, entendre le libre choix du fournisseur, du moins de leur approvisionnement.

1760 La production porcine, propriété coop chez nous, est très marginale. Dans les faits, on a une unité, et c'est plus une unité structurante au bénéfice de nos producteurs.

Notre principal mandat concernant la production porcine, et j'ai envie de dire aussi concernant les autres productions, c'est de générer de la valeur à la ferme, c'est le but principal de la coopérative, de par ses productions et de par ses services.

1765 Et dans le cas de la production porcine, je pense que les éleveurs s'associent avec la
SCA des Appalaches à cause d'un historique de performances obtenues, et vous pouvez le
constater, si on regarde les récipiendaires de "Ferme porcine de l'année", évidemment c'est le
fruit du travail de chacun des éleveurs, mais on souhaite qu'il y ait une petite portion qui est
associée à leurs fournisseurs, et on est heureux d'être associés. Et même en 2003, même si on
1770 n'est pas rendu au gagnant, on peut encore sourire, puisqu'on a encore un finaliste qui est
Ferme Grefort cette année dans ce titre tant convoité.

Évidemment, pourquoi on obtient des résultats intéressants auprès de nos éleveurs,
bien, dans l'offre de services, on encadre nos producteurs sur l'ensemble de la gestion
1775 technique et économique, et on a un logiciel de performance dans lequel on a des réunions
d'orientation avec nos éleveurs, qu'ils puissent comparer nos résultats; et dans ces discussions
d'échange là, il y a beaucoup de points bénéfiques, des éléments d'amélioration que chacun
reprend et chacun met en action chez eux.

1780 L'accès à l'amélioration génétique maintenant, on dit que c'est un enjeu
environnemental important, c'est l'essentiel de notre mémoire et, comme je vous l'avais discuté
tantôt, c'était pour démontrer l'importance de la génétique pour les éleveurs, mais également
pour l'environnement.

1785 La génétique maintenant, je vous la présente sous forme de schéma, une pyramide, et
vous voyez, en tête de liste, la sélection et la multiplication. Et pourquoi c'est en tête de liste,
c'est le premier maillon de la filière qui a une influence sur l'ensemble des autres filières.

Évidemment, dans l'ensemble de la filière également, c'est la sélection qui est le lien
1790 direct avec le besoin, puis le besoin, c'est le consommateur qui est dans le bas. Donc on peut
dire que la génétique est un élément important et structurant et également évidemment, c'est
l'élément dans lequel il va nous donner l'ensemble des outils pour répondre aux besoins du
marché qu'on cible, que ce soit le marché domestique ou le marché d'exportation.

1795 Maintenant, pour orienter cette génétique-là, au Québec on a des outils intéressants, et
c'est offert par le Centre de développement du porc du Québec, avec deux (2) programmes, le
PEG qui est le Programme d'évaluation génétique et le PVSP qui est le Programme vétérinaire
de santé porcine.

1800 Évidemment, le développement d'une génétique, ça prend un certain encadrement, et
les outils au Québec y sont présents, ils sont malheureusement pas utilisés par tout le monde;
mais nous, dans notre réseau, on pense que c'est important de l'utiliser, compte tenu qu'on a
un réseau coopératif, et une des valeurs importantes est la transparence de nos résultats.

1805 Cette comparaison-là nous permet de se comparer au-delà des données du Québec,
mais bien souvent au niveau national, et ça permet d'avoir une diversité au niveau de
l'échantillonnage, et c'est là où on peut voir si nos processus de sélection se démarquent de
d'autres.

1810 Évidemment le Programme vétérinaire de santé porcine est un élément important, parce qu'on sait que la génétique ne peut s'exprimer si elle est cachée par la maladie, et c'est un grand défi de maintenir un haut statut sanitaire dans des unités de sélection, mais c'est comme nécessaire pour voir l'expression de cette génétique-là.

1815 Le but de l'amélioration génétique, bon, je vous l'ai un petit peu mentionné, mais c'est de répondre aux besoins des consommateurs, et ce besoin-là, bon, il est principalement en qualité de viande, et c'est un besoin aussi qui est en évolution. Donc il faut que l'amélioration génétique suive cette évolution-là.

1820 Mais c'est également de connaître les besoins de l'animal, et c'est là où on voit tout le sens avec l'impact environnemental, puisque dépendant des critères qu'on recherche de sélection, on a un objectif bien précis pour définir l'animal en question, et cet animal-là, l'importance de connaître ses besoins, c'est qu'on peut l'alimenter en fonction de ses capacités et à ce moment-là, dans le fond, on a un enjeu important sur les rejets qu'il décrète dans son
1825 environnement.

Évidemment l'amélioration génétique a un impact, c'est l'amélioration du coût de production, dans le but ultime de dégager une meilleure marge bénéficiaire pour les éleveurs.

1830 Le rôle de la coopérative en génétique, c'est un mandat que nos producteurs nous ont donné afin d'assurer la disponibilité d'animaux reproducteurs à nos membres d'un niveau supérieur et d'une qualité sanitaire, dans le fond, améliorateur sur le cheptel chez eux.

1835 Pourquoi nous donner ce mandat-là, bon, dans un premier temps, c'est que pour développer une filière génétique, ça demande des investissements importants, et pour un seul individu, c'est quand même difficile.

1840 Et dans un deuxième temps, évidemment compte tenu que nous gérons de façon collective, donc les besoins sont aussi collectifs, ils s'assurent de notre action en termes d'améliorations, une action qui est ordonnée et qui est planifiée en fonction d'objectifs de production.

1845 L'autre aspect que j'ai envie de vous dire aussi, c'est que collectivement, on a plus de moyens, puis avec des moyens, ça permet de faire avancer la génétique d'une façon plus rapide.

1850 Comment s'organise la génétique dans notre coopérative, bon, on a une unité de sélection qui s'appelle Sogéporc et nous, on a la ferme Hybrilia qui achète ses sujets reproducteurs de Sogéporc. Bon, Sogéporc est l'unité de sélection dans laquelle c'est la Coop fédérée qui est propriétaire et l'ensemble des coopératives impliquées en production porcine. Et à l'intérieur de Sogéporc, chacun investit en fonction de sa quote-part des montants importants pour faire avancer la génétique.

1855 Je me permets de vous dire que Sogéporc est le plus important sélectionneur inscrit au PEG. C'est également le troupeau, le premier troupeau canadien en termes d'indice maternel dans Landrace et le deuxième dans le Yorkshire. Donc on peut présumer que l'argent qu'on investit dans Sogéporc rapporte, puisqu'au point canadien, on se classe parmi les meilleurs.

1860 Sogéporc nous permet aussi d'avoir une structure au-delà des frontières nord-américaines; on est en association avec un organisme génétique qui s'appelle Gène Plus en Europe qui nous permet d'importer aussi des sujets à haute valeur.

1865 En ce qui concerne maintenant les impacts de l'amélioration génétique sur la gestion environnementale, on peut présumer qu'une sélection très ciblée sur des critères associés à la quantité de rejets qu'un animal peut donner au niveau de ses gènes - si on peut appeler ça comme ça, j'appelle ça un effet direct de la sélection - est possible. Maintenant on appellerait ça des porcs transgéniques, maintenant, c'est pas le mécanisme qui est utilisé au Québec, et j'ai envie de dire, dans plusieurs pays, c'est pas le cas non plus.

1870 Maintenant, c'est possible, et si un jour on doit aller vers là, il y aura un débat à faire si on doit le faire ou pas, mais je pense que c'est pas l'essentiel de mon mémoire. Moi, ce que je veux vous parler, c'est plutôt des effets indirects de l'amélioration génétique sur la gestion environnementale.

1875 Bon, parmi les effets, on parle d'une diminution de la prise alimentaire, d'une amélioration de la conversion alimentaire, d'une augmentation de la prolificité et, bon, je sais que dans mon mémoire, je vous ai mis d'autres éléments!

1880 Mais dans le fond, la génétique, ce qu'elle nous permet, c'est d'améliorer l'ensemble des paramètres de production et entre autres, ces paramètres de production là vont jouer un rôle important sur les rejets excrétés par la production porcine.

1885 Pour permettre d'imager un peu l'impact d'une amélioration génétique, le tableau que je vous présente est monté par notre fédération à partir de données moyennes qui comparent des porcs alimentés en 1992 et des porcs alimentés en 2002.

1890 Évidemment, compte tenu d'une meilleure connaissance des sujets, compte tenu de l'amélioration des paramètres de production qui sont venus de la génétique mais également de d'autres outils qui sont l'amélioration des bâtiments, l'amélioration des techniques d'élevage, on voit que les rejets, pour une période sur dix (10) ans, ont diminué de six cent soixante-deux grammes (662 g), si on tient compte d'un exemple dans le phosphore.

1895 Évidemment, la génétique a pas contribué à cent pour cent (100 %) je vous le répète. On dit que dans la conversion alimentaire, un tiers d'amélioration de la conversion alimentaire vient de la génétique. Dans la durée de croissance entre autres, on mentionne qu'un tiers également, trente-trois pour cent (33 %), vient de l'amélioration génétique.

1900 Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'une meilleure connaissance de l'animal, autant au niveau de ses gènes qu'au niveau de ces techniques d'élevage, nous amène des gains importants au point de vue environnemental.

1905 Je me suis permis de vous faire un exemple très concret. Un producteur de notre région, de la région de Plessisville, un producteur de quatre-vingts (80) truies, naisseur-finiisseur, qui en 97 se demandait ou avait des difficultés, je devrais dire, financière pour supporter les charges de son entreprise, et a pris une décision importante, de faire un vide sanitaire - et sanitaire est le bon mot - de changer dans le fond son cheptel au complet pour améliorer sa performance sanitaire. Il en a profité pour inclure une nouvelle génétique dans son élevage. Et là, je vous présente rapidement l'influence d'un changement.

1910 Une productivité par truie qui est passée de vingt virgule trente-deux (20,32) à vingt-six virgule vingt (26,20). Les nés vivants neuf virgule quatre-vingt-quatorze (9,94) à onze point vingt-huit (11,28). Vous voyez l'importance d'une génétique amélioratrice.

1915 Et je vais descendre: une conversion alimentaire, deux point soixante-dix-neuf (2,79) aujourd'hui à deux quarante-six (2,46).

1920 Évidemment, l'ensemble de ces améliorations-là sont pas nécessairement toutes associées à la génétique, mais le fait d'avoir eu accès à des sujets améliorateurs de qualité sanitaire amélioratrice également lui a permis de repeupler son élevage dans des meilleures conditions.

1925 Ce que ça a eu comme impact environnemental, et on s'est permis de faire le calcul, bon, pour la section engraissement, pour vous donner l'exemple, le nombre de porcs abattus, mille trois cent cinquante (1350) en 1997, la quantité de rejet de P_2O_5 était de mille neuf cent quatre-vingt (1980), ou en grammes de phosphore par porc, six cent quarante et un (641 g).

1930 En 2002, la productivité étant améliorée, on voit que le nombre de porcs abattus a augmenté, deux mille deux cents (2200) porcs, la quantité de P_2O_5 , mille quatre cent trente-neuf (1439) et si on le compare en grammes de phosphore par porc, trois cent quatorze (314 g).

1935 Et ce qu'on constate, malgré le fait d'une augmentation de production importante, la régie, la génétique, la connaissance des besoins de l'animal ont permis de diminuer les rejets de façon importante. On parle de P_2O_5 de l'ordre de vingt-sept pour cent (27 %); et on parle de grammes de phosphore par porc de l'ordre de cinquante et un pour cent (51 %).

Et lors d'une conférence cet après-midi, je pense qu'il y avait un tableau un peu semblable sur des données moyennes qui corroboraient à peu près les mêmes pourcentages.

1940 Maintenant, un des enjeux du BAPE, c'est de définir un modèle de production, et un des buts de ma présentation, concernant la génétique, c'est de vous dire que la génétique, ça s'apparente pas nécessairement à un modèle de production de porcs commerciaux. Je pense qu'il faut en tenir compte dans vos recommandations.

1945 On dit que pour produire des sujets génétiques, en termes de dimensions, pour avoir un effet ou être capable d'évaluer l'amélioration génétique, on dit qu'au niveau des sujets femelles, un minimum de cinq cents (500) truies en élevage est nécessaire. Pour les lignées mâles, on parle de deux cent cinquante (250) truies.

1950 Bon, évidemment, c'est des niveaux quand même relativement importants, mais qui sont nécessaires, afin de bien quantifier les améliorations génétiques.

1955 On parle également de la localisation, et cet après-midi, il y a des intervenants qui vous en ont parlé. Pour faire de la sélection, évidemment c'est important que le statut sanitaire soit adéquat, soit optimal, pour que la génétique s'exprime. Compte tenu de ce contexte, la localisation devient un élément important, donc il faut que ce soit localisé dans une zone à faible densité d'élevage pour maintenir un statut sanitaire.

1960 Maintenant, compte tenu des enjeux économiques, une fois que tu as établi une structure de sélection, si on a une dérive sanitaire, bien, il faut avoir le moyen ou les outils afin de maintenir cette valeur-là. Donc les méthodes d'assainissement, vous en connaissez, bon, l'élevage sur trois (3) sites en est un. Donc moi, je pense qu'il faudra dans votre modèle permettre ces opportunités-là, pour pas perdre dans le fond cette richesse-là, cette richesse génétique.

1965 Évidemment un dernier élément, c'est le maintien d'un modèle économique. Ça prend des facilités économiques pour être capable d'investir en génétique.

1970 En conclusion, je vous mentionne deux (2) éléments importants de l'accès à des sujets reproducteurs supérieurs, bon, évidemment le premier élément, c'est toute l'amélioration des performances zootechniques, et ces performances-là ont un impact, et vous l'avez vu un peu dans mon mémoire, positif sur l'environnement. Ça permet de diminuer les rejets de façon importante.

1975 Le deuxième aspect qui est non négligeable, c'est tout l'aspect économique. Évidemment quand on améliore nos résultats, nos performances zootechniques, c'est dans le but ultime d'améliorer notre performance économique, et à partir de ces dollars-là, ça nous permet, en tout cas, dans une meilleure mesure, de s'adapter et de garder une compétitivité dans le secteur.

1980 Nos recommandations! On vous mentionne que ce serait dommageable de mettre fin à l'amélioration génétique, donc on vous dit que ça prend une continuité du développement, puisque c'est un outil qui est présent de longue date mais qui est également en évolution.

1985 Donc il faut que les gens qui font de la génétique soient capables d'évoluer au même rythme que les besoins des consommateurs, et un des éléments importants pour maintenir ce développement-là, c'est l'aspect sanitaire. Donc il faut garder en place les outils pour assainir, en tout cas du moins ces filières-là.

1990 Également on vous souhaite et on souhaite que ce soit le cas, que vous recommandiez une réglementation environnementale claire, connue par tous et appliquée. Ça, c'est un élément important. Donc avec les moyens de son application.

1995 On vous rappelle qu'il faut qu'elle soit adaptée aux situations, et le modèle génétique, je pense qu'il faut qu'il soit pris en compte dans la définition de votre modèle.

Évidemment une réglementation qui assure le développement durable et compétitif de l'industrie.

2000 Ça fait le tour de mon mémoire, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous remercie monsieur Thériault.

2005 Je demanderais peut-être à monsieur Dumais d'initier la période de questions!

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2010 Merci madame la Présidente. Dans la version écrite de votre mémoire, à la dernière page, la page 17, en conclusion, au début du deuxième paragraphe, vous mentionnez ceci:

"Nous sommes conscients que certains ajustements sont nécessaires afin d'améliorer la cohabitation harmonieuse en milieu rural et de mieux encadrer le respect de l'environnement."

2015 Pourriez-vous nous dire, selon vous, quels ajustements devraient être apportés?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2020 Bon écoutez, c'est simple, évidemment ça en prend des ajustements, puisqu'en tout cas, il y a une mal-perception, je pense, de l'activité de nos producteurs face aux citoyens.

2025 Donc moi, je pense qu'il y a un élément de communication important, un élément pour que la population comprenne ce que nos producteurs font en termes d'environnement, et les efforts au quotidien qu'ils y mettent. Je pense que cette mal-compréhension-là vient du fait qu'il y a une réglementation qui est mal connue et qui est pas nécessairement appliquée partout.

2030 Nous, on en fait une recommandation, on vous dit, donnez-vous les moyens de vous assurer que la réglementation est en place partout et déjà là, ça va permettre, en tout cas du moins, si la réglementation est connue par tous, une fois qu'on l'applique, ça élimine beaucoup, beaucoup de questionnement.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Merci.

2035

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Marquis.

2040

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci madame la Présidente. Je resterais pour le moment dans vos conclusions aussi, et vous en avez pas parlé dans votre présentation, mais il est écrit dans votre mémoire:

2045

"Nous recommandons au gouvernement de mettre fin au moratoire puisque sa continuité peut mettre en péril les recherches en génétique qui sont un atout important pour la performance environnementale de la production porcine."

2050

Est-ce que vous pourriez nous dire pourquoi le moratoire met-il la recherche en génétique en péril?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2055

Bon, écoutez, pour développer une génétique, on vous l'a mentionné, ça prend - le sanitaire va avec la génétique - donc si tu es pas capable de mettre une structure en place qui te permet de maintenir un haut niveau génétique, c'est difficile d'investir dans ce secteur-là.

2060

Bon, il y a beaucoup d'éleveurs qui sont en place et on travaille avec eux au Québec et nous, on est de ceux aussi qui sont déjà positionnés à l'intérieur de régions qui ont une densité plus ou moins forte.

2065

Évidemment, il y a un risque de dérive sanitaire et nous, le besoin de nos producteurs, il est très clairement exprimé d'avoir des sujets reproducteurs en termes de remplacement qui ont une qualité sanitaire supérieure à leur troupeau. Pour ce faire, il faut nécessairement avoir accès à soit des mécanismes pour assainir des troupeaux qui sont existants, donc ça voudrait dire qu'un élevage sur trois (3) sites, donc à quelque part ça prend comme un certain développement, ou ça prend une ferme qui est positionnée dans un endroit dans lequel il y a une faible densité d'élevage et qui nous permet de répartir ce développement génétique là.

2070

Donc soit qu'on déplace les élevages dans des endroits où c'est possible de le faire, c'est pour ça qu'on dit que dans le fond, si on peut plus bouger au niveau des infrastructures, ça vient limiter le développement de la génétique.

2075

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Parce que ces facilités-là ne sont pas en place actuellement?

2080 Parce que j'ai effectivement un peu de difficulté à comprendre pourquoi, étant donné qu'il y a déjà une production importante, que les améliorations ont toujours leur place, comment se fait-il, disons, que l'amélioration génétique ne pourrait pas continuer avec le cheptel actuel?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2085 Non, ce que je vous dis, c'est possible de le continuer. Par contre, l'acheteur qui est le producteur commercial, lui, il souhaite que son sujet reproducteur soit d'une qualité génétique amélioratrice, mais il souhaite également avoir un sujet d'une qualité sanitaire meilleure que son troupeau.

2090 L'ensemble des élevages qui sont en position et nous, c'est notre cas, on est positionné dans une région, on est déjà entouré de producteurs agricoles, bon, actuellement on a un statut intéressant pour nos éleveurs, et on a encore des acheteurs de cette génétique-là, mais dans deux (2) ans, si on a une dérive sanitaire, peut-être qu'on n'aura plus d'acheteurs, et il faudra avoir l'opportunité de pouvoir corriger cet aspect-là pour maintenir la valeur génétique, dans le fond garder notre marché.

2095 Parce que pour parler à l'ensemble des vétérinaires qui sont impliqués en production porcine, ils disent à nos producteurs, c'est important que tu achètes un statut sanitaire améliorateur comparativement au tien. La clé est là et évidemment, pour exprimer du potentiel génétique, bien, le fait de tenir une santé, une bonne santé, c'est important aussi.

2100 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Merci.

2105 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

2110 Dans votre mémoire, monsieur Thériault, c'est à la page 16, vous dites, bon, qu'il est difficile pour un éleveur unique de mettre en place une structure de production de reproducteurs, vous mentionnez que le modèle coop, propriété collective, peut jouer ce rôle, mais vous indiquez également qu'il faudra lui donner les moyens.

2115 Qu'est-ce que vous voulez dire par là? Parce que juste un peu avant, on parle du mot intégrateur qui est souvent jugé, à tort ou à raison, est-ce que vous faites référence au secteur privé par rapport au modèle coopératif et que le modèle coopératif aurait besoin de plus de moyens, ou si c'est tout autre chose?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2120 Non, non, c'est plutôt dans le sens où, bon, plusieurs dans les présentations qui vous ont été faites venaient définir le mot intégrateur, et intégrateur comme étant un gros producteur de porcs, OK. Bon, certaines des présentations disaient qu'ils devraient mettre une limite à

l'aide gouvernementale associée à ces gros producteurs de porcs, en tout cas. Moi, j'ai pas le débat à faire.

2125 Ce que je vous dis, c'est qu'au point de vue génétique, c'est un élément de la solution, en tout cas du point de vue environnemental, et c'est un élément qui demande beaucoup de fonds. Une filière de six cents (600) truies, c'est minimum quatre millions (4 M\$) d'investissement. Un seul individu, pour supporter, c'est pas nécessairement évident.

2130 Bon, de la mettre en place, c'est une chose, mais de la faire vivre en place par la suite en est une autre, et dans le cas d'une dérive sanitaire de ce type d'élevage là, la valeur, si tu es pas capable de redorer l'aspect sanitaire de cet élevage-là, la valeur vaut un troupeau commercial. Donc les pertes sont importantes.

2135 Collectivement maintenant, on est capable d'assumer ce risque-là d'une façon plus facile et c'est là où moi, je vous dis que dans notre cas, le modèle coop, en tout cas le mandat que nos éleveurs nous ont donné, chez nous on approvisionne au-delà de quarante (40) entreprises porcines, et ils ont décidé de se mettre en commun via leur coopérative, investir collectivement pour se donner cet outil-là.

2140 Et évidemment, la coopérative étant un levier économique, on est capable de supporter les aléas du risque du métier d'être dans la génétique, mais également les besoins financiers pour en assurer son développement.

2145 Et j'ai envie de vous dire particulièrement en assurer son contrôle, et ça, c'est un élément important. La génétique, je pense, je vous l'ai dénoté, c'est elle qui est en tête de l'ensemble des maillons de l'industrie, d'en avoir le contrôle, ça permet de définir ce qu'on livre aux consommateurs en réponse à leurs demandes, et ce contrôle-là, moi, je dis qu'il faut qu'il reste québécois. Donc il faut se donner les moyens qu'il reste québécois.

2150

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Beauchamp.

2155

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Le mot dérive sanitaire revient souvent dans vos expressions. Dans le prolongement de ce que vous venez de dire, est-ce que vous estimez qu'il doit y avoir une surveillance particulière auprès de ceux qui font de la génétique?

2160

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

Il en existe déjà une.

2165

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Est-ce que ça vous semble adéquat?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2170

En tout cas, à mon point de vue, peut-être que je suis loin un peu de l'étape production, j'ai envie de vous dire oui, elle est nécessaire. C'est important, quand on vend nos animaux reproducteurs, en tout cas du moins que l'acheteur qui est notre producteur, dans le cas d'une coop, puisse voir le bilan santé de son fournisseur. C'est un élément essentiel dans sa prise de

2175

décision, dans son choix de fournisseur. Donc il faut que ça demeure en place, effectivement.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais vous craignez beaucoup la dérive sanitaire?

2180

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

Bien, évidemment, quand vous avez une dérive sanitaire dans un élevage, il y a deux (2) choix, soit que ça fait peu d'impact économique, ou soit que ça en fait beaucoup.

2185

Et les marges de manœuvre, dans ce secteur-là, permettent pas nécessairement d'absorber les contrecoups quand c'est beaucoup.

Donc je pense que pour l'ensemble des producteurs, autant en génétique qu'en termes de production, de maintenir son statut sanitaire, c'est la première chose à faire en liste.

2190

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Vous dites en fonction de ça, à la page 15, vous insistez ici encore à nouveau sur la faible densité d'élevage. Vous êtes le troisième aujourd'hui à insister là-dessus, on tombe probablement en plus sur des gens qui sont forts en génétique, mais vous êtes le troisième mémoire en ligne quasiment qui nous dit, la distance entre les élevages est très importante.

2195

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2200

Oui, moi, je pense, quand on fait de la génétique, de la sélection, oui effectivement, d'avoir un environnement dans lequel il y a peu de production porcine à proximité, ça permet de maintenir le statut sanitaire.

2205

Maintenant, quand on fait de la production, l'ensemble des éleveurs du Québec sont habitués à avoir des voisins et de vivre avec les aléas d'une dérive sanitaire. Je vous dis pas que c'est souhaité, ceux qui sont dans un environnement plus isolé le savent, ils sont plus heureux que les autres peut-être, mais c'est ça, faire de la production porcine.

2210

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

La dérive est plus grave si on travaille en génétique que si on travaille en production?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2215

C'est-à-dire pas la dérive, les impacts. Les impacts sont plus grands, parce que la valeur du troupeau est plus importante.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2220

Et est-ce qu'on a des systèmes de surveillance ou d'alerte ou d'intervention adéquats si une dérive se produit?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2225

Bien moi, je vous dis, chacune des entreprises qui a des sujets reproducteurs à vendre, bon, sont normalement inscrites au programme de suivi vétérinaire, mais je pense que c'est us et coutumes à l'intérieur des organisations de faire les tests en conséquence et de prouver à leurs clients, au moment de la vente, que l'animal correspond à ce qui est marqué sur le document, correspond aux exigences de l'acheteur.

2230

C'est adéquat, mais j'ai envie de vous dire, bon, si je prends notre exemple, nous, on le fait de façon plus proactive que ce qui nous est imposé.

2235

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Avez-vous de la génétique synthétique aussi?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2240

La réponse, c'est non, on fait de la génétique traditionnelle, des croisements entre sujets.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2245

Monsieur Marquis.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

2250

En page 12, vous nous parlez justement de l'importance de la qualité sanitaire des sujets reproducteurs qui a contribué à diminuer l'utilisation d'antibiotiques chez votre clientèle.

Alors dans un premier temps, j'aimerais savoir si c'est confirmé ou si c'est une opinion, ça, là?

2255

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

Non. Je pense que l'exemple très concret que je vous ai présenté du repeuplement d'un producteur, ça s'inscrit là-dedans.

2260

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Et à ce moment-là, quelle utilisation d'antibiotiques on a enlevée, le traitement curatif ou prophylactique, c'est quoi exactement, quel genre d'antibiotiques qu'on a diminués, là?

2265

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

J'ai envie de vous dire que c'est dans les deux (2). Mais évidemment, vous savez qu'en production porcine, on utilise des facteurs de croissance ou des facteurs de prévention, mais dans les unités qui ont un plus haut statut sanitaire, qui est préservé du moins, ce genre d'élément-là est pas présent, est pas nécessaire du moins pour maintenir les performances à un haut niveau.

2270

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

2275

Les facteurs de croissance que vous utilisez, c'est les antibiotiques ou si c'est d'autres produits?

PAR M. RENÉ THÉRIAULT:

2280

Bien, je pense que c'est tout ce qui concerne la médication associée à la production porcine, mais les antibiotiques, si on parle des injectables à la ferme également sont réduits, parce que compte tenu que ton statut sanitaire est meilleur, il y a moins de présence de maladies, moins de présence de pathogènes, tu as un meilleur contrôle juste par la gestion de l'environnement, la gestion de la régie d'élevage.

2285

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci.

2290

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors on tient à vous remercier d'avoir participé à cette consultation publique.

2295

COVILAC, COOPÉRATIVE AGRICOLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

2300

Alors j'appelle maintenant Covilac, coopérative agricole, alors les représentants sont monsieur Jean-Yves Lavoie, bonjour, et monsieur Jacques Côté, bonjour.

Alors à vous la parole.

2305

PAR M. JACQUES CÔTÉ:

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir les Commissaires. Ça nous fait plaisir, au nom de Covilac, coopérative agricole, de venir vous présenter le mémoire de notre coopérative qui va, sur lequel on va traiter et toucher la cohabitation. Le titre qu'on lui a donné, c'est "La cohabitation harmonieuse, une question de respect mutuel".

2310

Je vais faire les débuts de la présentation et monsieur Lavoie par la suite va faire le cœur de la présentation.

2315

Au départ, je vais présenter ce qu'est notre coopérative, ensuite je vais présenter ce qu'est la production porcine à notre coopérative et ensuite, monsieur Lavoie va traiter de la cohabitation harmonieuse, et je vais revenir avec la conclusion.

2320

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, fin.

Des céréales.

2325

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, fin.

2330

On peut remarquer aussi les cinq (5) entre-sillons qui représentent les cinq (5) rivières majeures sur notre territoire.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2335

Page 6, milieu, cinquième tiret.

Sur trois (3) bâtiments.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2340

Page 6, avant-dernier paragraphe.

Ici, on vous présente une carte qui était pas à même le mémoire, mais qui par les triangles répartit un peu partout les fermes qui font affaire avec Covilac.

2345

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 6, fin.

2350 Peut-être fait à noter, si vous permettez madame la Présidente, c'est qu'ici ce soir pour nous accompagner, pour présenter notre mémoire, il y a presque le tiers de la salle qui sont des gens qui travaillent avec nous.

Je vais céder la parole à monsieur Lavoie.

2355

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

Alors à mon tour de vous saluer, madame la Présidente, et messieurs les Commissaires!

2360

Dans l'esprit du mandat qui a été donné au BAPE où il était inscrit qu'il fallait, à la fin de la tournée, conjuguer les facteurs environnementaux, sociaux et économiques pour favoriser une pratique durable de la production porcine et une cohabitation harmonieuse des activités, nous avons exploré le thème de la cohabitation harmonieuse, et beaucoup de nos prédécesseurs ont fait des très bonnes présentations sur la production, les données

2365 environnementales, et nous pouvons dire que nous acquiesçons à tout ce qui peut améliorer à la fois la production et les facteurs environnementaux.

Mais nous allons concentrer notre présentation sur la cohabitation harmonieuse, un enjeu majeur.

2370

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, troisième paragraphe.

2375

Développement durable est le mode de production économiquement viable ne dégradant pas l'environnement tout en étant socialement acceptable par la communauté environnante.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2380

Page 8, cinquième paragraphe, milieu.

Et j'ai pris quelques minutes pour aller voir la définition de la cohabitation dans le dictionnaire, et la cohabitation signifie: état de personnes qui vivent ensemble dans la même

2385 maison. On pourrait transférer cette définition-là à un rang, une paroisse, une MRC finalement, quand on parle de cohabitation harmonieuse.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2390

Page 8, septième paragraphe, deuxième ligne.

Et j'ai été voir dans le dictionnaire la définition de cochonnerie, et c'est pas très beau. Et même au sens péjoratif, cochonnerie signifie obscénité.

2395 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 8, septième paragraphe, fin.

2400 Si nous faisons référence à ces propos, c'est pour vous expliquer que la cohabitation, ça se cultive, et nous, on signifie ça pour une seule raison, pas parce qu'on veut faire du mal à ces gens-là, mais on veut seulement qu'ils arrêtent de nous faire du tort.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2405 Page 9, quatrième paragraphe, fin.

2410 J'utilise cette photo parce qu'on connaît bien la famille qui est illustrée là, et ce sont des gens très sérieux qui ont pris des moyens depuis fort longtemps pour améliorer le dialogue et l'aspect de leur ferme, et ça semble très bien fonctionner dans la région.

Donc la cohabitation, ça se travaille avec des gens qui veulent parler.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2415 Page 9, cinquième paragraphe, fin.

Nous, ce qu'on aimerait noter, c'est que quand on parle d'agriculture durable, selon nous, on ne parle pas d'agriculture artisanale, ce ne sont pas des synonymes.

2420 Également, lorsqu'on parle d'évolution, on ne parle pas de révolution. Et comme dans tout domaine d'activité, il y a eu évolution dans la production agricole porcine comme on voit dans n'importe quel domaine dans lequel nous travaillons, ne serait-ce que l'utilisation de l'informatique qu'on fait ce soir, il y a quelques années, c'était pas à la portée de tout le monde.

2425 D'autre part, ça m'a frappé quand j'ai préparé ce mémoire-là, j'étais au restaurant, et on m'a servi un napperon où on marquait "l'assiette paysanne", et les gens de Mikes étaient très fiers de montrer cette assiette-là où finalement, les œufs sont mis en évidence sur un lit de saucisses, de jambon et de bacon, des produits bien de chez nous.

2430 D'autre part, j'ai également noté, quand je fais mon épicerie, que si nous on exporte, on importe sûrement, parce qu'il y a beaucoup beaucoup de produits qu'on achète à l'épicerie et qui ne sont pas de chez nous.

2435 Il faudrait demander également aux huit mille (8000) employés qui travaillent dans les
abattoirs d'Olymel ainsi que les gens de Notre-Dame-du-Lac s'ils pensent que l'exportation ou la
production porcine a des retombées économiques seulement ailleurs et non pas chez nous.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2440 Page 10, premier paragraphe, fin.

2445 Et je mets un exemple ici! En 1998, le début de notre implication dans le porc dans la
région de Saint-Grégoire causait des inquiétudes aux gens et Le Nouvelliste, citait: "Position
farouche des résidents de Saint-Grégoire, pas de porcherie, et encore moins à côté de la
rivière Sainte-Marguerite".

2450 Récemment, en janvier 2003, les mêmes gens et le même journal faisaient un reportage
sur cette ferme, et on parlait de la pouponnière au jambon où on vantait les mérites des
éleveurs, de l'effort qu'ils avaient fait pour protéger l'environnement et la cohabitation avec
leurs voisins. Et moi qui demeure dans ce village-là, je peux vous dire que c'est très très bien
aujourd'hui vécu la présence de cette ferme dans le village.

Donc il y a des efforts à faire du côté des producteurs.

2455 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 10, quatrième paragraphe, sixième ligne.

2460 Et à cette étape-ci, je vais laisser à la Commission un article que j'ai trouvé dans Porc
magazine qui date du mois de mars, où on explique "La stratégie danoise de développement
orchestré", et où on cite notamment, et je vous le lis:

2465 "Avec l'éventualité nouvelle de mettre en place un système de traitement, s'ajoute une
nécessité aujourd'hui pour les éleveurs danois de contrôler les émissions d'ammoniac et les
odeurs, deux (2) thèmes complémentaires."

2470 Puis j'aimerais vous dire aussi que personnellement, on a fait un voyage récemment en
France et au Danemark, et je peux constater que le Danemark travaille énormément sur la
notion d'azote, libération d'ammoniac dans l'air.

2475 Et ils nous ont dit que pour améliorer l'acceptabilité, pour améliorer le bon voisinage, ils
sentaient que c'était les odeurs - une bonne expression - que c'était les odeurs qui étaient les
plus préoccupantes, et ils travaillaient prioritairement dans leur système de traitement et la
gestion des fermes sur le dégagement d'ammoniac, alors que nous, on travaille principalement
sur l'aspect pollution par le phosphore. Ils ont priorisé l'azote pour la cohabitation et l'aspect
phosphore s'en vient dans leur prochaine démarche.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2480 Page 10, quatrième paragraphe, fin.

2485 D'ailleurs je cite également à la Commission un article que j'ai trouvé dans Le Nouvelliste, un sondage de Léger Marketing qui nous laisse également penser que chez nous, c'est peut-être pas, comme on dit, pas si pire que ça à l'acceptabilité, et la notion que les gens en général ont des fermiers.

2490 Sur les Canadiens, les professions, les professions les plus populaires, les fermiers sont cités en troisième rang derrière les pompiers et les infirmières. Ce qui est signe que finalement, peut-être que la grande majorité des gens considèrent encore le fermier comme une personne responsable et une personne en qui ils peuvent avoir confiance.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2495 Page 10, fin.

Le contrôle intérimaire de Nicolet-Yamaska.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2500 Page 11, milieu.

2505 De plus, pour aider à tirer une conclusion et un projet, nous avons pensé vous présenter un extrait d'une conférence que nous avons assisté et qui reflète bien, je crois le même scénario que nous vivons.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 11, sixième paragraphe, troisième ligne.

2510 Pollution, dollars, exportation, pollution locale.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2515 Page 11, sixième paragraphe, fin.

Et je me permets de citer un processus qui ferait référence à quelqu'un qui viendrait d'apprendre qu'il a une maladie très grave!

LECTURE DU MÉMOIRE.

2520 Page 11, fin.

Et je suis certain qu'on se reconnaît tous un petit peu à un moment donné.

2525 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 12, troisième paragraphe, fin.

Alors je laisse la conclusion à monsieur Côté!

2530

PAR M. JACQUES CÔTÉ:

LECTURE DU MÉMOIRE.

2535 Page 12, conclusion, deuxième paragraphe, fin.

Ici, je veux sortir du texte et faire référence à une parution dans Le Nouvelliste aussi qui était par monsieur Pierre Dontigny qui disait que:

2540

"Nous croyons que la Commission de reconnaître et insister sur le fait que les solutions préconisées passent nécessairement par une planification régionale et locale du développement économique, l'utilisation du territoire où l'État doit s'assurer d'une représentation juste et équitable des différents intérêts qui composent la communauté."

2545

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 12, fin.

2550 Pour sept cent quatre-vingt-dix (790) emplois. Et on a en annexe aussi plusieurs villes où ce qu'on démontre la même tangente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Dans votre mémoire, vous parlez de quatre cent quatre-vingt-dix (490) emplois.

2555

PAR M. JACQUES CÔTÉ:

Oui, c'est une erreur.

2560

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord, parfait, merci.

2565

PAR M. JACQUES CÔTÉ:

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 13, deuxième paragraphe, fin.

2570 Ici, je vais sortir aussi du texte pour faire sortir les gros points de la conclusion. La première chose qu'on propose, c'est une grille objective d'évaluation de projet, je pense qu'on en a parlé aussi ce soir, qui tient compte de tous les paramètres qui sont importants.

2575 Il faut éliminer les droits à l'appréciation ou à l'interprétation ou les minimiser le plus possible. Je pense que les perceptions, c'est ça qui cause le plus de problèmes dans les dossiers d'implantation.

2580 Et surtout aussi un suivi et un respect des exigences après réalisation. On a beau dire, on va faire telle chose et telle chose, mais si après le producteur le fait pas ou la personne le fait pas, je pense qu'il y a beaucoup de crédibilité qui se perd.

Et aussi, un projet réussi de cohabitation, je pense que ça resserre les liens sociaux entre les gens, parce que ça crée une certaine fierté.

2585 Et peut-être pour renchérir aussi, du fait qu'on aimerait que ce soit un cadre qui soit provincial, on s'appuie aussi sur le Conseil des maires de la MRC Rimouski-Neigette qui a déposé un mémoire qui indique que pour la disparité entre les régions, il faudrait que ce soit d'une façon peut-être plus provinciale à ce niveau-là.

2590 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 13, fin.

2595 En terminant, peut-être que c'est un rêve ou en tout cas, c'est une affiche justement que monsieur Lavoie a ramenée de son voyage d'études en Europe, qui vient de la région de la Loire. On nous présente un porc - en tout cas je pense qu'il y a une certaine harmonie dans la photo qu'on voit là, puis je pense dans le milieu aussi - pour indiquer que le terroir s'invite à votre table avec une photo de porc!

2600 Et peut-être en terminant, c'est peut-être un slogan ou en tout cas, je dirais: Agir ensemble pour un futur meilleur, je pense que c'est de même qu'on va arriver à une cohabitation harmonieuse. Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2605 Alors je vous remercie beaucoup. C'est un mémoire, je dirais, très courageux. Vous citez des gens que l'on a entendus au cours de l'audience, qui sont d'ailleurs ici présents ce soir dans la salle.

2610 Par contre, vous nous proposez une solution au problème de cohabitation, et cette solution, elle me rappelle un peu l'approche qu'on utilise habituellement dans les projets qui sont soumis à la Loi sur la qualité de l'environnement où un promoteur doit, avant de proposer son projet, faire une évaluation puis une étude d'impact de son projet pour être en mesure de

2615 partager avec les citoyens qui auront à recevoir, à accueillir ce projet-là, à bien partager avec eux les répercussions du projet.

Est-ce que c'est aussi loin que ça que vous voulez aller, ou si en fait, c'est de fournir aux citoyens de l'information en rapport plus direct avec le projet et non pas de ses impacts, en rapport avec ses impacts?

2620

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2625 C'est plus par rapport au projet. Parce qu'on a vu se développer des conflits à des endroits et finalement, il y avait deux (2) raisons, parfois on entendait dire que les gens l'avaient appris trop tard, c'était déjà passé au conseil, puis ils étaient bien frustrés de ça. Puis d'un autre côté, les producteurs nous disaient, bien, si on en parle au conseil, si on en parle trop, on se fait bloquer. Ça fait qu'on n'arrive à rien.

2630 Ça fait qu'on choisit l'un des deux (2), mais c'est un coup de dés à toutes les fois, on sait pas quel bord ça va aller.

2635 Alors on propose quelque chose qui serait déjà reconnu par tout le monde, où oui, on doit en parler, mais oui, si ça respecte une certaine grille, bien, ça fonctionne. Et pas laisser ça au hasard, j'en parle je me fais ramasser, si j'en parle pas, je me fais ramasser mais juste plus tard mais que j'aie mon papier. Ça, ça ne doit plus exister, et c'est ce qui se passait dans les régions où il y a eu des problèmes.

2640 Alors cette grille-là permettra à tout le monde de pouvoir se parler avant, et si le pointage ou les respect des principaux critères qui seront établis par des gens, qu'ils se soient assis d'avance, bien ça y est, on réalise le projet, mais tout le monde va savoir avant de commencer c'est quoi les critères.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2645 On a été témoin lors de notre tournée de projets qui ont, en tout cas, qu'on souhaitait implanter dans des régions, puis qui ont été très mal accueillis, particulièrement parce que la nappe phréatique était menacée, ou bon, parce qu'il y a des zones d'inondation, des tourbières.

2650 Alors j'imagine que quand on présente à la population ou aux citoyens un projet, ils sont plus curieux que de savoir combien de porcs s'en viennent là, puis quelles dimensions va avoir le bâtiment, ça va être: quels sont les risques de pollution diffuse que votre projet va emmener, puis quels sont les risques pour ma santé de ce projet-là!

2655 Alors je sais pas, mais il me semble que si j'étais un citoyen puis que je m'assois à une table avec vous, puis j'essayais d'établir une grille qui me permettrait d'évaluer ou de discuter d'un projet, j'irais peut-être au-delà de ce que vous semblez être prêts à faire?

PAR M. JACQUES CÔTÉ:

2660 Je pense que nous, dans notre région, je pense qu'on a un peu l'expertise qu'on a développée, puis aussi le fait qu'on soit proche de la biosphère, toute la plaine inondable a été reconnue, puis on est venu à bout quand même de faire du développement.

2665 Je pense que c'est en discutant. C'est sûr qu'il va falloir aller plus loin. À matin, où ce qu'on est rendu là, on en est rendu à un moratoire, puis il y a plus rien qui peut bouger.

Je pense qu'il y en a plusieurs qui l'ont quand même cité, il y a une bonne partie de ça qui vient d'un problème de cohabitation, c'est sûr qu'il va falloir en tenir à des normes au niveau de l'environnement, ça, c'est sûr, il y en a déjà, on s'y plie.

2670

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2675 Mais en fait, la grille, c'est pour ça qu'on suggérait qu'il y ait une grille qui soit en fait pondue par des gens qui sont moins "locals" et qui sont des critères qui devraient être regardés localement, et pas qu'ils s'inventent un critère à toutes les fois que quelqu'un veut regarder un projet dans une région.

2680 Et puis je vous cite pas l'exemple des Français, parce qu'ils sont embourbés, très embourbés, plus qu'embourbés même, et c'est malheureux là-bas, mais à ce que chaque préfecture ou chaque commune, je me souviens plus exactement de la définition du territoire, bien, c'est eux qui mettent l'étampe, et chacune des préfectures peut, s'ils ne veulent pas de projets, allongent la liste des exigences d'un mois à l'autre.

2685 Les producteurs se reconnaissent plus là-dedans. Ça avance plus, tout est bloqué, puis là, bien, pendant que ça avance pas, bien, il se développe des moyennes chicanes dans les paroisses. Ça fait que ça, c'est mauvais, c'est très très mauvais.

2690 Parce qu'on est d'accord avec la firme Forget et Aubin, après que le projet est réalisé, si ça s'est chicané, ça laisse des traces, puis il faudrait que les gens s'entendent avant. Mais pas laisser au hasard un droit d'appréciation ou un droit d'interprétation.

2695 On suggère à la Commission de pondre avec, je sais pas de quelle manière, mais de pondre une grille objective qui pourrait servir aux gens des régions, et bon, est-ce que ça respecte ça, est-ce qu'il y a un pointage minimum qui est respecté, et puis avec un certain pointage, on passe au travers.

2700 Si on laisse ça décentralisé complètement, on n'arrivera jamais à des solutions, les gens vont inventer d'un mois à l'autre des règlements. Et ça inquiète tous les gens, puis ça fait que les gens, bien, ils se parlent pas. Puis si ça peut passer à la cachette, on va le faire, puis c'est pas souhaitable, ça.

Alors nous autres, on a toujours assisté aux réunions des MRC, on a travaillé sur le règlement de contrôle intérimaire, et je pense qu'on a été un acteur assez actif, mais on n'a pas

2705 demandé des projets de cinq mille (5000) porcs et de deux mille (2000) truies au même endroit. On voyait que les gens, l'acceptabilité serait pour des projets d'envergure plus modeste, et on fait avec.

2710 Puis le règlement qui a été proposé est un compromis, mais c'est mieux un compromis que, comme on dit, tout bon compromis est toujours mieux qu'un arbitrage, et puis c'est comme ça qu'on voit ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2715 Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2720 Deux-trois (2-3) choses. Vous êtes les premiers à nous dire que de temps en temps, les conflits sur les porcs peuvent venir de la résurgence de vieux conflits enfouis dans la communauté. C'est une hypothèse d'interprétation, c'est intéressant en même temps, parce qu'en général, le reproche qu'on dit, c'est, non, c'est des gens de l'extérieur qui connaissent rien à la production. Si c'est les vieux conflits, ça veut dire que c'est les gens de la place qui continuent de se battre à propos d'une nouvelle affaire! Alors il y a un nouvelle interprétation là.

2725 Par ailleurs, vous avez cité André Duchesne qui citait sans doute que Bleuros sur les étapes de la dénégation, je vous signale que la première dénégation qu'on rencontre, c'est que c'est pas vrai que ça pollue pas le porc, il n'y a pas d'effets, la santé, ça existe pas. Là, la dénégation, elle est pas chez qui on pense.

2730 **PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:**

Non, mais vous avez raison. Je pense que les producteurs ont beaucoup cheminé là-dessus.

2735 Puis pour les vieux conflits qu'on parle, quelqu'un qui travaille sur la cohabitation, un producteur qui n'est même pas dans le porc, il y a des paroisses où il y a pas de porcs, puis il y a des gens qui travaillent depuis longtemps sur une saine cohabitation. Ces gens-là ont toujours moins de difficulté lorsqu'ils se présentent pour parler d'une diversification de leur ferme, avec de la production porcine, que parfois certaines personnes.

2740 Donc parfois la cohabitation, ça fait longtemps que ça se cultive, comme ça fait longtemps que ça s'effrite.

2745 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

J'avais un autre mot, alors c'est mieux, le vôtre est meilleur!

2750 Ce qui est intéressant, c'est que là, vous nous donnez une grille, c'est
extraordinairement intéressant. Vous mettez une proposition sur la table.

2755 Vous dites, il faut analyser l'eau, l'air, le sol, la communauté, et vous dites après ça, il
faut que les acteurs y soient, le fruit de la collaboration des acteurs concernés, les producteurs,
les citoyens, les municipalités, les groupes environnementaux et tout autre groupe, bon.

2760 Théoriquement, ça, là, c'est simple, c'est une étude d'impact! Ça existe depuis vingt-
cinq (25) ans, et le Bureau d'audiences c'est ça qu'il fait. Mais il y en a pas eu une seule en
vingt-cinq (25) ans! Depuis que le règlement est promulgué, depuis 95, huit (8) ans, il y en a
pas eu un, il y a pas eu un seul projet qui a passé par la procédure, parce que tout le monde
s'arrange pour passer en dessous de six cents (600) unités.

2765 Alors vous faites là une ouverture extraordinaire, il va falloir qu'on trouve le moyen de le
faire pour que les forces sociales puissent être là, et comme vous dites, là, vous avez raison,
pas de changer de critères à chaque fois, donc d'établir une grille.

Vous en avez déjà une, eau-air-sol-communauté, c'est déjà pas mal.

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2770 Peut-être pour parler étude d'impact, si vous descendez en campagne, vous vous
promenez dans les rangs, vous parlez d'étude d'impact, ça fait effectivement peur.
Premièrement, étude d'impact, on sait pas c'est quoi.

2775 Deuxièmement, ça coûte vingt-cinq mille piastres (25 000 \$).

Ça fait que pour cinq (5) truis de moins, je vais essayer de passer en dessous!

2780 Mais peut-être qu'une étude d'impact devrait être vulgarisée, devrait être simplifiée et
devrait être surtout économique, et je pense pas qu'il y ait personne qui soit contre ça. Mais la
définition qu'on a, c'est gros, ça coûte cher, puis qui va faire les frais de ça, juste le promoteur.

Alors les gens s'éloignent de ça comme si c'était un bulldozer qui arrivait. Vous dites
étude d'impact, on n'a pas pensé à ça.

2785 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Remarquez, vingt-cinq mille (25 000 \$) sur un projet d'un million-un million et demi
(1 M\$-1 ½ M\$), c'est pas plus cher qu'un tracteur, là!

2790 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ce que j'allais dire.

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2795

Oui, mais c'est qui fait les frais de ça!

PAR LA PRÉSIDENTE:

2800

Mais est-ce que, dans le fond, vous ne pensez pas que le promoteur les fait ces frais-là de toute manière, dans la mesure où son projet est contesté, il a à supporter un retard dans la réalisation de son projet, il a à supporter des frais peut-être même devant les tribunaux, ça peut arriver.

2805

Est-ce que dans le fond, il les fait pas, les frais, puis je dirais que c'est d'avoir un horizon très court quand on prétend que c'est cher, une étude d'impact.

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2810

Ce matin quand je suis arrivé, il y a une madame de la MRC, je crois, qui disait: pourquoi c'était à nous à prouver que le projet, à la municipalité à prouver que le projet est pas valable!

2815

Alors la question pourrait être: pourquoi c'est au producteur! Je pense que ça devrait être quelque chose qui soit fait en commun. OK, ça prend ça ou ça prend un genre de grille d'évaluation, on travaille ensemble, si tu passes tu passes, puis si tu passes pas tu passes pas.

2820

Mais le fardeau de la preuve doit pas être, appartenir à un ou l'autre des groupes, parce qu'il y en a un qui va souhaiter que ça passera pas, c'est comme une élection! Je souhaite que ça passe pas ou je souhaite que ça passe.

2825

Il faudrait que ce soit, on travaille ensemble, puis si les critères sont déjà très définis, bien, le score sera le score, puis on continuera après.

C'est un peu notre idée de base. On n'a pas pensé à étude d'impact comme définition.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Dumais.

2830

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

C'est ça, vous proposez une grille d'analyse qui présente le projet, puis qui regarde comment va s'établir la relation avec l'eau, avec le sol, avec l'air, avec l'environnement social, les citoyens autour, ça, c'est une idée de départ qui vous semble intéressante.

2835

Or au fond, il y a peut-être une question de mots là-dedans. Si le problème, c'est le mot étude d'impact qui vous fait peur, et moi qui suis pas depuis des années au Bureau d'audiences publiques, également comme citoyen, quand on me dit étude d'impact, je pense, ah oui l'Hydro-

2840 Québec fait ça, les constructeurs d'autoroute font ça, les constructeurs de barrages hydroélectriques font ça, mais une ferme porcine, c'est moins évident, mais si on l'appelle grille d'analyse et qu'il y a à peu près le même contenu, peut-être que ça va faire moins peur. Et ça va peut-être coûter un peu moins cher aussi!

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2845

Retenez que notre proposition ne vise que deux (2) choses: développement durable et cohabitation.

2850 On pense qu'il doit continuer à y avoir un développement raisonné, mais il faut qu'il arrête d'avoir des chicanes. Et c'est ça, je veux dire, parce qu'un mariage forcé, ça dure jamais longtemps.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2855

Puis même ceux qui le sont pas non plus!

PAR M. JEAN-YVES LAVOIE:

2860

Mais ils disent que c'est à tous les jours qu'on travaille là-dessus.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors on vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique.

2865

Mais je comprends bien que vous proposez à la Commission d'établir une grille, parce que mes collègues disaient que vous proposiez une grille, c'est plutôt que vous demandez à la Commission d'établir une grille, j'ai bien compris! Merci.

2870

MICHEL POMERLEAU

PAR LA PRÉSIDENTE:

2875

Alors maintenant nous invitons monsieur Michel Pomerleau. Alors vous êtes bien monsieur Pomerleau, la ferme de l'année 1997?

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

2880

C'est bien ça, un des propriétaires.

Madame la Présidente, messieurs les Commissaires, merci premièrement de me permettre de pouvoir parler un peu de mon entreprise agricole.

2885 Je vais essayer de m'adapter à cette petite machine là! Un producteur agricole, on est plus familier avec nos tracteurs qu'avec ça!

2890 Alors en premier lieu, je vais vous parler du déroulement, je vais vous parler de la Ferme Pomerleau et frères en quelques mots, pourquoi on a décidé de produire avec la coopération, la génétique porcine que j'écourterai peut-être un peu parce que monsieur Thériault en a parlé, alors je vais en parler quand même un peu.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2895 Et d'autres aujourd'hui aussi.

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

2900 Oui. Par contre, il y a un enjeu, et je le dirai. La gestion environnementale, une question de responsabilité, la conclusion et les recommandations.

2905 Tout d'abord, Ferme Pomerleau et frères est une entreprise que j'exploite avec mon frère Jean, son épouse Lorraine, ses deux (2) petits garçons que l'on voit en avant qui ont grandi depuis cette photo-là, et moi avec mon épouse Louise et mes trois (3) filles et mon garçon Sylvain.

De plus, nous avons un employé à temps plein depuis maintenant dix (10) ans.

2910 Située à Inverness à mi-chemin entre Plessisville et Thetford Mines, aujourd'hui notre ferme compte cinq cent vingt (520) acres, soit deux cent soixante-dix (270) en culture et deux cent cinquante (250) en boisé.

2915 Nous avons une ferme diversifiée, soit cinq (5) productions, la production porcine, soit deux cent vingt-deux (222) truies en production avec un engraissement de treize cent cinquante-six (1356) places, un troupeau de cinquante (50) vaches, du vache-veau, une production acéricole, l'acériculture, une érablière de cinq mille cinq cents (5500) entailles, une production sylvicole, nous faisons du boisé par sélection et non pas de coupe à blanc, et une production céréalière, compte tenu d'un surplus de foin pour notre troupeau de bovins.

2920 Les débuts de la ferme, l'achat s'est fait en 1979 de la ferme paternelle. Nous avons investi graduellement. Premièrement en 79, nous avons construit la maternité de deux cents (200) truies. Dix (10) ans plus tard, c'était l'engraissement qui suivait, le montant de deux cent quatre-vingt mille dollars (280 000 \$) était investi.

2925 Six (6) ans plus tard, cinq (5) ans plus tard, en 1994, un réaménagement complet a été fait de nos bâtiments. Compte tenu qu'on vendait les porcelets de 79 à 89, nos bâtiments étaient pas fonctionnels, alors nous avons procédé à un réaménagement complet de l'ordre de

quatre cent mille dollars (400 000 \$). Sept (7) employés ont travaillé pour nous pendant quatorze (14) semaines pour faire ces travaux.

2930

Tout ça dans le but d'obtenir de meilleurs résultats. Et c'est ce qui s'est produit. 1997, comme vous le disiez, madame la Présidente, nous avons été les gagnants dans le cadre du concours "Ferme porcine", les lauréats de 1997. Et c'est avec fierté qu'on accueillait ce trophée. Comme mon frère dit, c'est un peu comme gagner la coupe Stanley.

2935

L'entreprise maintenant, en nombre d'unités animales, est stable. Par contre, les exigences, telles AQC, c'est que nous répondons à ces exigences depuis janvier 2002. De plus, dans le bovin, la norme, le programme qui a été implanté l'an passé par la fédération, le programme d'agritraçabilité est en place depuis ce temps chez nous.

2940

Produire sous le signe de la coopération! J'ai fait mes débuts comme employé agricole en 72, lorsque j'ai sorti de l'École d'agriculture, sept (7) ans pour une entreprise privée, un intégrateur qu'on appelle. J'ai contribué à ses débuts, j'ai contribué à sa réussite pendant sept (7) ans, alors je me suis posé la question, pourquoi pas contribuer à la mienne.

2945

Alors j'ai fait le choix, parce que ça m'était pas imposé de joindre le mouvement coopératif. Pourquoi, parce que ça me permettait une pleine autonomie, une liberté d'expression et une liberté de production, d'avoir accès à un réseau de services techniques. De plus, une implication sociale si l'opportunité se présentait et si le désir y était. C'est ce qui est arrivé.

2950

Je suis devenu, comme vous avez pu le constater, je suis devenu administrateur au conseil d'administration de la SCA des Appalaches, celle que monsieur Thériault a parlé tout à l'heure. J'en suis à ma treizième année comme président.

2955

De plus, le réseau Hybrilia qui appartient à deux (2) coopératives et dont je suis le président.

2960

On va aborder la génétique! Monsieur Thériault en a parlé un peu tout à l'heure quand il a abordé les coûts de la génétique. Chez nous, la génétique, c'était, quand monsieur Thériault parlait de quatre millions (4 M\$), pour nous, c'était inaccessible chez moi. C'est pourquoi nous avons joint le réseau Hybrilia, même nous avons suggéré, en tant que président, l'implantation d'un tel réseau.

2965

Alors après rencontre, il y a eu le réseau Hybrilia qui s'est implanté.

2970

L'accès à la génétique, qu'est-ce que cela m'apporte! Monsieur Thériault en a parlé aussi, des animaux sains. C'est le premier élément, je pense, qu'il faut viser, d'avoir des animaux sains de remplacement, des cochettes qu'on appelle, des cochettes F1 qui sont sur notre ferme, qui arrivent sur notre ferme. En arrivant à la ferme, ça nous permet de diminuer une vaccination.

2975 Avec des animaux sains, ce qu'on vise, c'est une productivité, une efficacité de ces animaux, une rentabilité au maximum. Pourquoi, parce qu'avec une rentabilité, on peut répondre à la demande question environnement, mais avant tout ça, il faut jamais oublier le marché. On peut répondre à un marché par un produit, mais si c'est pas le bon produit, on manque notre coup. Alors il faut toujours penser le marché, le besoin du consommateur.

2980 L'impact d'une génétique supérieure, cela nous permet d'augmenter les nés vivants. Plus de nés vivants, plus de sevrés, c'est automatique. La productivité, c'est ça la productivité.

L'efficacité alimentaire, moins de moulée égale moins de rejets. Meilleure efficacité alimentaire, alors plus de bénéfices nets.

2985 Ça nous permet aussi de diminuer la durée de croissance en nombre de jours, on l'a vu tantôt sur des graphiques.

2990 Le prochain tableau nous montre un peu l'évolution qu'on a connue chez nous, de 1995 à 2002, sur les nés vivants de vingt-trois point quarante-huit (23,48) à vingt-quatre point vingt-sept (24,27). Quand on sait qu'un né vivant de plus représente environ quarante-cinq dollars (45 \$), une conversion alimentaire de deux point soixante et onze (2,71) à deux point cinquante-quatre (2,54), entre deux et demi (2 ½) par porc.

2995 Un indice de quatre-vingt (80) à quatre-vingt-cinq (85), de cent neuf (109) à cent onze (111), une piastre (1 \$), une piastre et demie (1 ½ \$) de plus encore. C'est toujours par porc sur une productivité de quatre mille cinq cents (4500) à quatre mille sept cents (4700) porcs par année, bien, ça fait des différences.

3000 Toutes ces améliorations dans le but d'obtenir de meilleures performances. Avec une meilleure performance, ce qui nous apporte une meilleure rentabilité. Une meilleure rentabilité facilite l'adaptation aux changements. Des changements qui, à chaque fois qu'on apporte des changements, c'est des sous qu'on débourse, mais lorsqu'on investit et que ça rapporte, ça facilite l'adaptation aux changements.

3005 La gestion environnementale, une question de responsabilité. Je pense qu'en vingt-quatre (24) ans, c'est ce que mon frère et moi avons fait.

3010 Beaucoup d'investissements tout au long de ces années. On n'a qu'à parler de trémies abreuvoirs qu'on a fait en 89. Ça sortait, les trémies abreuvoirs, je pense que ça coûtait cent dollars (100 \$) de plus pour une trémie, on l'a fait. Tant qu'à investir, on s'est dit, bon, si c'est l'avenir, on économise de l'eau, moins de gaspillage.

3015 Les structures d'entreposage, évidemment, ont été réglementaires lorsqu'on a construit, lorsqu'on a réaménagé nos bâtisses, on a rehaussé une fosse, on l'a fait réglementaire.

À l'épandage, on a toujours respecté les distances séparatrices, les distances que l'on connaissait. Les périodes ciblées avant l'épandage, on a toujours priorisé le printemps, compte tenu que la plante utilise le maximum de valeur fertilisante.

3020 On a respecté les voisinages, on a encore de très bons voisinages, on s'entend très bien avec eux autres.

Maintenant, depuis 2002, nous avons un PAEF en main qui est dans ma serviette. Cette brique, des coûts additionnels de mille cinquante dollars (1050 \$). Pas pour dire que je suis contre, je suis tout à fait pour, parce que ça nous responsabilise davantage. Mais c'est des coûts additionnels.

3025 La réalisation d'un bilan phosphore, deux cents dollars (200 \$). Dans notre cas, on a deux (2) productions, bovin et porcine.

3030 Une gestion des ententes d'épandage. C'est une gestion qu'on n'avait pas avant. Depuis l'an dernier, nous avons trois (3) receveurs qui ont prêté une partie de leur terrain, pour qu'on puisse épandre du fumier. C'est des coûts qui s'additionnent, parce que vingt-trois (23) ans avant, nous n'avions pas ces coûts. Nous fournissions du purin gratuitement à des

3035 éleveurs qui en faisaient la demande. C'est des coûts qui s'additionnent.

Une question de responsabilité! Tout au cours de ces années, à l'achat de la ferme, il y avait soixante (60) acres en culture, maintenant nous en avons deux cent soixante-dix (270). Après vingt-quatre (24) ans en production porcine, l'analyse des terres en phosphore est en

3040 moyenne à cent quatre point six (104,6).

Une législation plus sévère dans notre cas, permettez-moi d'en douter. Nous avons fait la production avec jugement, avec des ententes d'épandage qui nous coûtaient rien et par contre ça nous permettait de répondre à une demande et sans polluer nos terres.

3045 On parle de la législation! Je ne suis pas contre une législation, mais il faudra une chose, que tout le monde la respecte. On n'a qu'à penser que sur l'autoroute, il y a des règlements, lorsqu'on ose les dépasser, on est sujet à une amende, et si on ose trop fort comme on dit, une très grosse amende. J'espère que cela viendra, parce que si on est assis ici

3050 aujourd'hui, je pense que c'est pas tout le monde qui a contribué à faire attention à l'environnement.

Pour régler les cas litigieux, on parle d'irresponsables, est-ce qu'on doit tous payer maintenant pour ça? C'est dommage! Mais si on avait su taper sur les doigts de ceux qui ont fait les fautes, je pense que, comme je disais, on serait peut-être pas ici ce soir, et les jeunes peut-être verraient l'avenir autrement.

3055 Une législation environnementale, oui, claire, applicable, parce qu'on parle souvent des dates d'épandage. Des fois, on se pose la question. Et respectée de tous, c'est un point primordial.

3060

En conclusion, les recommandations! Une législation environnementale devra permettre l'établissement de la relève, soutenir les valeurs de la ferme familiale, donner accès aux nouvelles technologies et maintenir une saine rentabilité pour les exploitants.

3065

Au cours de ces années, madame la Présidente, messieurs les Commissaires, moi et mon frère avons développé notre ferme avec fierté, avec ambition. Je pense que c'est des belles qualités. Lorsqu'on l'a achetée de mon père, mon père était fier de nous vendre, et nous sommes fiers d'avoir obtenu des résultats comme ça dans notre petite localité qui est même pas de mille (1000) habitants.

3070

Nous avons créé beaucoup d'emplois avec toutes ces années, nous en créons encore beaucoup, et nous espérons que nos enfants pourront continuer dans le même sens.

3075

En remerciements, je voudrais vous dire merci d'avoir porté attention à mon dossier, à notre ferme, à nos deux (2) familles, et si vous venez dans le coin d'Inverness, gênez-vous pas, on est connu, informez-vous et rendez-vous! Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3080

Merci. Monsieur Beauchamp me fait remarquer que quand on ira vous voir, on sera plus en mandat, si on passe par là. Notre droit de réserve nous empêche de rencontrer les gens.

3085

Vous mentionnez dans votre mémoire, et vous l'avez dit aussi, que vous avez toujours accordé, votre frère et vous, une attention particulière aux cours d'eau, aux fossés puis aux puits.

3090

Qu'est-ce que vous avez fait de particulier qui mériterait d'être spécifié à la Commission ce soir?

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3095

Premièrement, dans notre cas, même si on a vu la topographie des terrains, on n'a pas la grosse contrainte de gros cours d'eau. On a les fossés et les puits, c'est les deux (2). C'est sûr, les puits sont sur nos terres, on n'a pas avantage à contaminer nos puits. Les fossés, si on épandait durant les périodes pluvieuses, on gardait une bonne distance pour éviter tout écoulement.

3100

Vous me diriez, c'était quoi la distance, c'est avec jugement, parce qu'on disait pas trente mètres (30 m), quinze mètres (15 m), on dit, c'est tu cinq mètres (5 m) qu'on gardait, c'est peut-être approximativement ça, cinq mètres (5 m). C'est sûr que si le temps était sec, c'est des fossés que l'eau coule pas régulièrement, mais au cas qu'il vienne un gros coup d'eau, on portait une attention particulière.

3105

PAR LA PRÉSIDENTE:

OK. Vous parlez également de rotation de cultures. Vous produisez des céréales...

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3110

On produit de l'orge, on produit du fourrager pour nos bovins, et nos champs sont en rotation environ à tous les huit (8) ans.

3115

On a un sol quand même assez riche en roches, comme on dit! Alors ça nous permet quand même d'avoir des bonnes conditions, des bons sols qui tiennent quand même assez longtemps. On n'est peut-être pas obligé d'aller aux trois-quatre (3-4) ans pour relever nos sols, mais on n'aime pas trop ramasser la roche non plus, ça fait que si on peut se passer d'une année, on laisse passer. Mais huit (8) ans, je pense que c'est quand même très respectable pour nos terrains.

3120

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc vous cultivez pas de maïs, vous?

3125

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

Non. Dans notre coin, les unités thermiques, malgré qu'il y a des variétés de maïs qui se sont adaptées, mais on n'a pas fait cette culture-là encore pour nous autres. Est-ce qu'elle viendra, on va peut-être laisser ça à la relève!

3130

PAR LA PRÉSIDENTE:

OK. Les ententes d'épandage que vous avez, c'est récent?

3135

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

Depuis 2002. C'est obligatoire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3140

Et vos ententes d'épandage, est-ce que ce sont des ententes formelles, actes notariés?

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3145

Ce ne sont pas des ententes notariées. Par contre, c'est des ententes formelles. Ils prennent tant de voyages, il faut qu'ils déclarent où ils vont épandre le fumier, eux autres, et moi, je défraie les coûts de transport.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3150

D'accord.

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3155 Avec trois (3) producteurs pour les mêmes quantités, les trois (3) producteurs.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Dumais.

3160

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Merci madame la Présidente.

3165

Dans votre mémoire, vous dites, vous traitez du problème des rampes basses qui vont être exigées d'ici 2005, et vous dites que dans votre région ou sur votre terre, que vous pensez que ça peut pas être utilisé.

3170

Alors pourriez-vous nous expliquer un peu pourquoi, puis qu'est-ce que vous comptez faire?

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3175

On a des belles parcelles de terrain quand même, comme je dirais, à travers nos côtes. Mais par contre, on a des côtes aussi, des bonnes pentes. Et parfois, lorsqu'on étend lorsqu'il pleut, des fois le tracteur descend un petit peu plus vite qu'on voudrait, et si on a affaire à tourner, ça penche, les rampes vont faire quoi? Il faudra penser comment qu'on va les réparer avant de descendre peut-être.

3180

Je ne suis pas contre ça, mais on a parlé tantôt, on a parlé de pommiers, j'ai une ferme, moi, que c'est mon père qui a planté ces pommiers-là, il faut que je passe à travers quand on épand, il faudrait faire attention, là. C'est des façons de faire qui sont plus à risque dans nos côtes.

3185

On a à traverser des boisés, une érablière, parce que c'est des terres que je loue en arrière, je traverse son érablière. Je pense que si je lui dis qu'il faut que je coupe un érable, il va me dire, je te loue plus la terre. Vous savez le prix des érables qu'ils valent aujourd'hui, dans notre coin, à cinquante-soixante piastres (50 \$-60 \$) l'entaille, les gens osent pas en couper seulement une!

3190

C'est un peu la problématique, compte tenu de la topographie du terrain et les lieux d'épandage.

3195 Je loue une ferme aussi que le monsieur a planté deux (2) pommiers au côté de sa maison, et j'aurai à traverser entre les deux (2) pommiers. Je me pose la question, où est-ce que je vais passer avec les rampes basses! Je le sais pas, j'en ai pas encore, là.

3200 Mais c'est tous des handicaps qui vont peut-être s'appliquer chez nous. On s'est mis à la page quand on a dit l'aspersion, l'épandage par le haut des "tanks" ne serait plus en fonction, on a fait le changement, ça, ça a été officiel, on a mis tout de suite à trois pieds (3 pi) du sol environ. Ça, ça a été faisable pour nous autres, mais est-ce que les rampes basses, compte tenu aussi qu'on n'est pas une forte population dans nos rangs, le village est quand même à cinq (5) milles de chez moi, je me dis, est-ce que les plaintes à matin vont justifier les rampes basses, non!

3205 C'est pour ça que je me pose la question dans notre cas à nous autres.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3210 Quel est votre problème avec la fertilisation, à la date du 1^{er} octobre, vous avez souligné ça! C'est pas mentionné dans votre mémoire, là.

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3215 J'en ai pas de maïs, je suis quand même chanceux, mais je sais que dans des régions, le maïs, parfois, il n'est pas battu au 1^{er} octobre. Et si les gens veulent mettre une couche de purin par après, il y a problème, parce que la date limite est le 1^{er} octobre.

3220 Chez moi, je fais de l'orge, l'orge il y a aucun problème, mais on parle un peu d'avoine. L'avoine, on bat ça fin septembre, je pense, un mois après, est-ce que ce sera problématique si je veux épandre du purin par-dessus, après avoir battu? Peut-être que ça deviendra un problème. On sait que des fois, le battage peut retarder d'une semaine à la fin d'automne, là. On frappe une semaine pluvieuse, rien bouge, la semaine suivante il fait beau mais après ça, on sait qu'il faut vider nos fosses, en fin d'automne.

3225 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Donc votre problème, votre souci, c'est de vider votre fosse, pour pas qu'elle déborde?

3230 **PAR M. MICHEL POMERLEAU:**

À l'automne, j'ai pas le choix, il faut pas qu'elle déborde au printemps.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3235 OK. Monsieur Marquis.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3240 Merci madame la Présidente. Pouvez-vous nous parler de la police environnementale?

C'est-à-dire, vous semblez avoir l'impression que le ministère de l'Environnement ne fait pas respecter sa réglementation?

3245 **PAR M. MICHEL POMERLEAU:**

J'ai pas juste l'impression. Il y a eu beaucoup de choses qui se sont passées. Si nous, les producteurs, on est au courant, je pense que les gens, les ressources d'Environnement ont été au courant aussi.

3250

Il y a eu des paroles qui se sont dites dans les journaux, je veux dire, pourquoi les gens n'ont pas réagi à ces propos-là, je pense que c'était pas à moi à dénoncer. Les gens de l'Environnement connaissaient les individus qui ont posé ces gestes-là, qui ont dit ces paroles-là, je sais pas pourquoi qu'ils ont pas pris position.

3255

Je suis peut-être trop petit, je suis peut-être trop honnête, mais jamais j'aurais osé dire des propos comme ça: j'aime autant payer l'amende que me mettre conforme! C'est plus rentable pour l'entreprise peut-être, mais pas à long terme.

3260 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Donc effectivement, le ministère de l'Environnement, selon vous, il a une bonne réglementation, mais le suivi crée problème?

3265 **PAR M. MICHEL POMERLEAU:**

Il y a un manque de ressources. Ils ont été sur le terrain, c'est officiel, mais un manque de ressources pour pouvoir visiter les installations, visiter lors des épandages, quelle quantité que les gens mettaient. La distance entre les roues, normalement ça en dit beaucoup.

3270

Je pense qu'ils ont manqué à leur devoir, peut-être parce qu'ils avaient pas assez de ressources, je le sais pas, mais je doute.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3275

J'aurais peut-être une autre petite question!

Vous nous donnez l'impression qu'il est nécessaire de toujours croître. Entre autres, vous nous parlez, à la page 6, de l'installation pour un plus grand nombre de vaches et puis des coûts qui sont associés à ça.

3280

Est-ce qu'il est, disons, impossible de penser à continuité si on croît pas tout le temps?

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3285

Non, c'est pas impossible. Par contre, une entreprise, ça l'a un cycle de vie, une entreprise. Une entreprise débute tranquillement, croît, croît, croît, stagne, je suis peut-être rendu à stagner, moi, à cinquante (50) ans. On parle d'investissements dans le bovin, je sais pas si on le fera, mais c'est peut-être ma dernière petite butte.

3290

Mais mes enfants, s'ils prennent ça, j'espère qu'eux autres auront la même courbe que moi, peut-être de continuer cette courbe. C'est un peu pour eux autres que je parle, parce que comme je vous dis, j'ai cinquante (50) ans, les gros investissements, ça achève, là.

3295

Mais on a eu l'opportunité de se développer, on a eu la santé, l'ambition, c'est pas un défaut, là. Au contraire, c'est une belle qualité, sauf que l'ambition, il faut la regarder avec des yeux quand même, il faut faire attention, là.

3300

Mais c'est pour ça que - non, c'est beau d'avoir une ambition. Parce qu'une entreprise qui stagne trop longtemps descend et souvent est plus relevable. C'est vrai dans toutes les entreprises, autant l'entreprise agricole.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3305

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3310

Alors on vous remercie, monsieur Pomerleau, d'avoir participé à cette consultation publique.

PAR M. MICHEL POMERLEAU:

3315

C'est moi qui vous remercie.

ISOPORC INC.

3320

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors nous invitons maintenant le dernier participant de la soirée, il s'agit de Isoporc inc. et son porte-parole, monsieur Mario Grégoire.

3325

Bonsoir monsieur Grégoire.

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3330 Bonsoir. Bonsoir messieurs les Commissaires. Je vous remercie de me donner l'opportunité, dans une heure aussi tardive, onze heures et dix (11 h 10), d'être encore en mesure de vous présenter notre organisation.

3335 Je veux profiter de l'occasion qui se présente pour discuter de façon plus particulière d'intégration. L'occasion est belle, j'ai fait ma demande sur le tard, mais je vous remercie. Parce que je pense que l'intégration a été bardassée durant le début de ces audiences-là. C'est à peu près tous les maux de la terre qui sont associés à l'intégration.

3340 Donc j'aimerais peut-être profiter de l'occasion pour expliquer une organisation comme la nôtre qui est exclusivement impliquée au niveau des opérations à forfait, de la production de porcs à forfait.

3345 Donc l'introduction! Isoporc est une compagnie récente qui a vu le jour en août 1999, qui assurait la continuité d'une compagnie dans ce temps-là qui s'appelait Meunerie Perfotech. Les actionnaires, les propriétaires de cette compagnie-là sont Shur-Gain ainsi que l'organisation Côté-Paquette qui était déjà fortement impliquée au niveau de la production porcine à ce moment-là.

3350 Autre point important, c'est en janvier 2002, nous nous sommes portés acquéreurs d'une meunerie située à Saint-Hugues, meunerie qui sert évidemment à fabriquer la moulée pour cent pour cent (100 %) de nos porcs, et aussi pour desservir une clientèle de producteurs autonomes.

3355 Nous comptons aussi une soixantaine d'employés qui touchent évidemment les secteurs de fabrication, les secteurs administratifs et les secteurs techniques.

Comme je vous disais tantôt, nous produisons des porcs à forfait.

3360 Dans notre mission, nous ne sommes pas intéressés à être propriétaires de porcheries. Présentement, nous avons aucune porcherie, et ça fait pas partie de nos objectifs de devenir propriétaires de porcheries. Et aussi, nous ne possédons aucun fonds de terre et également, ça ne fait pas partie de nos objectifs.

3365 Vous avez entendu parler de modèles de production. Il y a deux (2) modèles de production, modèle naisseur-finisser sur le même site, et le modèle trois (3) sites où la maternité, les pouponnières et les engraissements sont sur trois (3) sites différents. Et ces élevages-là fonctionnent sous le système de tout-plein, tout-vide. C'est évidemment sous ce deuxième système de production que cent pour cent (100 %) de notre production est effectuée.

3370 Nous avons opté pour le tout-plein, tout-vide et en trois (3) sites pour différentes raisons. Les principales, c'est que je pense qu'en 2003, c'est plus facile d'obtenir une main-d'œuvre spécialisée. Je pense que la production porcine a évolué drôlement depuis les dernières années, c'est rendu excessivement technique, ça change, les techniques changent excessivement rapidement, puis il y a des affinités personnelles, il y a des personnes qui aiment

3375 mieux l'engraissement, la pouponnière ou les maternités. Je pense qu'il faut que ces gens, leur donner la possibilité de travailler dans le secteur où ils ont des affinités particulières ou personnelles. C'est impossible de tout savoir.

3380 Puis l'autre point, je pense, c'est que de tout faire, c'est impossible aujourd'hui, de trouver une main-d'œuvre pour se remplacer. Je pense que la qualité de vie, les gens qui prennent la relève, ne veulent pas travailler le même nombre d'heures que nos grands-parents, veulent se reposer de temps en temps. Donc c'est plus facile de trouver des remplaçants lorsqu'on est dans tout simplement qu'un secteur.

3385 Autre point important pour ce type de production là, trois (3) sites, c'est évidemment au niveau meilleure santé des animaux. Ça permet de laver, de désinfecter, de laisser un vide sanitaire entre les élevages et, par conséquent, ça entraîne une réduction de l'usage des médicaments.

3390 Et évidemment, des performances améliorées. C'est plus facile de respecter les programmes alimentaires, c'est plus facile s'il y a un programme de médication à mettre de l'avant, à faire en sorte que ça soit bien appliqué.

3395 Justement au niveau d'alimentation, évidemment nous travaillons avec les programmes multiphase de la pouponnière, de la naissance jusqu'à l'abattoir. On utilise huit (8) sortes de moulées différentes. Donc le fait de donner ces huit (8) sortes de moulées là, versus moins de sortes, c'est reconnu, vous avez vu des chiffres aujourd'hui à plusieurs reprises, ça réduit les rejets de phosphore évidemment de cinq pour cent (5 %).

3400 Nous utilisons évidemment des acides aminés de synthèse qui permettent de réduire les niveaux de protéines brutes dans les moulées et directement, bien, les rejets d'azote dans les lisiers.

3405 Aussi depuis quelques années, la meunerie est équipée pour appliquer de la phytase qui permet de réduire d'environ trente pour cent (30 %) les rejets de phosphore dans les lisiers. Cent pour cent (100 %) de nos animaux consomment de la moulée en comprimés, qui est reconnue pour améliorer l'efficacité alimentaire de cinq pour cent (5 %). Donc encore là, également une diminution des rejets.

3410 Et aussi quatre-vingt-dix-neuf point cinq pour cent (99,5 %) de tous les animaux que nous produisons consomment leurs aliments dans des trémies, que ce soit dans des trémies sèches ou dans des trémies abreuvoirs, et puis ça aussi, c'est reconnu que les rejets sont réduits d'environ cinq pour cent (5 %).

3415 Donc un total, je pense que c'est le troisième chiffre que je suis arrivé après-midi à quatre heures (4 h), c'est le troisième chiffre qui vous est présenté concernant la diminution des rejets de phosphore depuis sept (7) ou dix (10) ans; en tout cas, une chose qui est sûre, c'est que nos chiffres concordent avec ceux que vous avez eus. Les rejets ont diminué de beaucoup, on peut conclure ça aujourd'hui, ça, c'est évident.

3420 J'ai dit tantôt qu'au niveau, le type d'élevage avait un impact au niveau de l'amélioration, amélioration de la santé, les tout-plein, tout-vide entre autres. Ça réduit l'usage des médicaments et puis ça nous permet, dans notre organisation, de ne plus utiliser depuis plusieurs années les facteurs de croissance, facteurs de croissance qui sont évidemment tant décriés surtout en Europe, mais je pense que rendu ici, de notre côté aussi de l'océan, on
3425 commence à en parler de plus en plus souvent, de l'utilisation judicieuse surtout du niveau des facteurs de croissance.

Donc depuis plusieurs années, on n'en utilise plus dans nos moulées de croissance et de finition.

3430 On travaille de plus en plus évidemment au niveau des vaccinations, en prévention; je pense que ça demeurera la façon au niveau du futur, de travailler, pour faire en sorte qu'on utilise de moins en moins de médicaments.

3435 Également il y a des produits qu'on enlève, qu'on a cessé d'utiliser depuis certains mois. Notre vétérinaire nous a dit, exemple, un produit aussi efficace comme l'enrofloxacin qui est très efficace au niveau de la production porcine, notre vétérinaire nous a dit: Mario, ce produit-là est utilisé dans les humains, ça serait peut-être bon qu'on l'enlève, des fois, des résistances, donc on a pris la décision d'enlever un produit comme ça. Même s'il est encore, ce produit-là,
3440 excessivement efficace au niveau de la production porcine.

Et puis pour continuer à réduire l'utilisation de ces produits-là, nous avons quatre (4) fermes dans lesquelles il se fait des tests. Je pense que Shur-Gain après-midi, lors de leur mémoire, vous ont présenté ce dossier-là. Donc plusieurs de ces tests portent sur le
3445 remplacement de ce médicament-là avec d'autres produits comme soit les levures, les prébiotiques ou probiotiques.

Au niveau de la taille des fermes, joli débat! Je voudrais, dans un premier temps, vous énoncer la définition de la ferme de dimension humaine qui vous a été présentée la semaine
3450 dernière dans le mémoire de l'UPA, et je voudrais citer:

"Une ferme de dimension humaine, c'est une entreprise agricole où l'exploitant et sa famille y vivent, prennent les décisions, contrôlent la gestion et fournissent l'essentiel du travail et du capital."
3455

Je trouve que c'est une belle définition. Maintenant, l'important est de savoir si le type d'entreprise comme la nôtre, on fait affaire avec des fermes à dimension humaine ou non, parce que je pense que l'intégration est vraiment associée vraiment au terme de mégaporcherie.

3460 Pour en revenir à ces fameuses mégaporcheries là, est-ce que je pense qu'il y a des mégaporcheries? Non. Au Québec, je pense que ça existe pas, des mégaporcheries.

3465 J'en ai rencontré, pour ma définition du moins, dans l'Ouest canadien, j'en ai vu dans certains secteurs aux États-Unis, dans l'Ouest américain. En Caroline du Nord, j'ai vu des mégaporcheres dans ces régions-là.

3470 Je pense que le maximum de six cents (600) unités animales par site de production contrôlé, fait en sorte que des mégaporcheres, ça n'existe pas, ça n'existe pas au Québec. Donc on se retrouve, je crois avec des fermes à dimension familiale.

3475 Quelle est chez nous, chez Isoporc, la taille moyenne des fermes? Au niveau des truies à forfait, l'inventaire moyen est de six cent deux (602) truies ou de cent cinquante point cinq (150,5) unités animales. Et puis évidemment, on fait affaire avec des clients qui sont autonomes, à leur compte, où on achète des porcelets à chaque semaine.

3480 Quelle est la dimension de ces fermes-là, quatre cent quarante-deux (442) truies ou cent dix point cinq (110,5) unités animales.

3485 Au niveau des pouponnières, la dimension moyenne de nos fermes, des fermes de nos clients c'est-à-dire, est de trois mille cent cinq (3105) porcelets ou de cent cinquante-cinq point trois (155,3) unités animales. Au niveau des engraissements, la ferme moyenne compte dix-neuf cent quarante-neuf (1949) porcs ou trois cent quatre-vingt-neuf point neuf (389,9) unités animales. Donc un dans l'autre, je pense qu'on se retrouve quand même assez loin du maximum d'unités animales qui est présentement permis par site.

3490 Est-ce que des producteurs à forfait qui sont propriétaires des bâtiments, est-ce qu'ils travaillent eux autres mêmes à l'intérieur de leurs porcheres! Je pense que c'est un élément important à considérer. On parle de fermes industrielles, on pense peut-être à un gars qui est assis dans son bureau puis qui construit des porcheres, puis qui a un paquet d'employés. C'est peut-être pas le cas.

3495 Regardez, au niveau des maternités, on a dix-sept (17) fermes à forfait; sur ces dix-sept (17) fermes-là, il y a seize (16) fermes où le propriétaire des bâtiments travaille de façon quotidienne à l'intérieur de ses porcheres.

Au niveau des pouponnières, sur vingt-quatre (24) fermes, il y en a vingt et un (21) propriétaires, quatre-vingt-sept pour cent (87 %) qui travaillent à l'intérieur de ses porcheres.

3500 Au niveau des engraissements, sur soixante-sept (67) fermes à forfait ou à contrat avec nous, il y a soixante-trois (63) propriétaires qui travaillent régulièrement chaque jour à l'intérieur de leurs porcheres.

3505 Autre point aussi qui est souvent mentionné, bon, les intégrateurs, etc., au niveau des terres, ils achètent des terres ou c'est des productions sans sol, hors sol, etc. J'ai fait le décompte, j'ai sorti exclusivement les clients au niveau des engraissements, parce qu'évidemment, c'est nos clients au niveau des engraissements qui nécessitent le plus de terrains pour l'épandage de leur purin.

3510 Donc sur soixante-sept (67) fermes, il y a en quarante-huit (48) propriétaires de ces fermes-là qui possèdent cent pour cent (100 %) de leur superficie pour épandre le purin. C'est quand même un pourcentage presque trois (3) sur quatre (4) qui peut paraître dans certains cas surprenant.

3515 La taille des fermes, vous voyez qu'on n'est pas nécessairement, on travaille pas toujours nécessairement avec des fermes de grosse dimension. Dans les maternités, on travaille avec des producteurs qui possèdent deux cent cinquante (250) truies, sept cent soixante-quinze (775) places pouponnières et seulement deux cent cinquante (250) places engraissement.

3520 Donc en résumé, concernant la taille des fermes, la taille des fermes n'est pas nécessairement le facteur de premier choix. C'est sûr que c'est important, il faut pas se le cacher, mais c'est pas le premier facteur. Parce que la base, c'est moi-même personnel qui les signe, les contrats, c'est la qualité de l'éleveur qui m'intéresse. Que ce soit gros ou que ce soit petit, je pense que l'élément premier est qu'on travaille avec une personne de qualité, une
3525 personne qui va s'occuper de ses animaux, peu importe la dimension de son entreprise.

Donc les temps ont changé. J'aimerais bien ça, moi, continuer à aller voir des producteurs qui peuvent arriver avec cinquante (50) truies, être capable de faire vivre leur famille avec cinquante (50) truies plus l'engraissement. Malheureusement, c'est plus tellement
3530 rentable. Et le problème vient que, je pense, cette semaine le prix du porc est encore, tourne encore alentour du soixante-deux cents la livre (62 ¢/lb). Soixante-deux cents la livre (62 ¢/lb), c'est probablement les prix qu'on avait voilà peut-être vingt-cinq (25) ans. Ça a pas monté tellement, c'est fluctuant. Par contre, les coûts fixes eux autres, ont monté de façon, puis les coûts variables ont monté de façon bien importantes.

3535 Donc je pense que ça prend quand même un minimum d'animaux pour arriver, et puis la norme de six cents (600) unités animales par site, je pense qu'elle devrait rester là. Pas l'augmenter mais pas la baisser non plus.

3540 Il y a un autre point à considérer, il faut quand même regarder dans quel contexte que nous avons à travailler. Nos voisins, en Ontario, je pense que l'Ontario va mettre une nouvelle loi provinciale en juin ou en juillet prochain, si je me rappelle bien, et puis cette loi-là ne limite pas le nombre d'animaux, en autant que ça correspond, ils ont les superficies pour épandre, etc., etc.

3545 Et puis la même chose au niveau des États-Unis. Ça dépend des États, évidemment ça change rapidement au niveau des États-Unis. Mais il faut quand même tenir compte qu'on a à compétitionner les gens qui n'ont aucune limite au niveau grosseur d'entreprise.

3550 Autre point aussi qui, je pense exige un minimum d'unités animales sur les fermes, c'est qu'il faut pas oublier les personnes qui les achètent, nos animaux. Ça prend quand même un

minimum d'uniformité au niveau des carcasses. C'est demandé par les acheteurs. On fait affaire là aussi, on est en compétition avec des géants.

3555 La semaine dernière, il y a une organisation qui vous a présenté comment est-ce qu'ils tuaient de porcs par jour, comparativement à des super grosses structures aux États-Unis, donc il y a un minimum quand même d'uniformité à respecter, si on veut que nos acheteurs, les abattoirs soient en mesure de fournir un produit sur les marchés internationaux.

3560 Au niveau de soutien à la production, un autre assez bon débat! Je voudrais surtout mentionner qu'on a un système un peu spécial au Québec, on a un système de vente vraiment particulier. Il faut vendre tous nos animaux par le même système, vous savez ça, puis tout le monde reçoit exactement le même prix.

3565 Donc est-ce que dans un marché libre, ça fonctionnerait comme ça! Peut-être que non. Je pense que logiquement, les lois de marché, plus qu'une personne a de volume, plus qu'elle est en droit d'avoir peut-être un meilleur prix! C'est pas le cas. On "challenge" pas le système.

3570 Par contre, là j'avais indiqué qu'on se trouvait à être pénalisé avec le nouveau système des comptes de CSRA d'environ deux dollars (2 \$) par porc. Ce système-là a été reporté la semaine dernière.

3575 Est-ce que c'est normal qu'en produisant plus, on obtient moins? Pour moi, je trouve que c'est anormal. D'obtenir le même prix, ça peut aller, d'obtenir moins, comme avec le compte de CSRA, c'était déjà difficile à accepter.

3580 Lorsque des gens entendent dire qu'en plus, parce que c'est des plus grosses entreprises, qu'il faudrait qu'ils aient pas de soutien lorsqu'on reçoit exactement le même prix, je trouve ça carrément inacceptable, parce que ces argents-là, je pense qu'on en a besoin autant que les autres, et puis s'il faudrait que ces systèmes de soutien disparaissent, bien, je pense qu'il faudrait évidemment de notre côté chercher des solutions pour compenser ces pertes-là. Puis je pense que ça pourrait mettre en péril peut-être le système de mise en marché que nous avons présentement au Québec.

3585 Asteur, au niveau encore du soutien à la production, le forfait versus le producteur autonome! Dans un premier temps, bien, je trouve que lorsqu'une activité qui s'installe ou un nouveau projet qui s'installe dans une région, je pense que l'impact économique est relativement le même que le propriétaire des porcheries soit propriétaire des porcs ou pas.

3590 Est-ce qu'il y a vraiment une grosse différence au niveau des coûts de production, je pense que c'est ça qu'il faut se poser comme question. Il y a quatre-vingts pour cent (80 %) dans le dernier revenu stabilisé, il y a quatre-vingts pour cent (80 %) des coûts dans le porc qui provient du prix de la moulée plus du prix des porcelets.

3595 La moulée, de notre côté, c'est pas bien bien différent d'un producteur autonome qui fait sa moulée. Il faut l'acheter à la ferme, il faut l'acheter sur le marché, je pense pas qu'on

l'achète moins cher que le producteur l'achète pour lui. Qu'on en achète cent mille tonnes (100 000 t), qu'on en achète cent cinquante tonnes (150 t), les prix sont les mêmes, il y a pas d'escompte de volume lorsqu'on achète du grain.

3600

Produire le porcelet, l'autre coût important, c'est le coût comme tel du porcelet. Je vous ai dit tantôt qu'on avait quand même passablement de clients qui sont à leur compte, puis qu'on achète les porcelets en fonction du prix du marché, comme tout le monde. Je pense réellement pas qu'il y ait une différence au niveau des coûts de production entre une organisation comme

3605

la nôtre et un producteur qui est autonome qui fabrique sa moulée chez eux, etc.

Donc au niveau du porc à forfait, il y a pas d'économie d'échelle. Qu'on produise plus ou qu'on produise moins, c'est le même coût pour nous autres.

3610

Par contre, est-ce qu'on peut peut-être être plus efficace! Je vous dirais humblement, je pense que peut-être que oui. C'est peut-être un peu normal, je pense qu'on a une équipe technique et scientifique derrière nos organisations. C'est la moindre des choses, c'est peut-être qu'on soit en mesure peut-être d'obtenir des meilleurs résultats.

3615

Pour compenser par ça, est-ce que la mise en place, parce que c'est de plus en plus parlé, de clubs-conseils peuvent être une solution pour améliorer l'efficacité des producteurs autonomes qui le souhaitent, possiblement que oui. Par contre, je pense que c'est ces gens-là qui doivent payer leurs services. Il y a pas des millions à mettre à ce niveau-là, et il faut pas se le cacher, il y a quand même, je pense, une compétition entre les fournisseurs au Québec.

3620

Si les gens veulent conserver leurs clients, ils doivent faire attention à leurs clients, ils doivent leur prodiguer des bons conseils, donc c'est peut-être une solution, mais sans mettre sûrement des millions là-dedans. Il y a sûrement selon moi des priorités plus urgentes que ça.

3625

Autre point aussi, on entend souvent dire que, bon, comment ça se fait que c'est le producteur à forfait, pas le producteur à forfait, le propriétaire des porcs à forfait, l'intégrateur qui reçoit les chèques d'assurance stabilisation! Bon, ces chèques-là, on les reçoit évidemment, c'est pour couvrir les coûts.

3630

Je pense qu'une chose est importante, que je voudrais vous mentionner, c'est que les montants alloués forfaitaires ont quand même passablement évolué ces dernières années. En 1990, on donnait environ trente dollars (30 \$) par place-porc pour un producteur. Aujourd'hui en 2003, ça a doublé. Donc c'est quand même, en l'espace de treize (13) ans, le montant qui est doublé. Je peux vous dire que lorsque les coûts fixes de nos clients augmentent, soyez

3635

sans crainte qu'ils veulent qu'on paie ces coûts additionnels là, et puis les montants que je vous présente là en sont une belle preuve.

Autre point aussi je pense associé à ça, il y a quand même aussi une compétition entre les organisations. Il y a tout de même une quarantaine d'organisations au Québec qui donnent des contrats à forfait évidemment, ces gens-là veulent prendre du marché comme tout le monde. Donc il y a une compétition là-dedans.

3640

Les producteurs sont pas laissés tout seuls, ils peuvent quand même être libres de changer.

3645

Donc je pense que le soutien à production n'a aucun rapport avec soit la grosseur de l'entreprise ou si les élevages sont à forfait ou non. Je pense que le soutien doit être donné à un producteur qui est efficace, un gestionnaire de qualité, puis évidemment un gestionnaire qui va respecter ce que j'appelle les normes d'agriconditionnalité, ça vous surprendra pas que je revienne avec ce terme-là, étant membre évidemment de l'AQUINAC. Vous le connaissez, ça vous a été très bien présenté la semaine dernière par monsieur Lacroix, les normes d'agriconditionnalité qui touchent les points d'environnement, cohabitation sociale, salubrité, certains processus de qualité de production comme le bien-être animal.

3650

Je pense que lorsque ces normes-là, lorsqu'on va aller d'avant, puis de façon plus précise avec ces normes-là, je suis pas sûr que ça va encore déranger le monde que les cochons appartiennent à un intégrateur ou qu'ils appartiennent au propriétaire de la porcherie. Je suis pas sûr que ça va déranger encore énormément de monde si la porcherie a deux mille (2000) cochons ou si la porcherie en a cinq cents (500), parce que je pense que des gens vont savoir qu'il y a de quoi de sérieux, que c'est bien encadré, le développement durable de la production porcine.

3655

3660

Évidemment que l'on adhère, Isoporc, à ce concept, vous pouvez en être assuré, un (1), en tant que membre de l'AQUINAC, deux (2), en étant membre du Comité porc, du Comité stratégique porc de l'AQUINAC et trois (3), en cotisant de façon régulière à toutes ces démarches et ces études. Ça vous a été présenté la semaine passée, on va quand même assez de l'avant, assez proactif, je crois, l'AQUINAC là-dedans, mais ça se fait pas tout seul. Il faut collaborer financièrement à ces études-là, et puis ça nous fait plaisir de collaborer à ces études-là.

3665

3670

Donc une fois que ces normes d'agriconditionnalité seront mises de l'avant ou seront approfondies disons, je pense que là, il faut parler de lever le moratoire et puis parler d'expansion. Parce qu'on a quand même un marché à protéger. Je pense que le Québec produit point soixante-quinze pour cent (0,75 %) du marché mondial du porc. Si on fait rien, bien, on recule. C'est des marchés qui vont être perdus.

3675

Et puis l'autre point, bien, la levée du moratoire, je pense qu'elle est importante pour assurer une certaine relève au niveau de la production porcine.

3680

Parce que ça n'apparaît pas évident pour un jeune aujourd'hui dans quoi qu'il s'en va. Une vache aujourd'hui, un kilo (1 kg) de gras, ça coûte trente mille piastres (30 000 \$), quelque chose de même. Avoir une poule dans un poulailler, une poule pondeuse, je pense que c'est rendu que ça en coûte cent soixante (160 \$). Avoir un poulet, ça en coûte soixante-dix (70 \$). Les fonds de terre à quatre-cinq mille piastres (4000 \$-5000 \$) l'acre, il reste quoi à un jeune pour continuer à vivre de l'agriculture? Je pense que les choix commencent à s'amenuiser tranquillement puis rapidement.

3685

3690 Et puis je pense que vous avez eu un mémoire des gens de la région de Lanaudière qui ont eu leur région sous moratoire durant plusieurs années, puis je pense que la conclusion de ça a pas quand même été très très florissante pour les producteurs de cette région-là.

3695 Donc ce concept-là, c'est fort joli, par contre il faut l'appliquer. Je pense, je m'engage aussi à faire en sorte à ce que notre équipe "promouvoit" ce concept-là. Dans notre équipe, nous comptons cinq (5) agronomes, un vétérinaire, un technologiste et aussi le personnel de Shur-Gain, puis compte tenu que Shur-Gain est copropriétaire de notre organisation, ces gens-là ne demandent pas mieux que de promouvoir le concept que nous voulons mettre de l'avant.

3700 Je peux faire un parallèle avec le programme d'AQC. Nous avons décidé de faire des réunions le soir, et puis aujourd'hui, bien, on a quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) de nos porcs qui sont produits sur des fermes certifiées AQC.

3705 Autre point aussi qui peut permettre la vulgarisation de ces normes-là, c'est des réunions de producteurs. À chaque année, nous faisons des réunions de producteurs avec tous nos clients, et puis évidemment nous parlons de points techniques, mais surtout cette année, j'ai moi-même discuté de points touchant l'environnement, la traçabilité et le bien-être animal.

3710 Il m'était facile de parler de ces éléments-là, puisque j'ai le plaisir de faire partie de certains comités de traçabilité, bien-être animal, récupération des animaux morts, etc.

3715 Donc je pense que l'élevage à forfait peut permettre à une personne de réaliser son rêve qui est de vivre en agriculture, qui est quand même pas toujours évident. Je pense, en 2003, c'est pas toujours évident. Et puis aussi de quand même se monter un certain capital d'actif et non pas désertier les campagnes.

Parce que je pense que ça, il y a aucun doute là-dessus, je parle avec des producteurs laitiers, ils sont pas en mesure de vendre leur ferme à leur garçon parce que c'est non rentable, ils font encan. Je suis pas sûr que ce soit la façon idéale pour qu'on garde un milieu rural sain.

3720 Les élevages à forfait, je pense, ont pris une certaine ampleur, parce que le point principal, je pense que ça permet de partager les risques financiers. Il y en a d'autres raisons, mais je pense que la plus importante, c'est celle-là. C'est pas évident aujourd'hui, c'est pas tout le monde qui sont intéressés à se mettre la tête sur la bûche, comme on dit, puis à prendre tous les risques; puis de toute façon, je pense que c'est assez difficile d'obtenir les emprunts au niveau des institutions prêteuses, lorsque les risques sont encore plus grands.

3730 Point aussi qui n'est pas souvent discuté au niveau de l'élevage à forfait, c'est que c'est possible de vendre les inventaires. Moi, je peux vous dire que personnellement, j'en ai vendu plusieurs inventaires. J'en ai vendu un à un producteur, un de nos clients à forfait de la région de Wickham voilà trois (3) semaines, un autre producteur de la région de Saint-Eugène veut acheter son troupeau de truies dans environ deux (2) semaines, les démarches sont

entreprises, les documents sont envoyés à la Financière. Donc je pense que l'élevage à forfait peut servir de tremplin.

3735 On a eu un bel exemple tantôt, ça peut servir de tremplin pour un producteur autonome aussi.

3740 Lorsque je vais aux réunions de fédération ou quoi que ce soit, locale, je regarde les gens, évidemment dans ces réunions-là, il y a plus de producteurs autonomes que de producteurs à forfait, c'est normal, puis je regarde les producteurs, puis je peux vous dire une chose, c'est qu'on serait, je pense, très surpris de voir voilà peut-être dix-quinze-vingt (10-15-20) ans le nombre de producteurs qui sont aujourd'hui autonomes, qui ont commencé un jour ou l'autre en étant producteur à forfait, ne possédant pas les animaux. Je serais très surpris.

3745 Donc je pense que ça peut servir de tremplin à une personne qui veut éventuellement être à son compte.

3750 Les élevages à forfait, évidemment c'est en croissance, ça, il y a aucun doute là-dessus. Parce que ça correspond à un besoin. La semaine dernière, je pense que monsieur Luc Ménard vous en a énuméré des raisons peut-être trente-quarante (30-40), je reviendrai pas là-dessus.

3755 Je pense qu'il y a place à un équilibre entre la production à forfait et la production autonome. La Fédération des producteurs de porcs vise de conserver un ratio d'environ quarante pour cent (40 %) à forfait et soixante pour cent (60 %) autonome, je trouve que ça fait du sens.

3760 Les temps ont changé, je vous l'ai dit tantôt, je pense qu'avant un producteur qui voulait s'en aller en agriculture, bien c'est parce que sa priorité, c'était les animaux, les champs, il aimait ça, le travail de ses mains. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de tâches cléricales et puis dieu sait qu'il va y en avoir de plus en plus. Donc en plus, il y a énormément de pression, on est ici un peu pour ça, c'est parce qu'il y en a de la pression, et puis en même temps, un soutien de l'État qui rapetisse avec le temps, ça m'apparaît pas évident.

3765 C'est pas évident pour le producteur d'aujourd'hui à garder le moral. Donc je pense qu'une des solutions, c'est un partenariat avec une autre organisation qui permet de réduire les risques et aussi de faire affaire avec une organisation qui possède une expertise. Dans le porc, on fait juste ça, du porc.

3770

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je vous inviterais à conclure s'il vous plaît, monsieur Grégoire, parce que la demi-heure est passée.

3775

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3780 OK. Donc je voudrais discuter d'un point, parce que ça peut soulever des questions. Un, je suis pour - l'objectif, dans le fond, c'est l'importance d'obtenir des bons résultats zootechniques, la façon de réduire le lisier, c'est une façon de réduire le lisier.

Je suis contre la gestion solide sur litière biométriée, parce que je pense qu'il y a des techniques, comme vous les voyez, qui vont permettre de réduire les odeurs dans le futur.

3785 J'en arrive à ma conclusion! Donc je pense que pour l'élevage forfaitaire, moi en tout cas, j'en suis fier de la collaboration de l'élevage forfaitaire, parce que c'est des élevages qui sont efficaces.

3790 Je suis fier aussi parce que c'est pas fait dans des mégaporcheries. Je suis fier aussi parce que je ne crois pas que ça soit la cause de la hausse des terres, comme c'est si souvent mentionné.

3795 On demande dans nos contrats d'élevage le respect de ces normes-là. Donc je pense, en conclusion, il y a de la place, il y a plus qu'un modèle de production au Québec, il y a de la place pour plus qu'un, et puis je pense que l'intégration fait partie d'un de ces modèles-là.

Et puis au lieu de torpiller l'intégration, je pense que ce serait peut-être plus intéressant d'essayer de trouver les raisons qui font en sorte que les producteurs sont intéressés par ce type de production là.

3800 Je vous remercie.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3805 Je vous remercie monsieur Grégoire. Moi, j'aimerais peut-être simplement corriger en tout cas une information que vous avez donnée.

3810 Vous dites, il y a une limite à la taille à six cents (600) unités animales, puis c'est bien comme ça, mais la limite du six cents (600) unités animales, c'est, dans le fond, la limite qui a été donnée par le législateur pour dire, au-delà de ça, on fait une étude d'impact. Mais ça limite pas en fait, ça empêche pas un producteur de choisir d'aller au-delà de ça.

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3815 Non, vous avez raison. Il y en a pas beaucoup qui y vont.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3820 Je voulais être sûre qu'on se comprenne bien là-dessus.

Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3825 Merci madame la Présidente. Deux (2) ou trois (3) petites questions peut-être assez rapides! Vous dites que dans votre organisation, vous avez abandonné l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance.

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3830 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3835 Avez-vous pu constater l'impact de cet abandon?

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3840 L'impact est pas tellement important, ça, il y a aucun doute là-dessus. Je pense que c'est en association, c'est possible de faire ça lorsqu'on a la santé des troupeaux. Lorsqu'on a des troupeaux qui sont relativement en santé, dans des élevages "all in, all out", on a l'exemple frappant que c'est possible sans impact économique d'enlever ces facteurs de croissance là.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3845 OK. Rapidement, vous dites, je suis radicalement contre la lisière biométrisée, pourquoi?

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3850 Parce que, un, ça produit des élevages qui sont moins efficaces. Automatiquement, je pense que c'est plus de rejets; ces rejets-là sont par contre moins odorants.

3855 Mais au bout de la ligne, nous, on a fait des élevages, on a testé ça, et puis ces élevages-là, faisaient en sorte, si je transfère ces élevages-là, je compare les résultats qu'on a obtenus sur cette ferme-là, puis je dis que je transfère toute ma production là-dessus, c'est trente-deux mille kilos (32 000 kg) de phosphore qu'on produirait, une organisation comme nous, de plus par année.

3860 Parce que les résultats zootechniques évidemment sont moins bons dans ce type d'élevage là que sur des porcheries conventionnelles.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3865 Vous voulez dire les taux de conversion alimentaire...

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

Les taux de conversion alimentaire...

3870

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

... la durée d'élevage, ce genre...

3875

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

Je tiens pas compte de la mortalité, parce que ces élevages-là, on obtenait quarante-cinq pour cent (45 %) de plus de mortalité que dans des élevages conventionnels.

3880

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Auriez-vous, étant donné que vous allez pas dans cette ligne de production là manifestement, objection à nous transmettre les informations?

3885

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

Elles sont ici, je les ai avec moi.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

3890

Vous seriez disposé à nous les transmettre?

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3895

Ça me fait plaisir de vous les soumettre.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

Je pense que ce serait intéressant.

3900

Et dernier élément, vous avez mentionné que vous participiez au comité sur le bien-être des animaux, bon, dans la société il y a des gens qui disent, élever des truies en contention, c'est pas humain, arracher les dents, couper les queues, alors bon, châtrer, ça, toutes les manières de faire du porc le font de toutes manières, mais que répondez-vous à ces critiques-là?

3905

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

Disons qu'au niveau du comité, c'est un comité très nouveau, il y a simplement eu qu'une réunion.

3910

3915 Le premier objectif, l'action à court terme que ce comité-là veut viser, c'est de greffer certains points du bien-être animal dans le concept de AQC. Tout ce système-là, le questionnaire va changer, et ils veulent greffer des questions rattachées au bien-être animal. Ça, c'est le premier mandat suite à la première réunion, des vétérinaires sur ce comité-là, etc.

Quelles seront les exigences ou les questions qui seront posées, c'est, à très court terme, lors des prochaines réunions, que ces éléments-là vont être apportés.

3920 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Merci.

3925 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3930 Merci madame la Présidente. N'avez-vous pas l'impression que la difficulté majeure disons au niveau de l'acceptation de l'intégration, c'est l'acceptation sociale, et ce qui est reproché, c'est surtout le fait que très souvent, la dynamisation du milieu disons ne se fait pas vraiment à partir de ce genre de ferme que très souvent, les intrants viennent de l'extérieur et que les produits des porcs ensuite sont effectivement abattus à l'extérieur et tout ça?

3935

Alors c'est un des points, je pense, importants qui nous est souvent relevé, c'est la cohabitation dans le milieu.

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3940

Bien, concernant les implications, comme je disais tantôt, le producteur, vous avez vu la dimension de nos fermes, je pense que c'est des dimensions, le producteur travaille sur sa ferme, donc il demeure dans son milieu, ne peut pas résider à trente (30 km) ou quarante kilomètres (40 km) de la porcherie, de sa propre porcherie.

3945

Les autres éléments rattachés à la production, que ce soit la moulée, la meunerie est à Saint-Hugues en plein milieu rural, les cochons s'en vont dans les abattoirs du Québec, doivent obligatoirement être abattus dans les abattoirs du Québec. Je pense que les abattoirs sont aussi en majorité dans des milieux ruraux.

3950

Est-ce qu'il y a vraiment une différence entre forfait? Je pense que la différence vient que forfait est associé à un exploitant de grande envergure. Je pense qu'au niveau comme tel de l'impact régional, c'est le même.

3955 Mais je suis d'accord avec vous pour dire que la perception, lorsqu'un dossier peut être présenté dans une municipalité, la perception des gens n'est pas la même si c'est un éleveur autonome ou si c'est un éleveur à forfait, il y a aucun doute là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3960

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3965

J'aimerais ça que vous m'expliquiez c'est quoi l'intérêt pour une compagnie comme la vôtre de ne transiter que des porcs, parce que vous êtes pas propriétaire des porcheries, vous êtes pas propriétaire des terres. La seule chose dont vous êtes propriétaire, c'est des porcs.

Où est-ce que vous faites votre argent?

3970

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

Avec les porcs, on a juste ça, les porcs.

3975

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mais dites-moi comment?

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

3980

En fait comment! C'est sûr qu'on a un modèle de soutien au Québec. L'objectif, c'est le même qu'on en produise quatre cent mille (400 000) ou on en produise deux mille (2000). Il faut être efficace.

3985

Ce qu'on vise pour nous, c'est d'aller chercher une efficacité pour venir à bout de générer une certaine rentabilité. Il faut pas se le cacher, on a le même impact que le producteur autonome, c'est vrai que c'est dur, ça n'a jamais été aussi dur que ça en production porcine. Moi, ça fait vingt (20) ans que je joue là-dedans. Les programmes de soutien ont baissé, il faut donner plus d'argent à nos producteurs, le client autonome, le producteur autonome va produire, ses frais sont plus élevés, on a tous entendu ça.

3990

Donc c'est nettement plus difficile qu'avant. Donc notre objectif, on est dans une entreprise qui produisait du porc, on s'arrange pour disons se spécialiser dans cette production-là, autant au niveau génétique - vous avez vu le mémoire de Genex, la compagnie Gène Alliance, nous sommes copropriétaires de cette organisation-là, vous avez eu tantôt des présentations sur l'importance de la génétique. Évidemment que nous sommes excessivement impliqués là-dedans.

3995

4000 On est en partenariat avec Shur-Gain dans cette compagnie-là, vous avez entendu parler cet après-midi de la recherche de Shur-Gain. Donc c'est un paquet de petits points, il faut aller chercher tous les éléments possibles pour faire en sorte que ça va venir à bout de dégager un certain profit, et puis on multiplie ça évidemment par le nombre d'animaux que nous produisons, pour arriver à une certaine rentabilité.

4005 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Comment vous partagez le risque avec les intégrés?

4010 **PAR M. MARIO GRÉGOIRE:**

Bien, on partage le risque, dans le sens que le risque du marché, c'est nous qui l'avons. Les porcs nous appartiennent, lorsqu'ils sont vendus, ils sont vendus à notre nom. Lorsqu'il y a gain, c'est nous, lorsqu'il y a perte au niveau du marché, bien, c'est nous qui l'absorbons.

4015 C'est nettement plus, les revenus sont nettement plus stables au niveau du producteur intégré, si je peux l'appeler ainsi, parce que le contrat d'élevage est associé à des performances, mais disons qu'un producteur à forfait qui s'occupe de ses affaires est capable de recevoir un revenu décent qui va lui permettre de faire ses paiements puis de se ramasser un salaire aussi.

4020 Donc c'est dans ce cadre-là que je dis que le risque est partagé. Le risque du marché, du prix, c'est nous qui l'absorbons. Parce que le producteur, les contrats d'élevage, que le prix du porc soit à quatre-vingt-dix sous du kilo (90 ¢/kg) ou qu'il soit à quarante sous du kilo (40 ¢/kg), le producteur ne reçoit pas un sou (1 ¢) de moins ou de plus par porc. C'est toujours le même contrat qui tient, peu importe le prix du marché.

4025 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

4030 Mais si le prix du marché tombe en bas du coût de production stabilisé, vous avez droit également à l'assurance stabilisation des revenus?

PAR M. MARIO GRÉGOIRE:

Évidemment, évidemment.

4035

PAR LA PRÉSIDENTE:

4040 Alors on vous remercie, monsieur Grégoire, d'avoir partagé avec nous votre expérience, merci.

Alors la Commission ajourne ses travaux et elle reprend demain à treize heures (13 h). À demain, bonne nuit, et soyez prudents sur la route du retour.

4045

SÉANCE AJOURNÉE AU 8 AVRIL 2003 À TREIZE HEURES (13 H)

4050

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.

4055